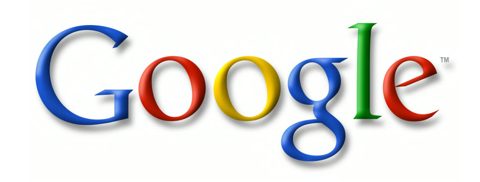
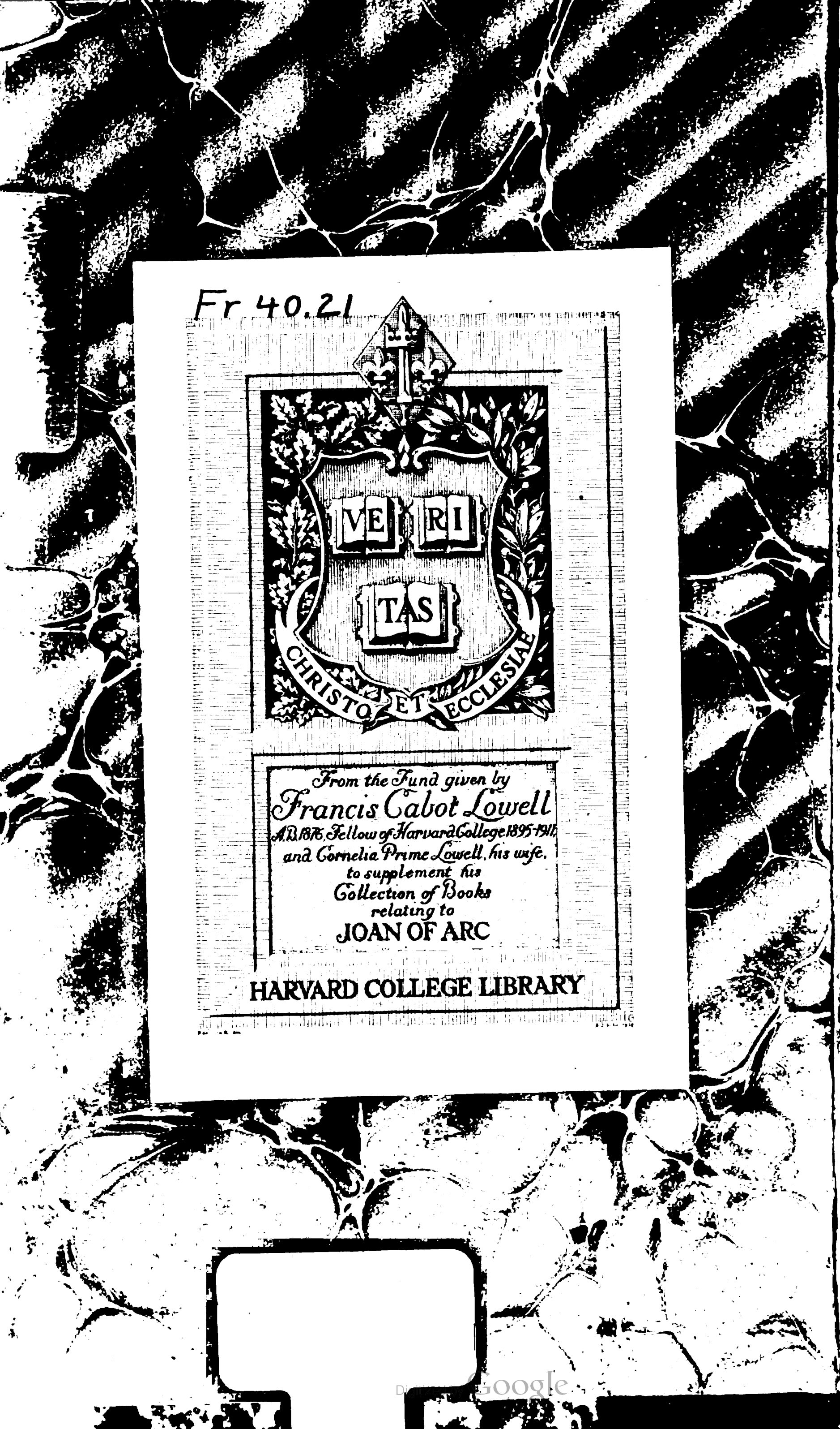





VE RI
TAS
CHRISTO ET ECCLESIAE


ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI ARROND
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISS
LIVRES
FR
E

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY.

# PRÉCIS ANALYTIQUE
## DES TRAVAUX
DE
## LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
DES
## SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE
## DE NANCY,

PENDANT LE COURS DE 1811 ET 1812.



A NANCY,

DE L'IMPRIMERIE DE F. GUIVARD.

*ET SE TROUVE*

Chez la veuve VIGNEULLE, Libraire,
rue J.-J. Rousseau, n.° 176.

*SEPTEMBRE*, 1813.

# PRÉCIS ANALYTIQUE
## DES TRAVAUX
## DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE
### DES
## SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE
## DE NANCY,
### PENDANT LE COURS DE 1811 ET 1812.



Accoutumée depuis long-temps à la bienveillance du public, à celle des savans et des littérateurs, qui chaque année lui donnent les éloges les plus encourageans, la Société éprouve toujours une jouissance nouvelle en leur exposant les efforts qu'elle a faits pour enrichir les sciences et les lettres, exciter l'émulation et propager les inventions utiles. Le respect qu'elle conserve pour la mémoire de son fondateur et la reconnaissance qu'elle a de ses bienfaits, lui avaient inspiré le désir de se rapprocher du but primitif de son institution, et de distribuer encore aux émules de ses travaux les prix établis par Stanislas. Elle formait des

vœux impuissans ; mais les soins bienveillans du magistrat éclairé qui administre ce Département, ont su lui rendre cette précieuse prérogative. Tournant ses premières vues vers les objets d'une utilité générale et propre à influer d'une manière plus directe sur la prospérité de ce Département, elle a proposé en l'an 1810, de faire connaître les moyens de remédier à l'augmentation progressive du prix du bois et d'en diminuer la consommation, soit par des substances propres à le remplacer, soit par des procédés capables de l'économiser. Dans les huit mémoires qui lui ont été adressés sur ce sujet, quatre ont fixé son attention : elle a trouvé qu'aucun des concurrens n'avait traité la question dans toute son étendue, et avec les détails qu'elle désirait d'obtenir. Mais, comme plusieurs y ont répandu d'utiles lumières et ont approché du but, elle a donné des éloges à deux mémoires, dont les auteurs n'ont pas été nommés : l'un a pour épigraphe : *Nocua segetes interficit umbra ;* l'autre sans épigraphe commence par : *Messieurs, j'aurais dû sans doute*, etc. Elle a décerné une double Médaille d'encouragement ; l'une à M. *Letemple*, ancien chef de bureau à la Préfecture du Département de la Meurthe, pour avoir le plus habilement découvert les causes

de la cherté du bois dans notre Département, démêlé avec plus de sagacité les manœuvres de la cupidité, et les opérations ténébreuses de l'agiotage, qui pendant si long-temps l'ont élevé et soutenu à un taux trop supérieur à celui des autres denrées; l'autre Médaille a été adjugée à M. *Bertier*, agriculteur et propriétaire à Roville, qui a exposé, avec une égale supériorité, le tableau des ressources offertes par notre territoire, pour remédier au mal présent et prévenir le mal à venir. *

Après ce jugement, la Société a appelé l'attention des agriculteurs et des chimistes sur la culture de la Betterave et l'extraction du sucre de cette racine, en proposant un prix à l'auteur des procédés les plus parfaits, pour se procurer le sucre indigène, et pour diriger le plus avantageusement la végétation de la plante destinée à le fournir. Privée de la satisfaction de l'adjuger, la Société aime cependant à se persuader que son appel à l'industrie de nos compatriotes n'a pas été

---

* Les deux Médailles ont été adjugées, et les noms des Auteurs proclamés dans la Séance publique du 20 Juin 1811, par M. le Baron Riouffe, Préfet du Département, Président de cette Séance.

sans quelque succès, et que la confiance avec laquelle plusieurs d'entr'eux se sont livrés à ce genre d'entreprise, a été encouragée par son projet.

Mais l'industrie et le commerce ne sont pas les seuls élémens de la prospérité publique; la gloire nationale, cette source puissante d'émulation, qui porte aux grandes choses par le seul amour de l'estime publique, a toujours eu sur nos compatriotes la plus heureuse influence. Les artistes fameux, les littérateurs et les savans, distingués, sortis de nos murs ou nés sur le sol de notre Département, attestent cette disposition des esprits dans notre pays. Le corps littéraire auquel succède la Société actuelle avait bien su l'apprécier, lorsqu'il s'était proposé, pour but principal de ses travaux, de porter la lumière dans les annales dépositaires de la gloire de nos ancêtres, afin d'exciter l'émulation par de puissans exemples. Maintenant que les faits ont reçu tous les éclaircissemens dont ils étaient susceptibles, que des changemens politiques ont fondu notre histoire dans celle du peuple français; que pouvait faire la Société qui fût en même temps plus conforme aux vues de nos prédécesseurs, mieux adapté aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, que de proposer à l'émulation des savans et des littérateurs l'éloge des

hommes illustres dans notre pays par l'éminence des talens ou des vertus ? Riche un jour des portraits des hommes les plus distingués, elle pourra former de ces tableaux une galerie où les étrangers et nos compatriotes à l'envi viendront échauffer leur génie, élever leur ame et perfectionner leurs talens.

Nos annales fécondes n'ont heureusement offert à la Société que l'embarras du choix. Mais quel savant devait être préféré à celui dont les recherches profondes ont répandu tant de lumière sur l'histoire et les antiquités de ce pays ? quel littérateur méritait d'être célébré avant celui qui, prévoyant, pour ainsi dire, les desseins de la Société, a lui-même dressé un monument historique aux Lorrains illustres ? A ces traits, il n'est personne qui ne reconnaisse le savant abbé de Senones, le laborieux auteur de l'Histoire de Lorraine et des Commentaires sur l'Écriture. Proposer *l'éloge de Dom Calmet*, c'est proposer celui de la science et de la vertu. La Société attend sur ce respectable prélat un morceau de littérature et de critique, où, sans omettre les détails intéressans sur son caractère Plein de douceur et de bonté, sur ses vertus austères sans âpreté, sur son savoir profond, exempt de morgue et de pédanterie, on s'attache particulièrement à

apprécier le mérite de ses nombreux ouvrages, et sur-tout de ses immenses recherches sur l'histoire de notre pays, que la destruction des pièces originales rend de plus en plus précieuses. La question de l'influence des ordres religieux sur la littérature, qui se rattache si bien à l'éloge du savant religieux de Saint-Benoît, présente un sujet aussi vaste qu'intéressant. Ce concours, annoncé pour le 1.er Juin 1813, est prorogé jusqu'au 1.er Mai 1814. *

La Société, toujours occupée de l'intérêt spécial du Département, propose pour la même époque la question suivante : « Faire connaître » les insectes destructeurs, qui depuis plusieurs » années ravagent nos arbres fruitiers dans le » moment de la floraison, et indiquer les » moyens propres à les détruire. » **

---

* Le prix est une Médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les mémoires doivent porter une devise, le nom de l'Auteur cacheté et être adressés francs de port à M. Haldat, secrétaire.

---

** Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de 150 francs.

# SCIENCES ET ARTS.

## *Mathématiques appliquées, Astronomie, Physique.*

M. Gergonne, professeur de mathématiques à la faculté de Nîmes, rédacteur d'un savant journal, consacré à la science qu'il enseigne avec beaucoup de succès, a payé son tribut d'association par deux mémoires dont M. *Caumont* a été chargé de rendre compte. Le premier a pour but *le tracé des voûtes régulières*; l'auteur donne ce nom à celles qui sont symétriques par rapport à une verticale, qui ont leur base horizontale, et dont la courbure aux naissances est perpendiculaire à cette base. La courbure elliptique est généralement considérée comme la plus convenable, pour donner aux voûtes régulières l'élégance et la solidité; mais comme l'exécution de cette forme présente des difficultés assez grandes dans la pratique, on y supplée ordinairement par un système d'arcs de cercle, de rayons variables, qui, par leur réunion, forment des courbes peu différentes de l'ellipse; ce sont ces courbes auxquelles on a donné le nom d'anses de panier. L'auteur pense qu'il vaut mieux adopter des procédés approximatifs, faciles à suivre, que d'employer des

procédés théoriquement plus parfaits, mais d'une exécution qui en rend le succès douteux.

Le problème que notre Collègue se propose est de trouver le moindre nombre possible de centres, pour tracer la courbe qui approche le plus de l'ellipse : il le résout par des considérations géométriques aussi simples qu'ingénieuses, et trace l'anse de panier avec cinq centres dont il détermine la position par une construction facile à exécuter. Le minimum et le maximum de courbure, situés aux extrémités des petits et des grands axes, sont donnés par trois arcs qui sont réunis par deux autres, décrits avec des centres et des rayons que la construction donne également. Suivant cette construction, l'arc de cercle, réunisssant ceux qui passent aux extrémités du petit et du grand axe, est décrit d'un rayon moyen proportionnel géométrique entre les rayons de ces deux cercles et sa courbure, et se confond sensiblement avec celle des deux premiers. *A* et *B* étant les deux demi-axes, les rayons des cercles extrêmes sont $\frac{a^2}{b}$ $\frac{b^2}{a}$, et l'arc moyen a pour rayon $\sqrt{a\,b}$. La même construction donne les rayons et la situation des centres d'une manière très élégante.

En exécutant la construction en grand, dit l'auteur, avec les soins convenables, et cons-

truisant l'ellipse sur les mêmes axes, on s'assurera que les deux courbes n'ont entr'elles que des différences insensibles; ce qui doit être, puisque ce procédé ne présente rien qui ne soit fondé sur la plus exacte théorie. Il peut être pratiqué par les graveurs qui ont fréquemment des ellipses à tracer, et qui ne peuvent guère y procéder qu'avec le compas.

*La multiplicité des images d'un même objet réfléchies par les miroirs plans non métalliques*, est le sujet d'un second mémoire dans lequel M. Gergonne a soumis ce phénomène à l'analyse. On sait que le rayon lumineux qui vient frapper obliquement un miroir non métallique, réfléchi en partie par la surface antérieure de la glace, présente à l'œil de l'observateur une image située aussi loin derrière le miroir que l'objet est en avant; que le reste du rayon, réfracté dans l'épaisseur du verre, va frapper la face étamée, et se réfléchit vers la surface antérieure qu'elle traverse en partie avec une seconde réfraction pour porter à l'œil une seconde image. Une petite portion de la lumière étant de nouveau réfléchie par la surface antérieure, les images se multiplient jusqu'à ce que toute la lumière capable d'affecter l'œil soit absorbée. Comme les rayons qui émanent d'un même objet ont nécessairement avec

différens points de la surface de la glace des directions différentes, le rayon incident direct sera le seul qui présentera l'image dans la même position; les autres se croisant nécessairement forment par leur réunion une courbe dont l'auteur a cherché la nature par des procédés analytiques très élégans. Cette recherche le conduisant à l'équation de courbes qui sont des développées d'ellipses, dont il donne la construction en menant par l'œil des tangentes à ces courbes; la réunion des points de tangence fournit une autre courbe dont il a aussi obtenu l'équation, et qui donne le lieu des différentes images. De ces recherches, l'auteur a tiré les conséquences suivantes, la plupart très-remarquables.

« 1.° Quelle que soit la direction du rayon » incident, les rayons réfléchis correspondans » sont normaux à une suite d'ellipses sembla- » bles et concentriques, qui ont pour centre » commun le lieu où serait l'image unique, si » le miroir était métallique, image qui existe » ici, mais dont l'apparence est peu sensible.

» 2.° Ces ellipses ont leur grand axe perpen- » diculaire et leur petit axe parallèle à la sur- » face du miroir. La situation de la lumière » n'a d'influence que sur la situation de leur » centre commun, elle n'en a aucune sur leurs » dimensions.

» 3.° Ces dimensions croissent uniformément » d'une ellipse à l'autre, de telle manière que » les deux axes de la $N^{eme}$ sont égaux à $N$ » fois les deux axes de la plus petite; d'ailleurs » ces axes sont, toutes choses égales, propor- » tionnels à l'épaisseur de la glace, et les ellip- » ses tendent de plus en plus à devenir des » cercles, à mesure que le pouvoir refringent » de la glace devient plus considérable. La posi- » tion du foyer dans chaque ellipse est d'ail- » leurs indépendante de ce pouvoir refringent. » Dans la plus petite ellipse, l'excentricité est » exactement double de l'épaisseur de la glace.

» 4.° Les ellipses étant tracées, on trace » leurs développées par approximation, au » moyen des intersections consécutives de leurs » normales; ces développées semblables comme » les ellipses, et dont les dimensions croissent » comme les nombres 1, 2, 3, 4,.. sont les » caustiques auxquelles les divers rayons réflé- » chis donnent naissance.....

» 5.° Si le pouvoir refringent de la glace » était nul, les ellipses se réduiraient à une ligne » droite, perpendiculaire à la glace, les images » seraient toutes sur cette droite, à des dis- » tances égales entr'elles, et doubles de l'épais- » seur de la glace: si au contraire le pouvoir » refringent de la glace était infini, les ellipses

» deviendraient des cercles, et toutes les images
» se confondraient en une seule.

» 6.° Si les deux surfaces planes du miroir,
» au lieu d'être rigoureusement parallèles, étaient
» inclinées entr'elles, les images ne seraient
» situées sur une courbe plane, qu'autant que
» l'œil et la lumière seraient situés dans le
» plan perpendiculaire aux deux faces du mi-
» roir, lequel plan ferait aussi celui de cette
» courbe. Dans tous les cas, les images seront
» sur une courbe à double courbure.

» 7.° Si donc en faisant faire au miroir une
» révolution, sans lui faire changer de plan, les
» images sont constamment sur une courbe plane
» dont le plan passe par l'œil et par la lumière,
» on pourra être certain que les deux surfaces
» de ce miroir sont à la fois planes et paral-
» lèles; si cela n'a lieu que pour une seule
» situation, les surfaces seront inclinées. »

M. Valentin a communiqué à la Société *l'observation d'une éclipse totale de soleil* qui lui a été envoyée des Etats-Unis par le sénateur Mitchill. Ce grand phénomène qui n'aura plus lieu pour la génération présente, et dont feu Lalande avait regretté publiquement de ne pouvoir être témoin, parce que son âge l'empêchait de se transporter dans l'Amérique septentrionale où il devait être visible, a été observé en diffé-

rentes parties des Etats-Unis. Les résultats de ces observations déposés dans les archives de notre Société depuis 1809, n'ayant été communiqués qu'au savant astronome le baron de Zach par notre Collègue, et devant être peu connus, pourront intéresser ceux qui se livrent à l'étude des phénomènes célestes.

La grande éclipse de soleil annoncée pour le 16 juin 1806, a été complète pour les États de la nouvelle Angleterre, les contrées de la nouvelle Yorck, de la Pensilvanie, et de l'Ohio situées entre le 41° 35' et le 43° 5' de latitude nord. L'atmosphère ayant été très sereine et sans nuages pendant toute la durée du phénomène, les détails ont pu être observés avec exactitude. Dans le temps de la vraie conjonction, les deux astres étaient dans le signe des Gémeaux 24 44' 52".

A New-Yorck, l'obscurité commença au temps prédit, et la lune rendit le soleil invisible, sur une étendue de 11 doigts 2/3 environ. La petite portion du soleil, qui demeura visible, ressemblait à un croissant; le crépuscule fut tel dans la pénombre, que l'on vit briller la planète de Vénus.

A Albany, au fort d'Orange, d'après l'observation de M. *Siméon* de With, l'éclipse a commencé à 9 h. 12' 57", la fin a eu lieu à 12 h. 38' 8"; le passage du centre s'est fait à

11 h. 10' 35" 5'''; la latitude de cette observation est de 42° 38' 39" nord, et la longitude de 73° 47' ouest, Greenwich.

A Kinderhook, sur le côté oriental du fleuve d'Hudson, à 39 milles au-dessous d'Albany, et à 145 au nord de New-Yorck, d'après MM. *Ferrer* et *Garnett*, la nuit fut complète pendant l'éclipse.

A Coopertown, près du lac Otsego, dans l'État de New-Yorck, à 9 h. 50', un point noirâtre commença à paraître au bord oriental du soleil, à 11 h. 12': il était tout-à-fait obscurci et les étoiles étaient visibles; à 11 h. 14', un point brillant parut au bord occidental, cependant on vit encore quelques étoiles, et Vénus conserva son éclat jusqu'à midi 40'.

La suppression subite de l'influence de la lumière solaire sur la surface de la terre, par l'interposition de la lune, reproduisit les phénomènes propres à la nuit; l'air se rafraîchit, on sentit de la rosée, et le thermomètre descendit à New-Yorck de 18° Farenheit; les oiseaux domestiques regagnèrent les maisons, ceux qui ne chantent que de nuit firent entendre leur voix.

* A l'occasion de l'observation de la grande éclipse de 1806, M. Louis VALENTIN a examiné la question depuis si long-temps agitée de l'influence des phénomènes célestes sur la santé

des hommes. « Beaucoup d'observateurs, » dit-il, chez les Anciens et chez les Modernes, » ont cherché à apprécier, non-seulement » l'influence du cours des astres, mais encore » des éclipses sur la santé de l'esprit et du » corps; ils ont proposé des théories que » d'autres ont renversées; chacun a fourni ses » preuves; des partis se sont formés; mais » du choc des opinions opposées, la vérité » n'est pas encore sortie triomphante. » Il tire des fastes de l'art un grand nombre d'observations, apportées par les partisans de l'une et de l'autre opinion, les oppose entr'elles et les discute. Il remarque que la grande éclipse de 1806 n'a eu aucune influence sur la vie, soit dans l'état de santé, de maladie ou de convalescence; qu'il n'y a eu en 1806 aucune épidémie dans les États-Unis, mais seulement en 1807, plus d'un an après cet événement mémorable. Il termine, en invitant les observateurs de tous les pays, à réunir leurs efforts pour résoudre une question aussi importante et depuis si long-temps en litige.

M. Charles-Léopold Mathieu a fait au Puy-de-Dôme *des observations sur l'attraction terrestre*, dont il a communiqué le résultat à la Société. Cette Montagne si fameuse par les expériences barométriques, tentées pour la

première fois, d'après les vues de *Pascal*, et portées de nos jours à leur dernier degré de perfection par M. *Ramond*, présente une hauteur médiocre, et un isolement complet au-dessus de vastes plaines; ce qui semble l'avoir destinée à servir d'instrument aux recherches et aux observations des physiciens. La déviation du fil à plomb, observée au Pérou par la Condamine, et depuis en différens lieux, avait prouvé que l'attraction était inhérente à toutes les parties de la terre, et que cette force devenait sensible dans ces parties, quand leur masse et leur isolement les rendaient capables de contrebalancer d'une quantité appréciable l'action générale de ce grand corps. M. Mathieu croit avoir trouvé une nouvelle preuve de cette vérité dans l'arrangement et la disposition que prennent les vapeurs atmosphériques autour du sommet du Puy-de-Dôme. Il rapporte que, lorsque la pluie cessant, l'atmosphère éclaircie présente des groupes de nuages isolés dans une région voisine du sommet de la montagne; si quelque vent léger vient à les pousser dans sa direction, on les voit, parvenus à une distance de 50 pieds environ, s'abaisser sensiblement vers cette masse, en parcourir les flancs, en raser le sommet, jusqu'à ce qu'éloignés à une distance trop grande pour être attirés, ils obéissent

de nouveau à leur force d'ascension, se relèvent et se placent dans la couche d'air que leur assigne leur poids spécifique. M. MATHIEU a aussi remarqué que, par les temps brumeux, lorsque l'air est calme et la cime de la montagne enveloppée de nuages étendus au loin, s'il survient quelque coup de vent, capable de rompre le brouillard, le sommet reste voilé et enveloppé jusqu'à ce que la force du vent, supérieure à celle qui les retient, parvienne à les éloigner à une distance où la force attractive de la montagne cesse de se faire sentir. Ces deux observations, qui peuvent être répétées sur d'autres montagnes, offrent un moyen aussi simple que commode d'examiner un fait important que les physiciens sont rarement à portée de pouvoir étudier.

M. PLONGUER, au retour d'un voyage à Bain, a communiqué les *observations* qu'il a recueillies *sur les eaux thermales* de cette commune des Vosges. Après des détails topographiques assez étendus sur le nombre, la position et les issues des différentes sources qui alimentent ces bains, l'exposition des degrés différens de température qu'elles présentent, notre Collégue rapporte leurs impressions sur le corps humain, et les compare à celles que produisent les bains d'eau commune échauffée artificielle-

ment. Il confirme à cet égard les observations des médecins qui leur reconnaissent un mode d'action propre et différent de celui des bains chauds ordinaires; l'effet intérieur de ces eaux l'a encore confirmé dans cette opinion. Les différences entre les effets médicinaux des eaux thermales et ceux des eaux échauffées artificiellement, l'ont déterminé à les comparer relativement à leur propriété de recevoir ou de perdre la matière de la chaleur. Les résultats obtenus par M. Plonguer des expériences qu'il a tentées, expériences qui demandent à être répétées et variées, le font pencher vers l'opinion admise par quelques physiciens, sur la cause de la température des eaux thermales qu'ils croient différente de celle des eaux échauffées artificiellement. L'auteur montre d'ailleurs la plus grande circonspection dans l'explication d'un phénomène qui depuis si long-temps occupe les savans, et dont il croit la solution impossible dans l'état actuel de la science.

### *Chimie végétale. Acides nouveaux.*

M. Braconnot, qui continue, avec un succès égal à son zèle infatigable, ses recherches chimiques sur les substances végétales, vient de constater *l'existence d'un nouvel acide dans les substances acescentes*, c'est-à-dire, celles qui

s'aigrissent immédiatement, lorsqu'on les expose délayées dans l'eau à une douce température; telles sont principalement les substances féculentes. Pour obtenir cet acide, l'auteur délaie l'une de ces substances dans l'eau, la laisse fermenter, et, lorsqu'elle est arrivée au dernier degré d'acidité, il filtre la liqueur, la rapproche en consistance d'extrait, la traite par l'alkool bouillant qu'il clarifie; il évapore la liqueur alkoolique, y projète de l'oxide de zinc délayé dans l'eau bouillante, et produit ainsi un sel peu soluble, qui, purifié, redissous dans l'eau et décomposé par un excès de barite, donne une combinaison qu'il décompose avec l'acide sulfurique affaibli; cet acide se combinant avec la barite laisse l'acide végétal dans toute sa pureté.

Cet acide évaporé en consistance de sirop ne cristallise pas; il a une saveur acide très-prononcée, se décompose au feu et donne de l'acide acétique et du charbon. M. Braconnot l'a obtenu du riz, des haricots, des pois, du suc de betteraves fermenté et aigri, et d'une eau sure, préparée avec le levain des boulangers; il a retrouvé le même acide dans le lait aigri, et parconséquent dans l'acide lactique de Schele, marqué par beaucoup de corps étrangers.

Les substances qui, avant de s'aigrir, éprouvent la fermentation alkoolique avec une certaine énergie, n'ont pas paru propres au développement de cet acide qu'il n'a trouvé ni dans le vinaigre, ni dans la bière aigrie, ni dans le sirop de sucre fermenté et aigri. Les caractères spécifiques de cet acide le distinguent de tous ceux du règne organique, il fallait lui imposer un nom. M. Braconnot, n'ayant pu trouver de dénomination propre à rappeler sans équivoque ses propriétés les plus marquées, a proposé de le nommer acide nancéique, dénomination tirée de la ville où il l'a découvert; il a ajouté à ses recherches sur cet acide le tableau de ses principales combinaisons que nous joignons ici.

M. Braconnot, dans la première partie de son travail sur les champignons, avait signalé deux acides nouveaux; le *Boletus pseudo-igniarius* lui en a offert un troisième, très-remarquable par ses propriétés caractéristiques. Cet acide blanc, cristallisable, d'une saveur acidule, exige 180 parties d'eau, à 15° + 0 R., pour se dissoudre, et seulement 45 parties d'alkool. Il précipite plusieurs dissolutions métalliques et se comporte avec celles de fer d'une manière très-remarquable : il n'agit pas sur celles qui contiennent le fer au minimum, et précipite abondamment celles qui le contiennent au

ancéiqus.

maximum. Cet acide se sublime au feu en prismes tétraèdres applatis, tronqués obliquement à leur sommet; il donne avec l'ammoniaque un sel qui cristallise en prismes tétraèdres qui s'arrangent sous forme de dendrites; sa saveur est fraîche et piquante; il se dissout dans 26 parties d'eau et fournit un bon réactif pour séparer d'une dissolution l'oxide rouge de fer. Il ne produit d'ailleurs aucun changement dans les dissolutions de muriate de chaux, de sulfate de fer vert, de sulfates d'alumine et de manganèse; uni à la potasse, il donne un sel très-soluble, peu cristallisable, et dans la dissolution duquel les acides forment un précipité grenu, qui contient l'acide végétal.

L'acide Bolétique (c'est ainsi que M. Braconnot le nomme), donne avec la chaux, un sel qui cristallise en prismes applatis, légèrement amers, soluble dans 110 parties d'eau environ; avec la barite, un sel peu soluble, qui a la propriété remarquable de brûler rapidement avec scintillation, lorsqu'on le projète sur le fer rouge. Chauffé avec de la limaille de fer, cet acide produit un dégagement de gaz hydrogène et donne une dissolution que les prussiates précipitent en blanc; cette dissolution se trouble par le contact de l'air, et le fer oxidé au maximum s'en sépare avec l'acide. Tous ces faits

sont tellement propres à l'acide Bolétique qu'ils ne laissent aucun doute sur son existence individuelle et distincte des autres corps de la même classe.

M. BRACONNOT a continué ses *Recherches sur les champignons*. Les résultats intéressans et inattendus, auxquels il était parvenu dans la première partie de ce travail, l'ont engagé à le poursuivre et à l'étendre à d'autres espèces; il en est résulté des faits nouveaux.

Le *Boletus pseudo-igniarius* lui a donné les produits suivans :

Eau,
Fongine,
Mucoso-sucré,
Bolétate de potasse,
Matière adipeuse jaune,
Albumine,
Phosphate de potasse en petite quantité,
Acétate de potasse, *idem*,
Acide végétal indéterminé à l'état de combinaison.

La réticulaire des jardins, *Mucor septicus*, Linn., remarquable par la rapidité de son accroissement et par sa belle couleur dorée, a attiré l'attention de notre Collégue. Cette moisissure desséchée lui a donné à la distillation

du sous-acétate d'ammoniaque, de l'huile, du prussiate et acétate d'ammoniaque, produits de la décomposition des substances animales. Le charbon, resté dans la cornue, fournit une cendre presque totalement formée de carbonate de chaux, et qui fait plus du quart du poids de la réticulaire employée. Cette quantité énorme de matière calcaire dans une production aussi éphémère, a attiré l'attention de l'auteur qui croit trouver en elle un passage des champignons aux lithophytes. En coagulant par une chaleur suffisante l'albumine contenue dans la réticulaire, elle donne, par la macération dans l'eau, de l'acétate de potasse, une matière animale précipitée par le tanin et un principe jaune. Ce principe colorant, dissoluble dans l'alkool bouillant, se dépose par refroidissement, sous forme d'un sédiment pulvérulent d'un beau jaune, que les alkalis dissolvent sans altération et que les acides font passer au rouge vif, caractère qui distingue cette matière colorante de celles qui se rencontrent dans les végétaux.

La poussière brune en laquelle se convertit la réticulaire, peu après sa naissance, et que les Botanistes regardent comme analogue à celle des vesses de loup qu'ils prennent pour les graines de ces végétaux, a offert des caractères d'un terreau animal. L'eau bouillante n'a aucune

action sur elle ; elle se dissout en partie dans la potasse et donne une liqueur d'un brun foncé, dans laquelle les acides forment un dépôt. L'acide nitrique la convertit en acide oxalique et en jaune amer. L'acide sulfurique n'a pas d'action sur cette substance ; enfin, elle a donné à la distillation une grande quantité d'huile brune, de sous-carbonate d'ammoniaque, de prussiate et d'acétate du même alkali, et son charbon était imprégné d'ammoniaque et d'acide prussique. Ainsi la réticulaire est composée de

1.° Matière fongueuse très-divisée,

2.° Carbonate de chaux en quantité remarquable,

3.° Albumine,

4.° Matière animale,

5.° Matière adipeuse jaune,

6.° Acétate de potasse.

Le *Phallus impudicus*, si connu par l'odeur fétide qu'il exhale et par sa courte durée, a offert pour principes les matériaux suivans :

1.° Eau,

2.° Fongine,

3.° Albumine,

4.° Matière animale,

5.° Mucus,

6.° Sur-acétate de potasse,

7.° Sur-acétate d'ammoniaque en petite quantité,

8.° Adipocire,
9.° Matière huileuse,
10.° Sucre de champignon,
11.° Phosphate de potasse en petite quantité,
12.° Acide combustible uni à la potasse.

Le *Boletus laricis*, agaric officinal, d'après les expériences de M. BRACONNOT, s'est trouvé composé en grande partie d'une matière résinoïde, d'une nature particulière. Cette substance se dissout dans l'alkool et cristallise sous forme de tubercules alongés; elle est blanche, grenue dans sa texture et peu sapide; lorsqu'elle est pure, elle brûle comme les corps résineux. L'eau froide n'a aucune action sur elle, mais elle se dissout dans une petite quantité d'eau bouillante, et donne un liquide visqueux, filant comme le blanc d'œuf. L'ether chaud, l'huile de thérébentine, les dissolutions alkalines dissolvent cette matière.

L'acide nitrique, même bouillant, a peu d'action sur la matière résinoïde; il la dissout cependant sans donner d'acide oxalique. La dissolution nitrique évaporée laisse la résine employée sous forme de grumeaux. L'acide muriatique bouillant dissout cette matière; la dissolution se trouble par le refroidissement. Cette matière résineuse rougit, comme les autres résines, la teinture de tournesol: propriété qui n'est pas essentielle

à ces corps, comme le pense M. *Bouillon Lagrange;* mais l'effet de la présence d'un acide qui les accompagne, d'après les expériences de M. Braconnot. L'agaric officinal est donc composé de

Résine d'une nature particulière. . . 72.
Matière fongueuse. . . . . . . . . . . 26.
Extrait amer . . . . . . . . . . . . . . 2.

### *Histoire naturelle, Cryptogamie, Fossiles.*

Quoique l'étude de la Cryptogamie ait fait, depuis *Michelli* et *Dillen*, de très-grands progrès par les travaux ingénieux de *Hegwig*; on ne peut se dissimuler que cette partie de la Botanique ne devienne de jour en jour plus difficile, à cause des conquêtes qui se font journellement dans cette classe du règne végétal. M. Mougeot, notre associé à Bruyères, qui cultive la botanique avec de grands succès et désire d'en faciliter l'étude, a conçu le projet de publier, conjointement avec M. *Nestler*, *les espèces cryptogames des Vosges et du Rhin*, en présentant au public non de simples descriptions ou même des images gravées, mais les plantes elles-mêmes accompagnées de leurs dénominations. Déjà trois fascicules, composés chacun de 100 espèces, ont paru. Ce genre de collection dont l'Allemagne, la Suisse et l'An-

gleterre offrent des exemples, et qui renferment des espèces très-rares, doit inspirer aux Botanistes le plus vif intérêt, et mérite d'être favorablement accueilli pour l'exactitude scrupuleuse que les auteurs ont mise dans la détermination des espèces, le choix des échantillons et les précautions qu'ils ont prises pour en assurer la conservation. La supériorité de ces collections sur lesplanches, les mieux exécutées sera facilement sentie; on conçoit qu'il est impossible à l'art de représenter exactement la structure des parties qui composent d'aussi petits objets. La propriété importante qu'ont le plus grand nombre de ces plantes, de se conserver sans altération dans leur forme, souvent même avec la vivacité de leurs couleurs, et de reprendre vie dès qu'on les plonge dans l'eau, fournit aux observateurs tous les moyens de les étudier. MM. Mougeot et Nestler épargnent donc beaucoup de temps et de recherches aux amateurs des plantes cryptogames, en leur offrant des collections si propres à applanir les difficultés qui se rencontrent si fréquemment dans l'étude de cette partie microscopique de la Botanique. Le tableau suivant comprend 145 espèces dont la Flore de Lorraine se trouve enrichie par les soins de ces Botanistes, et 33 qui augmenteront la Flore Française; celles-ci sont indiquées par un *.

**Fasc. I.**

Nos 6. Aspidium oreopteris, Swartz.
11. Sphagnum capillifolium, Hedw.
16. Weissia controversa, Hedw.
18. Grimmia apocaula, Hedw. fil.
19. Didymodon homomallum, Hedw.
* 32. Bryum longicollum, Swartz.
35. Bartramia halleriana, Hedw.
37. Diphyscium foliosum, Mohr.
38. Buxbaumia aphylla, Linn.
43. Hypnum muticum, Swartz.
49. Jungermannia reptans, Linn.
52. ——————— tomentella, Ehrh.
54. ——————— palmata, Hedw.
58. Lecidea decipiens, Achar.
59. Gyrophora cylindrica, Achar.
65. Imbricaria diatrypha, Decand.
67. Placodium ochroleucum, Decand.
68. Squammaria lentigera, Decand.
75. Hysterium conigerum, Pers.
76. ——— pinastri, Schrad.
77. Xyloma acerinum, Pers.
78. ——— alneum, Pers.
79. Sphaeria typhina, Pers.
80. ——— disciformis, Hoffm.
81. ——— herbarum, Pers.
82. ——— complanata, Decand.
83. Sclerotium erysiphe, Pers.
86. Aecidium berberidis, Pers.
87. ——— cyparissiæ, Decand.
88. ——— tussilaginis, Gmel.
89. ——— crassum, Pers.

Nos 90. Uredo lini, DECAND.
91. —— alchemillæ, PERS.
92. —— ruborum, DECAND.
93. —— scutellata, PERS.
* 95. Geoglossum hirsutum, PERS.
96. Peziza solenia, DECAND.
97. Erineum fagineum, PERS.
98. ——— tiliaceum, PERS.
99. ——— alneum, PERS.
100. ——— populinum, PERS.

Fasc. II.

106. Asplenium germanicum, WEIS.
115. Andreæa alpina, HEDW.
* 116. ——— rothii, WEB et MOHR.
118. Trichostomum pallidum, HEDW.
119. ————— heterostichum, HEDW.
123. Dicranum flexuosum, HEDW.
125. ——— strumiferum, EHRH.
139. Leskea trichomanoïdes, HEDW.
141. Hypnum molluscum, HEDW.
142. ——— striatum, SCHREB.
145. ——— murale, DICKS.
149. Jungermannia pubescens, SCHRANK.
* 150. ————— pallescens, EHRH.
158. Eudocarpon fluviatile, DECAND.
156. Physcia fallax, DECAND.
162. Imbricaria pulverulenta, DECAND.
164. Collema nigrescens, ACHAR.
Nos 168. Cornicularia aculeata, ACHAR.
168. Urceolaria scruposa, ACHAR.
170. ——— bryophila, ACHAR.
172. Lecidea vesicularis, ACHAR.
173. ——— icmadophila, ACHAR.

* 174 Schizoxylum sepincola, Pers.
175. Xyloma leucocreas, Decand.
* 176. ——— Andromedæ, Pers.
177. Næmaspora crocea, Pers.
178. Sphæria fusca, Pers.
179. ——— faginea, Pers.
* 180. ——— coccinea, Pers.
* 181. ——— acuta, Pers.
183. Aecidium cornutum, Pers.
184. ——— cancellatum, Pers.
185. ——— leucospermum, Decand.
186. ——— pini, Gmel.
187. Uredo miniata, *var. a.* eglanteriæ, Pers.
188. —— farinosa, *var. a.* salicis capreæ, Pers.
189. —— Suaveolens, Pers.
190. —— candida, Pers.
191. Puccinia anemones, Pers.
192. ——— circææ, Pers.
193. ——— rubi, Decand.
194. ——— phaseolorum, Decand.
198. Erineum acerinum, Pers.
199. ——— vitis, Schrad.
* 200. ——— betulinum, Rebent.

Fasc. III.

208. Pteris crispa, Swartz.
209. Sphagnum squarrosum, Pers.
210. Pterogonium filiforme, Hedw.
211. Didymodon capillaceum, Swartz.
212. ——— longirostrum, Web et Mohr.
* 213. ——— flexicaule, Schleich.
* 214. Trichostomum patens, Hedw.
215. ——— fasciculare, Schrader.

218. Barbula convoluta, HEDW.
219. Polytrichum alpinum, LINN.
220. Bryum nutans, SCHREB.
221. ——— alpinum, LINN.
222. ——— turbinatum, SWARTZ.
223. ——— bimum, SCHREB.
224. Leskea polycarpa, EHRH.
* 231. hypnum rugulosum, WEB et MOHR.
234. ——— stellatum, SCHREB.
236. ——— albicans, NECK.
* 240. Jungermannia incisa, SCHRAD.
* 242. ——— funckii, VEB et MOHR.
* 243. ——— emarginata, EHRH.
* 244. ——— ciliaris, LINN.
249. Gyrophora proboscidea, ACHAR.
250. ——— erosa, ACHAR.
256. Imbricaria acetabulum, DECAND.
257. Thelotrema lepadium, *a.*, ACHAR.
258. Patellaria ventosa, DECAND.
* 259. Cladonia molariformis, HOFFM.
263. Sphærophoron fragile, PERS.
266. Hysterium pulicare, Pers.
267. ——— fraxini, PERS.
268. Xyloma salignum, PERS.
269. ——— populinum, PERS.
270. Polystigma rubrum, PERS.
* 271. ——— fulvum, PERS.
274. Sphæria melogramma, PERS.
* 275. ——— ribesia, PERS.
276. ——— deusta. PERS.
* 277. ——— fimbriata, var. carpini, PERS.
278. ——— nivea, PERS.
* 279. ——— pulchella, PERS.

* 280. ——— tubæformis, Pers.
* 281. ——— ægopodii, Pers.
* 282. Scleroderma cervinum, Pers.
283. Nidularia striata, Bull.
* 284 Trichia clavata, Pers.
* 285. Aecidium elatinum, Alb. et Schw.
286. ——— rumicis, Pers.
287. ——————— var. grossulariæ, Pers.
288. Uredo linearis, var. frumenti, Pers.
* 289. ————— var. polypodii, Pers.
290. ——— cruciferarum, Decand.
291. ——— segetum, Pers.
* 292. Puccinia graminis, var. arundinis, Pers.
293. ——— rosæ, Decand.
294. ——— fricariæ, Decand.
295. Boletus perennis, Linn.
* 296. Hydnum concrescens, Pers.
* 297. Thelephora terrestris, Ehrh.
* 298. Peziza pithya, Pers,
* 399. Dematium herbarum, Pers.

Les espèces marquées d'un astérisque sont celles dont il n'est point parlé dans les dernières Flores Françaises, par MM. De Lamarck et Decandole.

*Les pierres figurées que l'on trouve aux environs de Nancy*, et que l'on emploie à la décoration des jardins et à la construction des rochers artificiels, ont été le sujet d'une dissertation dans laquelle M. Haldat a cherché à rassembler tous les faits propres à les caractériser. Ces productions singulières qui n'ont pas

encore fixé l'attention des Naturalistes, se distinguent principalement par des canaux légèrement coniques, convergens vers les bases communes de ces cônes, et ramifiés à la manière des végétaux. Les canaux qui traversent ces m asses flerreuses selon leur moindre épaisseur, affectant généralement la direction verticale, semblent avoir donné passage à des tiges ou à des racines de végétaux. Elles sont composées de coquilles marines et fluviatiles, et de sable calcaire rassemblés dans une pâte de même nature, dont la dureté approche de celle de l'albâtre; elles se trouvent constamment à la surface de la terre, dans les lieux les plus élevés du pays, sur les plateaux des montages calcaires qui environnent Nancy, et qui séparent la Moselle de la Meurthe, avant leur jonction à deux lieues au-dessous de cette ville.

Les inductions que l'on peut tirer de leur configuration intérieure, de leur gisement et de leur situation dans des lieux découverts et dégarnis d'arbres squ'elles semblent avoir exclus des terrains qu'elles occupent, ont servi de base à l'hypothèse que M. Haldat a proposée sur leur origine. Il a cru trouver, dans le bouleversement des roches calcaires du pays et dans la structure de ces pierres, les preuves d'une grande révolution dans laquelle les eaux,

surchargées de carbonate de chaux, auraient déposé sur les plateaux des montagnes des environs de Nancy, auparavant peuplées de végétaux, un ciment qui a réuni les fragmens calcaires et les fossiles dont ce terrain était composé, et qui saisissant les racines de ces végétaux, les a fait périr en les privant de nourriture. Ces racines décomposées à la longue, auraient, dans cette hypothèse, laissé vides les espaces qu'elles occupaient, et donné naissance aux cavités qu'on y remarque. Pénétré de la difficulté des recherches de ce genre, M. Haldat n'a proposé cette explication qu'avec la circonspection nécessaire à tout observateur qui s'occupe de la théorie de la terre, et qui cherche à remonter à l'origine de ses révolutions.

### *Physiologie. Anatomie pathologique. Pharmacie. Médecine légale.*

M. Vautrin a examiné *pourquoi les nations du Nord consomment plus d'alimens que les peuples du Midi, et pourquoi l'on éprouve généralement plus d'appétit en hyver qu'en été.* Il a discuté avec sagacité cette double question qui offre depuis long-temps de grandes difficultés, et s'est efforcé de concilier les phénomènes qu'elle présente avec les lois de la propagation du calorique. L'appétit, selon l'auteur,

est le signe du besoin ; le besoin annonce l'accroissement ou la perte de la substance animale, mais plus ordinairement la perte dans les adultes; l'un et l'autre demandent à être réparés par la nourriture. On est généralement persuadé que le besoin est plus impérieux pendant les chaleurs qu'au milieu des frimas, parce que le corps s'épuise par des transpirations plus abondantes ; cependant il est bien prouvé que durant les chaleurs l'appétit et les facultés digestives languissent. L'homme et les animaux qui se rapprochent de son organisation, éprouvant à la fois des pertes plus considérables, et ayant moins de moyens de les réparer, devraient donc succomber à cette double cause d'épuisement. M. Vautrin cherche à justifier la nature de cette contradiction apparente, en prouvant que la perte de substance est réellement plus grande en hiver qu'en été.

La transpiration insensible, dit l'auteur, étant la voie par laquelle notre substance s'écoule pour se renouveler sans cesse par le système de la nutrition, devra s'accroître avec l'augmentation des causes qui la produisent et l'entretiennent ; mais on ne peut douter que la matière de la chaleur, dont la faculté expansive est la cause première de toute évaporation, ne soit aussi celle de la transpiration qui est une

évaporation de la substance animale. D'après les lois de la propagation du calorique, la perte qu'en fait un corps est d'autant plus grande que sa température surpasse davantage celle des corps environnans; la chaleur du corps humain surpassant donc celle de l'air qui nous environne, d'une quantité plus grande en hiver qu'en été, dans les climats septentrionaux que dans les climats chauds, et la dissipation de cette chaleur devant être plus abondante, elle augmentera l'évaporation de la substance animale qu'elle entraîne avec elle. L'appétit sera plus grand en hiver qu'en été, dans le nord qu'au midi, parce que la perte plus considérable de substance exige une réparation proportionnée. M. Vautrin résout ensuite quelques difficultés relatives à la puissance qu'a le froid de contracter le système exhalant à la surface du corps, et rassemble un grand nombre d'argumens contre l'opinion de ceux qui prétendent que la transpiration est plus abondante en été qu'en hiver, dans un air chaud que dans un air froid. Il lui paraît impossible que la dissipation de la chaleur animale, qu'il regarde comme la cause principale de la transpiration, et qui généralement doit être six fois plus grande en hiver qu'en été, puisse produire une dissipation plus grande de substance lorsqu'elle est moindre. L'ardeur que nous éprouvons en été, la

faiblesse qui la suit, sont, selon l'auteur, les effets de cette accumulation de la matière de la chaleur. Nous omettons beaucoup d'autres argumens favorables à cette opinion, mais qui ne peuvent être bien appréciés que dans la dissertation.

M. Mandel a observé *une transformation organique très-extraordinaire du poumon en une substance gélatineuse.* Le sujet de cette observation, faible, valétudinaire, affecté à diverses époques de sa vie de maladies lymphatiques et cutanées, long-temps tourmenté de peines morales qui l'ont enfin conduit au tombeau, avait été soumis à différens modes de traitement que notre Collégue expose en détail. Ayant enfin succombé à une fièvre hectique, qui, pendant sa longue durée, offrit des symptômes très-variés et d'un diagnostic obscur, on désira de connaître les lésions organiques qui avaient pu les produire. L'ouverture du cadavre fut faite en présence du docteur *Valentin*, qui a aussi consigné la même observation dans un mémoire sur les fluxions de poitrine. Le ventre était dans un état de météorisme considérable, et le foie déplacé vers la gauche; une tumeur assez volumineuse, adhérente au centre du diaphragme, avait causé ce déplacement et celui du cœur qui se portait à droite. Mais ce qui frappa d'étonnement tous les observateurs, ce

fut l'état du poumon. Le double organe, qui remplit la poitrine, avait conservé sa forme, sa couleur et les apparences de son organisation, tandis qu'elle était absolument détruite. Ayant incisé la pleure pulmonaire qui l'enveloppait encore, on ne trouva qu'une substance gélatineuse, assez homogène, et dans laquelle se distinguaient à peine quelques débris des vaisseaux sanguins et aériens. Comme cette transformation n'a pu se faire que par un long travail de la nature, on ne peut douter que le sujet de cette observation n'ait été dans cet état long-temps avant sa mort; qu'il n'ait vécu par conséquent avec des poumons incapables d'exécuter l'acte de la respiration. Mais ce qui n'est pas moins étonnant, c'est qu'une lésion aussi importante n'ait été, en aucun temps de la maladie, annoncée par quelque gêne dans la respiration qui ait pu la faire soupçonner. Sans vouloir expliquer un fait aussi extraordinaire, l'auteur a proposé quelques réflexions sur les causes qui ont pu produire cette transformation, et cependant soutenir la vie pendant assez long-temps.

M. Mandel, dans une *Dissertation sur la composition et les vertus de la Boule d'acier, dite Boule de Nancy*, a indiqué les usages généraux auxquels elle est appropriée, et spécifié les affections auxquelles on peut opposer

l'action de cet utile remède, qui remplace avantageusement les eaux martiales, que l'on a toujours sous la main, et dont on peut faire varier la puissance par la plus ou moins grande quantité de fer qu'on introduit dans la dissolution. Examinant ensuite les causes qui ont diminué la réputation dont jouissaient, à juste titre, les Boules martiales préparées dans cette ville, il l'a trouvée dans l'inexatitude de la composition et les vices de fabrication de celles que préparent illégitimement des artisans étrangers à la pharmaceutique. M. Mandel a prouvé cette assertion par des analyses comparées de ces boules de fabrique et de celles préparées selon les règles de l'art dans les pharmacies de Nancy; et pour mettre les chimistes et les médecins en état d'en juger, il en décrit la vraie composition, et expose le mode de préparation suivi et adopté généralement. Il a donné, dans les mêmes vues, la recette de la Boule martiale de Molsheim, qui est la même que celle de Nancy, mais à laquelle on ajoute des substances aromatiques et emménagogues. Cette dernière recette ayant été perdue à la suppression de la chartreuse de Molsheim, où on préparait ce remède, notre Collégue a cru bien mériter du public en lui conservant une compositiou dont il avait été assez heureux pour se procurer la

recette; l'extrait de ce Mémoire a été inséré dans le journal de pharmacie.

M. HALDAT a soumis au jugement de la Société, pendant plusieurs séances, diverses parties d'une *dissertation médico-légale sur l'application des sciences physiques à l'examen critique du témoignage des hommes*. Cette dissertation, extraite d'un ouvrage qu'il se propose de publier sur l'application de la chimie à la recherche des délits et des crimes, a pour but de fournir à la jurisprudence les principes de physique, au moyen desquels on peut apprécier avec certitude les témoignages des hommes dans les actes les plus importans de l'autorité publique. La première partie destinée à constater la possibilité des faits, condition sans laquelle aucun jugement ne peut avoir lieu, consacre ce principe; que toute action criminelle se compose nécessairement d'un acte physique; il proscrit donc pour jamais les crimes imaginaires attribués à la magie dans les siècles d'ignorance, et établit des règles positives pour apprécier la possibilité des diverses espèces de crimes.

La seconde partie qui traite de l'idonéité physique des témoins et des qualités que doivent réunir les témoignages pour porter la conviction dans l'ame des juges, rassemble, sous un double point de vue, toutes les règles de critique,

auxquelles les témoignages doivent être soumis, en les considérant relativement à l'organe par lequel est reçue la sensation qui leur sert de fondement, et relativement aux causes physiques qui peuvent l'empêcher ou la modifier. Les témoignages oculaires et auriculaires sont examinés d'après les lois de la vision et de l'audition ; toutes les circonstances qui peuvent en augmenter ou en diminuer la certitude, y sont discutées avec les détails qu'exigent des questions de cette nature et de cette importance, et éclairées de toutes les lumières que peut y répandre la physique de nos jours. L'auteur a soumis à de semblables règles de critique les témoignages établis sur le rapport des organes du goût de l'odorat et du toucher, et a terminé par l'examen de quelques questions accessoires, qui se rattachent à son sujet.

La nature des objets traités dans cette dissertation, le choix des moyens qui servent à leur examen ne permet pas de l'analyser avec plus de détails ; mais comme elle doit incessamment paraître, le public pourra plus facilement juger si les efforts qu'a faits l'auteur pour enrichir la jurisprudence criminelle de nouveaux moyens, auront pour le bien de l'humanité, le résultat qu'il espère en obtenir.

M. Louis Valentin se propose de publier *deux mémoires* de *Médecine-pratique* : l'un sur

les fluxions de poitrine, dont il a déjà lu deux morceaux à la Société; l'autre sur les bons effets de l'action du feu dans plusieurs affections de la tête et dans quelques maladies aiguës.

## *Économie, Agriculture, Arts.*

M. Plonguer, qui a rétabli en 1810 le puits salé de Dieuze, a communiqué à la Société le résultat des travaux qu'il a entrepris pour améliorer la distribution et les moyens d'extraction des eaux, qui alimentent la saline de Château-Salins. Après avoir donné la description des puits et puisards dans lesquels se rassemblent les eaux muriatiques de cet établissement, des différens degrés de salure de ces sources, de leurs communications et des machines employées à les extraire; M. Pponguer expose les opérations par lesquelles il est parvenu à perfectionner ces constructions. L'une des principales a été de réunir, dans un même réservoir, les eaux des deux sources qui se tiraient séparément; ce qui simplifie la construction et procure l'avantage d'obtenir les eaux constamment au même degré de salure. La seconde opération a eu pour objet le perfectionnement des machines employées à les extraire; elle a consisté à substituer aux pompes auparavant employées un chapelet qui suffit pour alimenter la saline et n'exige que

l'action de 5 chevaux, tandis que le mécanisme ancien en demandait 13, employés pendant le même temps.

M. Bertier, dans son mémoire, qui a obtenu une médaille d'encouragement *sur les causes de la cherté du bois*, attribue le renchérissement extraordinaire de cette denrée à la consommation trop considérable, et trouve le moyen d'en faire baisser le prix dans une économie mieux entendue. Le perfectionnement des foyers et fourneaux de toute espèce, la substitution de la tourbe au bois, la suppression des échalas dans la culture de la vigne, l'emploi des pierres factices de MM. Fleuret dans les constructions rurales et la conduite des eaux, l'usage des sacs en remplacement des tonneaux employés pour le transport de nos sels à l'étranger, offrent un ensemble de moyens, dont l'auteur a prouvé l'utilité et l'efficacité par des faits avérés et des raisonnemens plausibles.

C'est sur-tout dans la consommation excessive du bois pour les usinesde tout genre, que l'auteur trouve la cause de la cherté du bois. Il indique, à l'exemple de l'Angleterre, l'emploi de la houille, qui seule a pu éloigner la ruine totale des forêts de ce pays, dont l'industrie est consacrée aux grandes fabrications; il énumère les avantages que le charbon de terre peut procurer

à la société, en favorisant la conservation des forêts, la culture des bois pour la marine, et forme des vœux pour que toutes les usines soient réduites à ce combustible. Tels sont les moyens de diminuer actuellement la consommation et par conséquent la cherté. Quant à l'avenir, on préviendra le retour du mal, en augmentant le produit de nos forêts, par le repeuplement exact des vides, leur aménagement mieux dirigé, la prolongation de l'époque des coupes, et par des procédés plus parfaits dans l'exploitation, qui, selon l'auteur, consistent à substituer la scie à la hache, à couper entre deux terres. Il supprime absolument la pâture dans les forêts ; propose d'interdire la conversion du gros bois en charbon ; enfin il fait sentir la nécessité d'apporter à la conservation des forêts la surveillance la plus active, en multipliant les gardes, en éclairant le peuple sur ses vraies intérêts, et en exécutant les grands desseins de S. M. l'Empereur, sur la suppression de la mendicité. L'auteur termine par un projet capable d'augmenter les terrains boisés, qui consiste à planter le sommet des montagnes, les terres incultes, les grandes routes, les chemins vicinaux, les rives des eaux stagnantes et courantes, à multiplier les haies vives, les vergers et les plantations dans les terrains communaux.

Le mémoire de M. Letemple, qui a obtenu une médaille sur le même sujet, présente le tableau historique du renchérissement progressif du bois, depuis les premières années de la Révolution jusqu'à nos jours; et pour en assigner la cause, il entre dans les détails les plus étendus. Le prix du bois a dû suivre celui des autres objets de commerce; la dépréciation du papier-monnoie et l'habitude de vendre à un prix élevé après le retour du numéraire furent les causes premières de la hausse. Mais pourquoi le prix de ce combustible est-il augmenté de deux tiers en 1800, aulieu d'un tiers seulement, comme les autres denrées? L'auteur en trouve la cause dans le renchérissement de la main-d'œuvre et les manœuvres de l'agiotage, qui ne tardèrent pas à l'élever à un prix exorbitant. Tous les moyens de la cupidité, le monopole, les enchères clandestines, les opérations destinées à éloigner de nos marchés les bois de plusieurs cantons qui les avaient toujours alimentés, amenèrent une hausse si rapide, que le peuple et les administrations dûrent s'en alarmer. L'inquiétude pour l'avenir, les coupes forcées, les délits forestiers alors très-mal réprimés, les défrichemens illégaux, l'accroissement de la population, la multiplication des usines à feu dans le voisinage de notre Ville: telles sont les causes assignées

au renchérissement d'une denrée qui a excité la sollicitude de la Société.

L'auteur expose encore l'influence de plusieurs causes accessoires ; et comparant la consommation et les ressources actuelles avec la consommation et les ressources anciennes, il détermine le prix réel du bois, et cherche à le distinguer du prix factice. Mais le retour de l'ordre, l'aménagement de nos forêts, la répression des délits forestiers, et l'emploi de la houille dans les grandes usines, doit bientôt, en dépit même de l'agiotage, le ramener à un prix assez modéré pour calmer les inquiétudes, sans cependant pouvoir espérer de l'obtenir au prix ancien. Exposant ensuite les moyens de le maintenir dans de justes bornes, il rejette toute espèce de taxe comme inutile et dangereuse ; indique les moyens de rendre la consommation plus productive, afin d'économiser le combustible ; propose de diminuer la concurrence dans les enchères publiques, en éloignant les acquéreurs inutiles à l'état et nuisibles au public, par un mode de paiement qui exige des mises plus considérables de fonds, de restreindre le droit qu'ont les directeurs d'usines de s'approvisionner en concurrence avec la police, de vendre administrativement les bois communaux, et d'en distribuer le prix de manière que les communes les plus riches

viennent au secours des plus pauvres. Il termine enfin par l'exposition des moyens propres à multiplier le bois par des plantations, et à en diminuer la consommation par l'usage des combustibles qui peuvent le remplacer.

M. Plonguer a rassemblé, *sur les effets du défrichement des montagnes et des coteaux à pente raide*, des observations très-propres à faire juger de l'influence que cette opération doit avoir sur les progrès de l'agriculture. Après avoir détaillé les effets que l'on devait naturellement attendre des procédés suivis dans le défrichement des terrains de cette espèce, il expose les inconvéniens qui doivent résulter de l'arrachement inconsidéré des arbres et arbustes que nos ancêtres conservaient et propageaient aux flancs des coteaux; de la destruction des gazons et de tous les végétaux vivaces qui les tapissaient, laquelle devait bientôt livrer les terres légères à l'action destructive des pluies violentes. M. Plonguer indique les moyens de s'opposer à des ravages qui enlèvent à l'économie rurale des terrains nécessaires à la nourriture des troupeaux, et d'éloigner les causes destructives des végétaux, qui décorent nos campagnes, modèrent la chaleur brûlante des étés, en conservent les eaux vives, que l'on a vu disparaître à mesure que la terre s'est dépouillée de ces précieux

ornemens. Il prouve que des murs contre terrasse, que des directions différentes données aux divisions des propriétés, auraient empêché l'éboulement de terres, mais que la véritable destination des terrains inclinés, est de fournir la nourriture aux troupeaux, en se couvrant de prairies aussi utiles à l'agriculture qu'agréables à la vue. Notre Collègue rapporte plusieurs exemples récens, qui ne prouvent que trop les dangereux effets du défrichement irréfléchi des montagnes et coteaux, dont la pente approche de 30° à 40°, et qu'il a vu suivi de l'encombrement des plaines surchargées de terres enlevées aux montagnes, de l'excavation de ravins et torrens, qui chaque année renouvellent leurs ravages, entraînent les moissons, inondent les habitations des hommes, rompent les communications, et entravent le commerce.

Dans un mémoire *sur l'arpentage des Communes par propriété individuelle*, où se trouvent des réponses aux questions proposées aux membres des Conseils généraux des départemens, et d'utiles réflexions sur cette grande opération, M. Bertier a discuté une autre question d'économie rurale, qui n'est pas d'une moindre importance : celle de la réunion des portions de terre, possédées par un même propriétaire sur chaque territoire, en un petit nombre de pièces qui les représentent. Notre

Collégue établit les inconvéniens de la subdivision des propriétés en petites parties ; il entre, sur ces inconvéniens, dans des détails également propres à convaincre ses lecteurs de la vérité de son opinion et l'étendue de ses connaissances en économie rurale ; il prouve l'utilité des réunions, et les avantages qu'elle procurerait à l'agriculture en général et en particulier, aux propriétaires et aux cultivateurs ; il cite des exemples, et s'appuie de l'opinion des plus zélés et des plus savans agronomes : de M. le Sénateur *François-de-Neufchâteau*, de M. *Tessier*, etc. Enfin, il indique les moyens d'exécuter cette grande opération, par une mesure générale, propre à rendre les réunions irrévocables et définitives, ou d'y suppléer par des échanges particuliers entre les propriétaires, et par des échanges d'exploitation entre les fermiers, qui pourraient encore procurer de grands avantages. M. Plonguer, chargé de faire à la Société le rapport de ce mémoire, adopte les conclusions de M. Bertier, applaudit à ses vues, et conseille aux agriculteurs la lecture d'un écrit que nous regrettons de ne pouvoir faire connaître avec plus de détail, mais dont nous apprécions l'utilité.

M. Mandel, l'un des plus zélés collaborateurs de la Commission chargée de pourvoir aux secours accordés aux indigens, contre la pénurie

4

des subsistances, qui a eu lieu en 1812, a fait connaître à la Société le résultat des mesures prises par cette Commission, pour remplir les vues du Gouvernement et des Administrations locales; il rapporte le nombre des distributions faites, soit sur les fonds publics, soit sur les dons particuliers, et le nombre des malheureux que ces secours ont sustantés; il énumère les avantages produits par l'établissement des soupes économiques, montre l'influence qu'elles ont eue sur le prix du pain; il fait enfin connaître la composition de celles adoptées par la commission de Nancy; ces soupes, du poids de trente onces, auxquelles on ajoute deux onces de pain, sont composées de graines légumineuses, de racines, d'orge ou de riz et de peu de viande; elles sont de bon goût et suffisent pour nourrir un adulte pendant un jour. La variété dans la proportion de leurs élémens et le nombre des préparations ont concouru à les rendre plus utiles et plus agréables à ceux auxquels l'infortune les rendait si nécessaires.

M. Bertier, dépositaire des beliers du Gouvernement placés à Roville, pour améliorer la race des bêtes à laine dans notre Département, a adressé le résultat des expériences qu'il a faites pour préserver du claveau, par l'inoculation de cette maladie, les précieux animaux confiés à ses soins. Autorisé par Son Exc. le

Ministre de l'Intérieur à tenter l'emploi d'un moyen considéré comme le plus sûr préservatif du claveau naturel et de ses ravages, dirigé par les conseils des savans agriculteurs *Tessier* et *Hussard*, il a obtenu des succès qui ajoutent de nouveaux argumens en faveur de l'efficacité de cette méthode. Ne pouvant suivre l'auteur dans tous les détails de son intéressant mémoire, nous en donnerons seulement les résultats généraux. Sa première expérience fut faite en Mars 1811, sur 5 agnelles, que l'inoculation préserva du claveau naturel auquel elles furent exposées au milieu d'un troupeau infecté. Les 84 beliers du Gouvernement ayant été inoculés, deux moururent, l'un avec les symptômes du tétanos. Les autres, quoique galeux, et pour la plupart affectés de cette cachexie nommée pourriture, ayant été traités avec l'assa-fétida, furent préservés et recouvrèrent une santé parfaite qui rendit le produit de la tonte assez abondant. La 3.<sup>e</sup> expérience fut faite sur 221 individus : 5 ont péri, les autres ont donné autant de laine que l'année précédente. La 4.e expérience exécutée sur 250 individus a offert une perte de 2 seulement, et préservé le reste du troupeau exposé à la contagion. Ces expériences nombreuses offrent encore pour résultat, que des individus ont été inoculés jusqu'à trois fois sans danger, que l'inoculation,

quoique présentant par fois des irrégularités, a généralement donné lieu à une éruption de pustules accompagnée de fièvre.

M. Valentin, rapporteur de ce mémoire, après avoir rassemblé les preuves de l'inefficacité du vaccin pour préserver les moutons du claveau et des avantages de la clavélisation, termine en établissant que le claveau n'existe pas en Angleterre, et que c'est par erreur que des traducteurs, d'ailleurs très-estimables, ont rendu par claveau le mot *Rot*, qui convient à cette espèce de cachexie, connue parmi nous sous le nom de pourriture, à laquelle les troupeaux sont sujets dans cette île comme sur le continent.

Les questions suivantes proposées par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département de la Marne : *Quelle est la cause de la maladie des vins, connue vulgairement sous le nom de graisse? quels seraient les moyens de la prévenir? et quels sont ceux de la guérir?* ont été le sujet d'un mémoire dans lequel M. Mandel a rassemblé, pour les résoudre, les principes que la chimie peut fournir et les faits que l'observation lui a présentés : la solution qu'il en a donnée lui a mérité, au jugement de cette Société, une Médaille de première classe. Après avoir exposé la théorie générale de la formation des liqueurs

vineuses, et les principes qu'il faut suivre pour diriger et régulariser cette opération, notre Collégue décrit l'état dans lequel se trouvent les vins qui ont éprouvé l'altération connue sous le nom de graisse; il prouve que cette espèce de dégénération dépend d'une combinaison nouvelle entre les principes qui composent ces liqueurs, et que la surabondance de l'hydrogène et du carbone lui donne naissance, lorsque leur proportion l'emporte de beaucoup sur celle de l'oxigène. Il fait connaître les causes qui la produisent, ou disposent les vins à l'éprouver, et trouve ces causes dans la nature du sol, la qualité du raisin et le mode de fermentation; une terre légère, le trop de maturité et une fermentation incomplète paraissent également propres à produire la graisse. M. Mandel indique les moyens de prévenir cette altération, et prescrit les précautions qu'il faut prendre relativement au climat, à la température de l'année et à la maturité du fruit. La 3.e partie où il traite des moyens de remédier à la graisse, est celle sur laquelle il s'est le plus étendu. Après avoir exposé les différens procédés proposés pour régénérer les vins gras et apprécié leur utilité, il prouve que la diminution de l'oxigène ne peut être compensée que par la restitution du principe salin que ces vins ne

contiennent pas en quantité suffisante ; il propose, en conséquence, de le leur rendre, et prouve, par des observations qu'il rapporte, l'efficacité de ce moyen aussi simple qu'avantageux à l'économie rurale.

M. Etienne a fait connaître à la Société la construction d'une *nouvelle machine qu'il a inventée pour arrondir et égaliser à la fois les dents des roues.* Cet instrument qui est fort simple, a, sur celui que l'on employait autrefois, l'avantage d'exécuter cette opération avec plus d'exactitude et de facilité ; il égalise et espace à la fois les dents ; et corrige toutes les irrégularités qu'elles peuvent offrir, tant dans la forme que dans la distance. Mais ce qui la distingue particulièrement de tous les instrumens employés aux mêmes usages, c'est que l'opération peut s'exécuter avec une seule lime sur toute espèce de denture, et qu'ainsi la mécanique pratique, et particulièrement l'horlogerie, acquièrent un moyen d'économiser la dépense qu'étaient obligés de faire les artistes, pour se pourvoir d'un nombre très-grand de limes différentes qu'exigeaient les espaces, les formes et les grandeurs si variées des dents des roues ; et procure encore l'avantage de rendre l'opération plus exacte, en la faisant plus dépendre de la perfection de l'instrument que de l'adresse de l'ouvrier.

# RÉSUMÉ I

| MOIS. | VENTS dominans. | THEI Mini | tand ent- |
|---|---|---|---|
| JANVIER. . . | Nord. | − 9 | 5 |
| FÉVRIER. . . | Sud. | − 4 | 9 |
| MARS . . . . | Nord-est. | − | 8 |
| AVRIL . . . . | Sud. | 0 | 2 |
| MAI . . . . . | Sud. | 7 | 4 |
| JUIN. . . . . | Nord. | 9 | 6 |
| JUILLET. . . | Nord. | 11 ½ | 2 |
| AOUT . . . . | Ouest. | 7 | 4 |
| SEPTEMBRE. . | Nord-est. | 6 ½ | 0 |
| OCTOBRE. . . | Sud-ouest. | 5 | 3 |
| NOVEMBRE. . | Sud et nord | − 3 | 7 |
| DÉCEMBRE. . | Sud-ouest. | − 6 ½ | 7 |
| *Maximum* . | Nord et sud | − 9 ½ | 57 |
| *Variation* . | | | nes. |

La quantité moyenne de l'eau to[...]
est 30 pouce[...]

RÉSUMÉ D

| MOIS. | VENTS dominans. | THERM Minim. |
|---|---|---|
| Janvier. . . | Sud-ouest. | − 7 ½ |
| Février. . . | Ouest. | − 1 ½ |
| Mars . . . . | Nord. | − ¼ |
| Avril . . . . | Nord. | − 2 |
| Mai . . . . . | Nord et sud | 7 |
| Juin. . . . . | Sud-ouest. | 8 |
| Juillet. . . | Nord. Sud-ouest. | 6 ½ |
| Aout . . . . | Ouest. | 10 |
| Septembre. . | Nord. | 3 |
| Octobre. . . | Ouest. | 2 |
| Novembre. . | Nord-est. | − 6 |
| Décembre. . | Nord-est. | − 14 |
| *Maximum* . | Nord et Ouest. | − 14 |
| *Variation* . | | |

## *Observations météorologiques.*

M. Vautrin a déposé les *Journaux des observations météorologiques qu'il a faites pendant les deux dernières années* 1811 *et* 1812. Ce recueil précieux, qui comprend maintenant une période de trente ans, présente pendant cette longue durée l'état du ciel, les variations atmosphériques relatives à la température, à la hauteur du baromètre, à l'état hygrométrique, aux vents dominans, à la quantité de pluie, de neige, de frimas, aux orages, s'étend enfin à tous les phénomènes qui sont du ressort de la météorologie et à ceux qui s'y rapportent, tels que la marche de la végétation aux diverses époques de l'année. Après des recherches si longues et si soigneuses, l'auteur ne semblerait-il pas avoir rassemblé toutes les connaissances propres à lui annoncer les événemens futurs dans les variations atmosphériques? Cependant son exactitude et sa véracité ne lui permettent pas de se flatter de cet avantage. Ces variations lui semblent tenir à des causes générales, si peu connues jusqu'à présent, à des causes locales, si nombreuses et si variées, qu'il est impossible d'en prévoir les effets. Mais si le météorologiste ne peut se flatter de pronostiquer avec quelque certitude les variations atmosphériques dans un climat, dans un lieu,

il peut sans crainte de beaucoup se tromper, conclure l'état de l'atmosphère d'un autre lieu, la température principalement, par celle du lieu où il observe. La prédominance du nord-est au commencement de Novembre dernier et les gelées précoces qui eurent lieu, annonçaient assez, par exemple, que le froid devait être plus vif encore dans la région d'où venait le vent, c'est-à-dire, la Russie ; parce qu'en traversant des climats plus tempérés, il devait nous arriver avec une température moins basse. Il est remarquable, dit l'Observateur, que le vent parcourait en deux jours l'intervalle de Kœnisberg à Nancy ; car le 25 Novembre 1812, le thermomètre qui était dans cette ville de Prusse à 25°—o, descendit à Nancy, deux jours après, à 14°—o, qui a été notre *maximum* de froid. Le thermomètre qui était à o à Kœnigsberg, descendit ici à 2°+o. Si Paris n'a pas éprouvé des froids aussi rigoureux à la même époque, M. Vautrin en trouve la cause dans la température humide et chaude de l'Espagne, qui, placée à son midi, modéra le froid produit par le vent du nord-est.

M. Vautrin a joint aux tableaux des variations atmosphériques, dans chacun des mois de l'année 1812, un second tableau qui contient le nombre de jours de gelées et la quantité d'eau, soit à

l'état liquide, soit à l'état de neige, tombée du ciel dans chaque mois pendant trente ans. Un troisième tableau qui s'étend à la même durée, fait connaître le nombre de pouces de chaque mois où le thermomètre s'est élevé au-dessus de 18°, et où il s'est abaissé au-dessous de 0 au milieu du jour; en sorte qu'on peut estimer le caractère dominant des étés et des hivers. Il résulte de ces deux tableaux, que la quantité moyenne de pluie est de 21 pouces 5 lignes par année; que, depuis le 1.er Octobre jusqu'au 1.er Mai, il en tombe 12 pouces 5 lignes, et 9 pouces pendant les cinq autres mois, c'est-à-dire, une quantité à peu près égale en été qu'en hiver; que lorsqu'il est tombé une quantité considérable de pluie dans notre pays, il existe une compensation de sécheresse après cette augmentation. Il y a cependant des années plus sèches ou plus humides les unes que les autres, mais elles sont rares. Le *minimum* de pluie dans trente ans a été de 15 pouces et le *maximum* de 29. En faisant le relevé des grandes variations atmosphériques pendant la même durée, les observations de M. Vautrin donnent pour terme moyen, par année, 94 beaux jours, 133 nébuleux, 138 où le ciel est couvert et sombre, 120 de pluie, 69 de gelée, 34 de brouillard et 21 de tonnerre. Les aurores boréales sont rares

dans nos climats, l'auteur n'en a vu que 3 ou 4; la plus belle de celles qu'il ait observées, parut en 1783; elle était composée d'un nuage éclatant, d'où partaient des rayons lumineux et des éclairs.

## LITTÉRATURE.

### *Biographie, Eloges.*

M. HALDAT, dans la Séance publique du 20 Juin 1812, a déploré la perte de *Charles-Nic.-Sigisb.* SONNINI, *de Manoncourt*, l'un des plus anciens Membres de la Société, mort à Paris le 18 Décembre 1811, et a consacré à ce voyageur naturaliste, à cet écrivain estimable, une notice où se trouvent rassemblés les principaux faits de sa vie, recueillis avec beaucoup de soin et publiés aussi par M. *Arsenne-Thiébaut.* Après avoir indiqué son origine, l'époque de sa naissance, et fait connaître sa patrie qui est Lunéville, exposé ses premiers succès dans la carrière des lettres, son entrée dans celle du barreau, qu'il quitta bientôt pour le service de la marine auquel le portait la passion, que dès son enfance il avait conçue pour les voyages; M. HALDAT parle de sa première excursion. « A peine reçu » dans le corps de la marine, le jeune SONNINI » s'empressa de solliciter la faveur de partir pour » Cayenne; arrivé sur cette terre, vierge encore » pour les naturalistes, il se hâta d'en étudier le sol

» et les productions avec une ardeur que rien ne » pouvait arrêter ; les privations, les fatigues, » les dangers inséparables d'excursion lointaines » dans un pays couvert de forêts impénétrables, » de marais insalubres et d'animaux dangereux, » ne faisaient qu'augmenter le désir qu'il avait de » se distinguer par quelqu'utile découverte. Il par» courut la Colonie en différentes directions, et » acquit sur sa topographie, des connaissances » qui bientôt devinrent précieuses à l'administra» tion, et la déterminèrent à lui confier la » direction de plusieurs expéditions, entreprises » pour la sûreté des habitans et la facilité des » communications. C'est dans l'une de ces » entreprises qu'il parvint à frayer un chemin » direct de Cayenne à la montagne nommée » la Gabrielle, peu distante de la Métropole, » mais où l'on ne pouvait arriver aupara» vant que par de très-longs détours. Comblé » de félicitation par les Colons, il obteint à son » retour en France, le grade de lieutenant de vais» seau, et, ce qui lui était plus agréable, la » permission de retourner à Cayenne, où de » nouvelles recherches l'appelaient encore.

» Sonnini y demeura plus de deux ans dans » ce second voyage, constamment occupé » d'histoire naturelle et de géologie, et revint » à Paris, chargé d'une collection considéra» ble d'animaux, parmi lesquels se trouvaient

» plusieurs espèces nouvelles ou peu connues.
» *Buffon*, qui dès-lors distingua en lui un utile
» collaborateur, l'accueillit avec distinction et
» l'invita à passer l'hiver de 1776 à Montbart.
» Les instans qu'il passa auprès de ce grand
» homme, dont il étudiait les écrits et dont
» il cultivait l'amitié, momens qu'il comptait au
» nombre des plus heureux de sa vie, s'écoulèrent
» avec une rapidité extrême et servirent à le prépa-
» rer à une nouvelle entreprise. Le baron de Tott
» allait inspecter les échelles du Levant; Sonnini
» sollicita la permission de l'accompagner, et
» reçut en outre des ordres particuliers du Roi
» pour visiter l'Egypte, il était aussi chargé par le
» Pline français, de recherches et de vérifica-
» tions pour différens pays par lesquels il
» devait passer. Il s'embarqua sur l'Atalante;
» et après avoir visité Malte, où il se lia
» d'amitié avec feu Dolomieu, il arriva le 20
» Juin 1777, à Alexandrie; il parcourut l'Egypte,
» rassemblant de toute part des observations
» les plus intéressantes sur le sol, les productions
» et les peuples de cette terre antique et vénérée
» des savans; et fidèle à ses instructions, il
» s'avança jusqu'à la mer Rouge et remonta
» jusqu'aux cataractes. Ce fut alors qu'il recueillit
» sur le pays situé entre Damamour et les
» lacs de Natron, des renseignemens qui ont

» conduit les savans de l'armée d'Égypte, et
» ont fait donner sur la carte dressée par les
» ordres de S. M. l'Empereur, le nom de *Route
» du voyageur* Sonnini, *au chemin qu'il
» suivit dans cette excursion.* De l'Égypte il
» se dirigea vers la Grèce, et delà vers la
» Turquie, dont il parcourut une grande partie,
» en naturaliste dépositaire des instructions de
» *Buffon*, et comme l'apôtre de l'Histoire natu-
» relle. Possesseur d'une abondante récolte de
» matériaux précieux, il revint enfin sur la
» Minionne, et débarqua à Toulon le 18 Octo-
» bre 1780.

M. Haldat, après avoir ainsi retracé la première partie de la carrière de Sonnini, qui fut heureuse et brillante, expose rapidement les causes qui rendirent la seconde si fâcheuse et si pénible; il parle des chagrins domestiques qu'il éprouva, des procès dans lesquels il se trouva engagé, et de la perte de sa fortune qui en fut la suite; il rappelle ses travaux agricoles, et ses recherches sur la culture du chou-navet, de la julienne, de la lentille du Canada.
» Ces travaux si doux, si propres à le délasser
» de longues agitations, fûrent bientôt troublés
» par les orages politiques qui éclatèrent alors
» sur notre patrie. Entraîné par le torrent de la
» révolution, il en éprouva les chances fâcheuses;

» alternativement abattu et relevé avec les
» administrations auxquelles il s'était attaché,
» il eut encore le chagrin de voir sa fortune
» s'évanouir par les remboursemens de ses rentes
» en papier-monnaie. Forcé d'abandonner sa
» douce retraite à de nombreux créanciers, il
» conçut le projet de rassembler les matériaux
» épars qu'il avait recueillis sur l'Histoire natu-
» relle : sa première entreprise fut un monument
» élevé au grand homme qui l'avait honoré
» de son amitié. » M. Haldat énumère les nombreux ouvrages, entrepris en son nom privé ou en société avec d'autres Naturalistes, et assez connus du public ; il les examine relativement à leur mérite littéraire, et à l'influence qu'ils ont eue sur les progrès de l'Histoire naturelle, il termine enfin par l'exposition des causes de sa mort, des circonstances qui l'ont accompagnée, et qui présentent dans ce Savant estimable un nouvel exemple du mauvais accord de la fortune et de la gloire littéraire.

M. Lamoureux, professeur à la faculté des lettres, a payé à M. *Jadelot*, son premier maître, le tribut d'éloge que lui devait depuis long-temps la Société.

Cet habile Médecin naquit en 1738, à Pont-à-Mousson, où il étudia dans les écoles de cette congrégation célèbre par les services qu'elle rendit à l'instruction, et dont la

suppression, qui parut nécessaire à l'ordre politique, fut, de l'aveu même de ses ennemis, un coup fatal porté aux lettres. Il y acquit une connaissance profonde de la littérature ancienne, unique source du vrai savoir, et sur-tout de la langue latine qu'il parlait avec beaucoup de facilité, et dans laquelle il écrivait avec un talent peu commun, attesté par son traité de Physiologie, intitulé : *Physica hominis sani.* Ses études en la faculté de Médecine de sa ville natale, furent si brillantes, qu'il y obtint dès 1763, à la suite d'un concours, la chaire d'anatomie et de physiologie. Secondé d'un travail opiniâtre, il la remplit d'une manière honorable et parvint à soutenir dignement le nom de son père, alors doyen de la faculté. Lors de la translation de l'Université à Nancy en 1768, il continua jusqu'à sa mort de professer avec un succès toujours nouveau ces deux branches essentielles de la science médicale. La clarté, l'ordre, la méthode, la noble simplicité du langage, le charme du débit, l'art de captiver l'attention, tantôt par une réflexion religieuse ou morale, tantôt par une saillie de gaîté, quelquefois par une courte digression, souvent par une interrogation inattendue, distinguaient l'enseignement de ce savant professeur. Lorsqu'il entrait dans la classe, une humeur enjouée

remplaçait la gravité qui ne le quittait jamais en public ; c'était un père au milieu de ses enfans. Exact à donner ses leçons, zélé pour l'avancement de ses élèves, attentif à les visiter dans leurs maladies, à leur donner des conseils salutaires, complaisant jusqu'à leur prêter des livres rares et à leur expliquer les ouvrages nouveaux, généreux dans ses dépenses pour des expériences utiles aux progrès de l'art, il se concilia l'amour et le respect de tous ses disciples.

Dans la pratique de la Médecine, il était aussi éloigné d'un aveugle empirisme que d'un scepticisme absolu, et avait adopté la méthode expectante, qui fut justifiée par des succès nombreux. Son humanité l'appelait assidument vers le lit de l'indigence souffrante, et lui fit composer pour elle la *Pharmacopée des pauvres*, où sont contenues les formules de tous les remèdes nécessaires.

Le temps que lui laissaient les leçons journalières de la faculté, les consultations et les malades, il le consacrait à l'étude : c'était là son seul délassement. Malgré tant d'occupations sérieuses, il ne cessa toute sa vie d'ajouter à sa vaste érudition, de suivre les nouvelles découvertes, et ménagea si bien son loisir, qu'il trouva le moyen de produire un grand nombre d'ouvrages utiles et intéressans, qui seront toujours

consultés et connus tant dans sa patrie que chez l'étranger. Elu, en 1770, membre de l'Académie de Nancy, il justifia ce choix par son discours de réception, où il traita avec beaucoup d'habileté et de justesse cette importante question : *De l'abus de l'esprit de calcul dans l'étude de l'économie animale.* Il y prouve qu'on ne peut soumettre à l'analyse mathématique l'action et la réaction simultanée de tant de parties inséparables ; que l'énorme disproportion entre les causes et les effets dans la matière organique vivante, se refuse aux lois ordinaires du mouvement dans la matière inorganique et morte où les effets sont proportionnés aux causes ; que notre ignorance sur les courbures et les ramifications des vaisseaux, sur la densité, la ténacité, la masse des différentes liqueurs, sur l'action intime qui ne cesse d'en changer la nature, s'oppose invinciblement à une application rigoureuse de la géométrie et de la mécanique. Il termine la démonstration de l'absurdité d'un pareil système, en exposant les erreurs qu'il a enfantées et la discordance des résultats que ses partisans ont obtenus.

La même année, il composa un excellent *Mémoire sur la pulsation des artères.* Il y distingue très-bien deux phénomènes que tous les physiologistes avaient confondus, le dépla-

cement des artères, qui dépend de la direction de ces vaisseaux, et leur pulsation, qu'il démontre, par une foule d'expériences faites sur les animaux vivans, provenir de la pression vive et instantanée du cœur. Dans un *Discours sur l'analogie de l'économie animale et de l'économie végétale*, il fait un rapprochement ingénieux des corps de l'un et l'autre règne, dont il compare avec ordre les différentes fonctions, et conclut que la plante est, comme l'animal, un être organisé qui travaille lui-même à sa susbsistance, à son accroissement et à sa reproduction. Son *Eloge de M. Bagard*, publié en 1773, contient un trait honorable pour la mémoire de ce médecin célèbre, aux sollicitations duquel Nancy est redevable de son Jardin Botanique : c'est le refus constant d'en accepter la propriété que lui proposa plus d'une fois son généreux fondateur *STANISLAS*. M. *Jadelot* s'était chargé de la description des pièces anatomiques coloriées, de l'invention de M. *Dagoty*, graveur, qui voulait donner une collection complète de l'anatomie du corps humain ; il ne l'étendit pas au-delà du système myologique, à laquelle se borna malheureusement cette utile entreprise. Parmi plusieurs dissertations intéressantes de M. *Jadelot*, on distingue un *Mémoire sur la topographie médicale de la Lorraine ; une Dissertation sur le fluide électrique de l'atmos-*

*phère, et son usage dans l'économie animale; un Discours sur de meilleurs réglemens à donner à la Médecine*, où il fait valoir les avantages qui résulteraient de l'union de la Médecine et de la Chirurgie. Sa Physiologie (*Physica hominis sani*,) dont la mort l'empêcha de donner une nouvelle édition perfectionnée d'après les nouvelles découvertes, était l'objet principal de ses vœux et de ses veilles. Cet ouvrage, malgré ses imperfections reconnues par l'auteur, sera toujours utile et même nécessaire aux étudians, parce qu'ils y trouveront une analyse claire et précise des différens systèmes sur l'économie animale. La Faculté ayant eu le malheur de perdre deux de ses Membres, à une époque où elle ne pouvait les remplacer, M. *Jadelot* eut le courage de soutenir presque seul le fardeau de l'enseignement, et d'ajouter pendant deux années à ses cours d'anatomie et physiologie, ceux de pathologie et de Médecine pratique : dévouement d'autant plus généreux, qu'il était déjà affecté d'une maladie cruelle, qui le traînait lentement au tombeau.

« Lorsqu'il fut convaincu qu'il fallait la quitter
» cette vie qu'une famille aimable lui rendait si
» chère ; quitter une femme vertueuse, sachant
» apprécier les talens de son illustre époux, et
» partager également ses soins entre lui et deux

» filles dont elle perfectionnait si bien l'éducation;
» quitter un fils qui devait un jour suivre ses
» traces, mais encore trop jeune pour donner
» lieu d'espérer qu'il fît sans ses conseils les
» brillans progrès auxquels il est depuis parvenu:
» quand il vit qu'il fallait s'arracher à la tendresse
» de ses nombreux amis, à la reconnaissance de
» ses disciples, à la confiance de ceux qui lui
» devaient la vie, enfin à la gloire qu'il avait
» acquise à tant de titres parmi ses concitoyens
» et chez les étrangers; il se résigna sans
» murmure aux ordres de la Providence. L'habi-
» tude d'observer le chef-d'œuvre du Créateur,
» et de remonter sans cesse de l'ouvrage à
» l'ouvrier, avait affermi en lui les principes
» qu'il tenait d'une excellente éducation. Sa foi
» était d'autant plus solide, qu'elle était soutenue
» par les observations et par des raisonnemens
» incontestables. Toute sa vie il en avait fait
» profession, et jamais il n'avait manqué de
» prouver dans ses démonstrations les grandes et
» salutaires vérités auxquelles la révélation a mis
» le sceau. Son horreur pour le hideux maté-
» rialisme le tenait fortement attaché au dogme
» de l'immortalité. A mesure que son corps
» épuisé se décomposait, il sentit se fortifier son
» ame qui allait jouir de la récompense destinée
» à ses vertus. Le malheur de ces temps désas-
» treux où l'on persécutait toute espèce de

» mérite, ne le priva pas des consolations de
» l'église. Il se présenta un de ces ecclésiastiques
» courageux, fidèles à leur vocation, qui ne
» craignaient pas de s'exposer aux plus grands
» dangers en visitant les malades et les infirmes.
» Ainsi mourut * dans la religion de ses pères,
» un grand homme qui l'avait toujours pratiquée
» sans ostentation, et qui, recevant ses dernières
» faveurs, d'un cœur pieux et docile, fut assuré
» qu'il allait enfin recueillir le fruit de ses bonnes
» œuvres. »

M. Haldat a fait *l'éloge de Jean Girardet*, peintre de *Stanislas le Bienfaisant*, né à Lunéville le 13 décembre 1709, l'un des artistes les plus distingués parmi ceux qui sont nés dans le département de la Meurthe, et dont les ouvrages décorent le salon consacré aux séances publiques de la Société académique. Il parle de sa famille, de ses premières études, des talens dont la nature l'avait doué, des dispositions qu'il montra fort jeune pour la peinture, et de son début dans cet art, dont il reçut les premiers principes sous Claude *Charles*, élève de Carle *Maratte*, et peintre de *Léopold*, duc de Lorraine. « Les progrès de *Girardet*,
» sous ce maître, furent si rapides, qu'il
» se sentit bientôt en état de consulter les
» chefs-d'œuvre de la sculpture antique et de

* Le 27 Juin 1793.

» la peinture moderne. Il ne connaissait encore » que les beautés de la nature commune ; il » vit à Rome celles de la nature embellie, » élevée, pour ainsi dire, au-dessus d'elle-même » par les conceptions sublimes de l'art. Ravi » d'admiration à l'aspect de tant de merveilles, » il se livra à l'étude de ces beaux modèles » avec une constance et une application qui » lui ont donné ce grand goût de dessin qui » le distinguera toujours des peintres vulgaires. » Riche d'un grand nombre de croquis, d'es- » quisses, de compositions inspirées par le » génie de l'antiquité et les beautés du sol de » l'Italie, il revint en Lorraine chercher le » repos dont l'artiste a besoin pour mûrir » les fruits de ses longues méditations. »

L'auteur parle de quelques ouvrages qu'il exécuta pendant son séjour et des circonstances qui déterminèrent son second voyage en Italie. » Deux jeunes artistes de notre pays allaient » visiter cette terre classique des arts ; *Jean-* » *Joseph Chament* et *Nicolas Judot* voulaient » perfectionner sous *Bibiena* les talens qu'ils » avaient déjà, l'un d'exécuter les monumens » d'architecture, l'autre de les transporter sur » la toile. *Girardet* s'empressa de se réunir à » des compagnons si dignes de lui. Nos compa- » triotes ne tardèrent pas à être distingués au

» milieu du grand nombre d'artistes que la magni-
» ficence des Ducs de Florence attirait dans leur
» capitale. Tous trois y furent employés par le
» Prince. *Jadot* construisit un arc de triomphe,
» admiré des curieux ; *Girardet* concourut à
» l'exécution d'une galerie nouvelle que l'on
» venait de commencer, et fut particulièrement
» chargé du plafond de la bibliothèque ducale.
» Quoique nous ne connaissions pas cette pro-
» duction de *Girardet*, il suffit, pour la juger,
» de savoir qu'elle obtint l'approbation des
» Florentins accoutumés aux chefs-d'œuvre de
» leurs artistes, et qui pouvaient la comparer
» aux ouvrages des plus grands peintres de
» l'Italie, rassemblés dans leur ville, par les soins
» des Médicis. »

M. Haldat parle du retour de *Girardet* en Lorraine, de son attachement pour son pays, de sa tendresse pour sa mère, qui le ramena parmi nous ; des chagrins que lui causa la perte de sa première épouse ; du second mariage qu'il contracta avec Marie-Joseph Steel, nièce du célèbre moraliste de ce nom, pour laquelle il s'était épris d'une passion violente.... L'intérêt que cet artiste avait inspiré à *Stanislas*, qui en avait fait son premier peintre et l'admettait dans sa familiarité, est retracé avec les couleurs propres à ces tableaux. L'auteur fait connaître ensuite

les travaux qu'il entreprit par les ordres de ce Prince, pour l'embellissement des édifices magnifiques dont il décorait alors la ville de Nancy.

« Le public avait déjà applaudi aux talens de » *Girardet*; les connaisseurs avaient loué, dans » les tableaux dont il avait orné plusieurs de nos » églises, la noblesse de ses compositions, l'élé- » gance de son dessin, ses connaissances étendues » dans l'histoire et l'antiquité; mais ces qualités » étaient accompagnées d'une faiblesse dans l'exé- » cution, d'une monotonie dans la couleur qui » les dépréciait à leurs yeux. S'élevant tout-à- » coup au-dessus de lui-même, ces défauts » disparurent dans la décoration du salon qui » nous réunit maintenant *. Sans rien perdre » de l'élégance qui le caractérise, son dessin » acquit plus de fermeté, ses airs de tête prirent » plus de noblesse, sa couleur devint plus » brillante et plus vraie. Les Titans foudroyés » montrent le spectacle terrible de l'impiété » audacieuse punie d'un éternel supplice; les » beaux Arts, la Médecine et le Commerce, » représentés dans trois autres tableaux allégo-

---

* Le salon de l'Hôtel-de-ville, consacré par Stanislas aux réunions de l'Académie, et dans lequel elle tient encore ses séances publiques.

» riques, offrirent des compositions aussi dignes » de leurs sujets, que propres à soutenir la » réputation du peintre. Mais ce fut dans le » plafond qu'il épuisa toutes les ressources de » son talent : l'apothéose de *STANISLAS* qu'il » y plaça, fut traitée avec l'enthousiasme de la » reconnaissance et la chaleur du sentiment. » Vainqueur de sa mauvaise fortune, par sa » constance à la supporter, le héros philosophe » vole à l'immortalité sur un char conduit par » la Sagesse, et suivi des Arts et de l'Abondance. » La Vérité découvre ce spectacle à la Muse de » l'Histoire qui l'inscrit dans ses fastes, en pré- » sence du Temps dont elle brave les efforts. » Toutes les parties du salon sont de la main de » *Girardet*; il s'aida du pinceau de *Joly* pour » la décoration du vestibule, qui nous offre » les chefs-d'œuvre de ces deux peintres. Toutes » ces fresques, dignes de l'admiration des con- » naisseurs, ont cependant beaucoup perdu de » leur mérite originaire par le temps et la » barbarie. L'emblême sanglant de la démagogie » a long-temps voilé l'image de notre illustre » Fondateur, du Bienfaiteur de notre ville, du » sage, du bon *STANISLAS*. Mais des soins » généreux ont su la rendre enfin à notre recon- » naissance et à nos hommages. Honneur au » peintre dont les ouvrages ont conservé à cette

» solennité littéraire des souvenirs si propres à » l'embellir * ».

Après l'exposition de la fâcheuse influence qu'eut la mort du Roi sur la fortune de son peintre, M. Haldat fait connaître son caractère plein de douceur, de bonté et de noblesse, sa générosité, sa constance dans l'amitié; il parle des grâces de son esprit, qui lui concilièrent l'attachement des hommes les plus estimables, et caractérise ses ouvrages, en lui assignant un rang distingué parmi les peintres qui ont excellé dans la fresque; il termine enfin par la description du monument élevé à cet artiste par l'amitié, ruiné par la barbarie, et rétabli par les soins de M. *Laurent* son élève et notre Collégue.

M. Berr a jeté des fleurs sur la tombe de feu M. *Toulongeon*, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur. Les qualités naturelles de l'esprit et du cœur furent de bonne-heure développées en lui par une brillante éducation. Après d'excellentes études, il embrassa l'état militaire, et l'embellit par la culture des lettres. Quand même il ne serait pas descendu d'une de ces familles nobles qui jouissaient presque exclusivement de l'avancement dans la carrière des

---

* La séance publique de la Société académique de Nancy a eu lieu le 8 Juillet 1813.

armes, son mérite et sa conduite le lui auraient assuré. Dès sa jeunesse, colonel distingué, il se trouva maréchal de camp au commencement de la révolution. La noblesse de Franche-Comté le nomma son député aux états-généraux de 1789. Si la timidité et la modestie l'empêchèrent de s'y montrer au premier rang des orateurs, on le compta du moins parmi les hommes éclairés, amis des réformes salutaires, mais ennemis de tous les excès, à qui l'on donna le nom honorable de modérés. Il fut plusieurs fois secrétaire de l'Assemblée Constituante, et prononça plusieurs discours lumineux sur l'administration militaire, sur l'économie politique et rurale, sur l'instruction et la bienfaisance publique. A la dissolution de cette Législature célèbre, il se retira sur ses terres en Nivernais. Il ne possédait plus qu'un faible patrimoine, encore diminué par la suppression des droits féodaux. Mais résigné à ce changement de fortune, et jouissant d'une heureuse médiocrité, il se livrait aux soins de l'agriculture, de l'étude et de l'amitié, composait facilement des vers agréables, et se plaisait à dessiner les beaux sites de son petit domaine. Son union avec une femme qui partageait ses goûts et ses sentimens, mit le comble à ce bonheur. Forcé, comme tous les hommes sages et modérés, de se soustraire aux fureurs du

despotisme anarchique; il ne reparut qu'à l'époque où le retour du calme rétablit le règne de l'ordre et des lois. Lors de la création de l'Institut, plusieurs savans Mémoires sur des sujets d'histoire et de littérature le firent nommer correspondant : puis des travaux plus importans le rendirent membre de ce grand corps littéraire et scientifique. Un *Mémoire sur les différens degrés de civilisation des Peuples*, et un autre *sur le destin des Anciens*, furent les premiers tributs qu'il paya pour justifier le glorieux titre dont il venait d'être décoré. Il fut lié d'une amitié constante avec plusieurs de ses nouveaux Collégues, comme il l'était déjà avec plusieurs Membres de l'Assemblée Constituante. « Le 18 Brumaire, dit notre » Collégue, avait amené pour la France l'heure » d'une régénération salutaire, et annon- » cait le terme de la révolution. Ce fut » le moment que M. *de Toulongeon* choisit » pour en écrire l'histoire qu'il publia, peu de » temps après, avec des notes et des pièces » instructives. Il prit pour devise : *Quæque* » *ipse miserrima vidi*, mais sans ajouter » *quorum pars magna fui*, peu convenable à » un caractère paisible et modeste, qui lui » interdisait une part trop active dans les grandes » scènes de nos troubles politiques. La droiture » de son cœur, la pénétration de son esprit, le

» rôle qu'il avait joué, assez secondaire pour » conserver le sang-froid de l'impartialité, mais » assez élevé pour lui laisser le coup-d'œil d'un » observateur exact, garantissent que la vérité et » la justice règnent dans son ouvrage, où brillent » encore l'élégance, la pureté et la noble simpli- » cité du style. Le peintre iudulgent et fidèle » de nos discordes ne devait pas rester étranger » à un Gouvernement dont la première gloire » est de les avoir étouffées sans retour. »

Après le 18 Brumaire, M. *de Toulongeon* fut deux fois porté au Corps législatif par le suffrage de ses Concitoyens. Il dut à l'estime de ses Collégues l'honneur de figurer deux fois comme candidat à la présidence, et prononça devant eux des discours dignes d'un patriote, d'un académicien et d'un homme d'état. Enfin il fut un des premiers décoré du signe qui honore et récompense les talens et les services de tous les genres. Heureux dans ses affections et dans sa famille, doué d'un caractère aimable, assez élevé pour jouir des avantages du rang, du crédit et de la fortune, sans avoir à craindre les atteintes de l'envie; il achevait une traduction des *Commentaires de César*, enrichie de notes, travail qui, sous tant de rapports, convenait à un militaire brave et instruit, et qui n'a pu être publié qu'après la mort de l'Auteur. Des

littérateurs distingués ont rendu justice à l'élégance et à la fidélité de la nouvelle traduction, à l'érudition des notes et à la supériorité de cet ouvrage sur les traductions précédentes. M. *de Toulongeon* est mort à Paris, âgé de 63 ans, et a laissé quatre enfans, dont l'un promet déjà de marcher sur les traces de son père. La profonde douleur de sa famille, les larmes de ses amis, les regrets unanimes de ses Collégues et de tous les amis des lettres, ont honoré son convoi funèbre.

M. Berr avait précédemment composé une *Notice sur le chevalier Méhégan*, historien français, dont il a essayé d'apprécier le mérite et les travaux. Cet auteur naquit en 1721, à Lasalle dans les Cévènes, de parens anglais, qui étaient venus avec Jacques second chercher un asyle en France. D'une constitution trop faible pour suivre, comme ses ancêtres, la carrière des armes, il se livra à la culture des lettres et à l'étude de l'histoire et de la politique. Son premier ouvrage fut un *Discours sur l'adoption des arts*, prononcé à Copenhague, lors de l'ouverture des leçons publiques, quand le roi de Danemarck créa, en 1751, une chaire de langue française. Il fit paraître ensuite plusieurs écrits sur des sujets variés et intéressans, mais ils contribuèrent peu à sa réputation. Il publia enfin, quelque temps avant sa mort, arrivée dans la

quarante-cinquième année de son âge, *le Tableau de l'Histoire moderne*, qui obtint, au moment de sa publication, une partie du succès dont il était digne, mais qui, selon notre Collégue, devait faire ranger son auteur parmi les historiens modernes les plus distingués. Ce tableau commence par l'époque où les nations dévastatrices qui étaient venues renverser le colosse romain, formèrent de nouveaux États; il se termine, pour l'Europe, au fameux Traité de Westphalie, et, pour la France, à l'avénement de ce prince, dont la Providence avait marqué le règne glorieux comme l'apogée de sa dynastie. L'ouvrage divisé en autant de livres que l'histoire présente d'époques intéressantes, se trouve renfermé dans un cadre régulier, sans que la multiplicité des faits et l'abondance des réflexions produisent la confusion et le désordre.

Le pinceau de *Méhégan* se fait remarquer dans le portrait de *Mahomet*, pontife guerrier et législateur qui, secondé par son génie et par les circonstances, changea la face d'une grande partie du globe; dans la peinture du règne brillant des Califes, qui succéda aux stupides ravages des premiers apôtres de l'islamisme; dans celle du règne immortel de *Charlemagne*, de ce héros qui ne dut rien à son siècle et auquel son siècle et la postérité eurent de si grandes

obligations. Les croisades, source éloignée et cruelle de l'affranchissement, de la régénération et de la prospérité des peuples Européens ; la renaissance des beaux-arts en Italie, bientôt suivie de celle des lumières dans l'occident ; l'éclat et la puissance de Rome moderne ; la lutte des papes et des monarques ; les divisions sanglantes des Guelfes et des Gibelins ; le commerce florissant de Venise, de Gênes et de Florence ; les grands effets de la chûte de Constantinople ; les nobles triomphes du Castillan sur l'Arabe usurpateur ; la pacifique indépendance de la Suisse au milieu des guerres des États voisins ; la découverte importante de l'Amérique et de la nouvelle route des Indes ; la rivalité longue et terrible de l'Angleterre et de la France ; les scènes violentes produites par les réformes de Luther, de Calvin et de Munster ; la modification du caractère, de l'esprit et de la religion des habitans de l'Europe ; le siècle immortel des *Médicis* ; le règne éclairé et puissant de *Charles-Quint* ; l'intolérance de son farouche héritier ; l'héroïsme de *Guillaume-de-Nassau* et la gloire de ses successeurs ; les horreurs de la S^t.-Barthelémy ; le règne paternel qui les fit oublier ; le règne étonnant d'*Elisabeth* ; les fautes et les malheurs de sa rivale ; le tableau rapide des révolutions de l'Angleterre, de la

Perse, de la Tartarie, de la législation de Confucius et de Zoroastre; la guerre fameuse où rivalisaient les grands généraux de l'Allemagne, de la Suède et de la France; enfin le ministère de *Richelieu*, créateur de la gloire d'un règne justement illustre : tous ces morceaux attestent, suivant notre Collégue, le talent, la sagesse et l'impartialité du chevalier *Méhégan.*

M. Berr examine ensuite les causes qui ont pu empêcher cet ouvrage de jouir d'une réputation qu'il croit méritée. Après des réflexions générales sur l'histoire, il termine ainsi ! « Quelle carrière » s'ouvrirait à l'homme de génie qui entreprendrait de continuer le travail de *Méhégan* et » de le conduire jusqu'à l'époque actuelle ? Quel » moment pour développer le talent de l'historien, que l'on vit toujours briller, chez les » anciens et chez les modernes, après les époques » de gloire politique, après les plus généreux » efforts de l'esprit humain ! Parmi nous, une » génération entière s'élève dans l'admiration des » prodiges dont le récit frappa ses oreilles et » dont les effets assureront son bonheur. Les » bienfaits de notre Révolution, qui survivront » à ses calamités, des institutions libérales, que » le temps consolidera sur leur base naturelle, » doivent avoir les résultats les plus heureux. » L'éclat des arts et le calme de la force acheveront

» les grandes conceptions du génie et l'œuvre
» de la sagesse unie à la puissance. L'occi-
» dent rallié sous les drapeaux d'un Monarque
» plus grand que *Charlemagne*, nous promet
» qu'une paix honorable et solide se hâtera de
» couronner tant d'incroyables triomphes ; et
» ce sera encore une fois, après que nous aurons
» été témoins des plus grands événemens, que
» le génie devra saisir le pinceau de l'histoire
» pour en tracer les tableaux au temple de la
» gloire et de l'immortalité. »

### *Discours de réception, Histoire, Philosophie.*

Le Discours de réception de M. Henry, proviseur au Lycée de Nancy, contient les remercîmens adressés à la Société par le nouveau Collaborateur, et l'expression des sentimens de reconnaissance qui l'attachent à ses nouveaux Collégues. Après avoir exposé les devoirs des Membres des Corps littéraires et les obligations qu'ils s'imposent, il parle des prérogatives que l'opinion publique accorde à ces honorables et modestes fonctions ; il présente sur-tout les réunions d'hommes éclairés, comme propres à répandre le goût des lettres, à exciter l'émulation, et se félicite de réunir ce nouveau moyen d'être utile à la jeunesse qu'il dirige depuis long-temps avec succès dans la carrière des sciences et la pratique

des vertus sociales. M. Henry s'est ensuite étendu sur le nouveau système d'enseignement, dont il a développé le plan, et présenté les avantages sous des couleurs aussi vraies qu'elles sont propres à lui concilier l'opinion générale.

M. le Baron Riouffe, Préfet de notre Département, chargé, comme Président, de répondre aux Discours de réception de M. *Henry*, proviseur du Lycée, et de M. *Jacquiné*, ingénieur, adressa à ces deux nouveaux Collégues un Discours où brille l'amour des lettres, où se montre l'estime que ce Magistrat accorde à ceux qui les cultivent. Il leur dit : « Messieurs, en vous recevant dans son sein, » l'Académie a voulu récompenser en vous les » amis des lettres et des sciences, et s'attacher » des hommes capables de l'enrichir par leurs » travaux. Constamment occupés l'un et l'autre » d'études littéraires ou des procédés les plus » relevés des sciences ; vous admettre dans une » Société académique, c'est vous recevoir dans » le sein de votre famille ; c'est vous mettre à » même de parler votre propre langue. Mais vous » n'aurez point à craindre que votre accent vous » y fasse reconnaître pour étrangers, comme le » savant *Théophraste*, qui justement surnommé » l'homme au langage divin, n'en fut pas moins » reconnu pour n'être pas enfant de la savante

» Athènes; tant il était difficile de saisir les
» nuances délicates, l'élégance et les charmes de
» la langue d'*Homère* et de *Platon*, la plus
» belle, la plus harmonieuse que les hommes
» aient jamais parlée. On peut le dire, Messieurs,
» et cette vérité doit sur-tout être répétée dans
» cette enceinte; il en est de même des sciences
» et des arts : si on ne les cultive dès sa plus
» tendre enfance, on ne parvient jamais à en
» bien parler le langage; et, comme le savant
» disciple d'*Aristote*, on est exposé toute sa vie
» à être salué du nom d'étranger. » S'adressant
à M. *Henry* : « Vous le savez mieux que per-
» sonne, vous sur-tout, Monsieur, qui vous
» consacrez depuis long-temps à l'instruction de
» la Jeunesse, et qui guidez ses premiers pas
» vers le sanctuaire des Muses, heureuses et
» douces occupations, qui vous font un devoir
» d'enrichir les esprits par des lumières et de
» former les ames à la vertu. On ne peut nier
» que les temps consacrés aux premières études
» ne laissent dans l'ame de tous les hommes des
» souvenirs précieux, et qui leur deviennent
» d'autant plus chers, qu'ils avancent davantage
» dans la carrière de la vie. Après avoir été le
» jouet de l'ambition et de l'intérêt, on tourne
» avec regret ses regards vers les premiers
» plaisirs de l'enfance; et honteux de s'être
» épris de tant de faux biens, on n'appelle

» heureux que es instans trop courts de la
» première jeunesse consacrés à l'étude sous des
» maîtres habiles. »

En parlant des motifs qui doivent porter la Jeunesse à l'étude, l'Orateur expose le plan sur lequel a été reconstruit l'édifice de l'instruction publique; plan dont la magnificence n'offre aucun autre exemple dans l'histoire. « Le vaste
» génie qui nous gouverne, et qui imprime sa
» grandeur à toutes ses institutions, l'a recréé
» de sa main puissante, il l'a posé sur de
» plus larges bases. Il en a formé un tout
» immense; et pour mieux honorer les sciences
» et les lettres, il a voulu que leur enseignement
» formât dans l'Empire un empire distingué. »
Il regrette que les méthodes d'enseignement qui exercent sur les progrès des lumières une si puissante influence, n'aient pas encore atteint le degré de perfection qu'il appartient à notre siècle de leur donner. Il trace rapidement l'histoire des efforts de l'esprit humain dans l'enchaînement des vérités destinées à servir de base à nos premières connaissances; il indique les lacunes qui restent à remplir, et forme des vœux pour l'exécution et le succès d'une entreprise digne des meilleurs esprits. M. le Baron *Riouffe* termine en exprimant à la Société les sentimens d'estime qui l'attachent à elle, et ses regrets de ne pouvoir en partager les travaux aussi souvent qu'il le désire.

M. MOLLEVAUT père a discuté *quelques objections des modernes contre les historiens anciens*. Voici la substance de son Discours :

La prééminence des modernes sur les anciens, proclamée en 1687 et 1690 par *Charles Perrault*, d'abord dans un poëme, ensuite dans un parallèle, fit naitre au sein de la république des lettres une guerre aussi longue que celle de Troie ; elle ne fut terminée qu'en 1699. Comment voulez-vous, disait *Fontenelle* à *Perrault*, que M. *Dacier* vous pardonne ? En attaquant les anciens, vous décriez une monnaie dont il a son coffre plein, et qui fait toute sa richesse. Que les anciens nous soient inférieurs, disait *La Bruyère*, un auteur moderne le prouve de deux manières, par raison et par exemple : il tire la raison de son goût particulier, et l'exemple de ses ouvrages. Tous les traits lancés dans cette lutte célèbre n'effleurèrent pas même un *Hérodote*, un *Thucydide*, un *Xénophon*, historiens grecs, un *Tite-Live*, un *Salluste*, un *Tacite*, historiens latins. Nulle tentative, on ne dit pas de les surpasser, mais de les égaler. L'espoir d'en apporcher ne jette que de faibles lueurs.

Mais les derniers temps ont vu éclore des objections émanées d'adversaires très-habiles à manier l'arme du ridicule et à revêtir un sophisme de couleurs spécieuses. L'objet de l'auteur n'est

pas d'exposer les motifs, ni de suivre toutes les sinuosités des critiques que le 18.e siècle a vues paraître contre les historiens anciens. Il examine d'abord cette manière commune de critique, non moins facile qu'injuste, qui consiste à détacher d'un ouvrage quelques traits défectueux ; un mot de *Quinte-Curce*, sur une éclipse ; de *Tacite*, sur le coucher du soleil, etc., comme si l'on devait juger *Corneille*, par son Attila ; *Newton*, par ses Commentaires sur l'Apocalypse ; c'est d'après l'ensemble des travaux qu'il faut prononcer sur les ouvrages et sur les auteurs. M. Mollevaut parcourt ensuite trois reproches, entr'autres, faits aux historiens anciens : 1° l'ignorance de la physique et de l'astronomie ; 2° les harangues directes ; 3° l'invraisemblance de plusieurs récits. Sans examiner jusqu'à s'étendaient les connaissances des anciens en astronomie et en physique, dit M. Mollevaut, les *Aristarques* avoueront sans doute que ces hommes avaient reçu de la nature une imagination riche et une tête forte, un cœur droit et une sensibilité exquise, joignaient au grand art d'observer, le talent de réfléchir et de peindre, et que tous ces dons étaient couronnés par l'exécution de plans magnifiques. *Tite-Live* ignora l'attraction, l'algèbre, etc. ; soit. Mais on n'en a pas moins dit de lui comme de *Cicéron*, qu'il

avait eu un génie égal à la grandeur de l'Empire romain. Si l'on accorde que ces hommes célèbres soient à l'abri du reproche pour avoir ignoré certaines sciences, du moins on ne peut leur pardonner les harangues directes, évidemment supposées. Inventer des harangues, n'est-ce pas la même chose que d'inventer des faits? Pour réfuter cette objection, M. MOLLEVAUT expose comment, dans les sociétés primitives, l'étude de la parole et l'exercice de la mémoire furent un des principaux alimens de l'esprit humain. L'homme aime à se distinguer, il aime à dominer. L'art de mieux dire et de se ressouvenir devint donc un objet d'émulation. En Grèce et à Rome, c'était l'étude de toute la vie. « Faut-il donc » s'étonner, dit-il, que des Consuls, des Géné- » raux, des hommes publics aient prononcé des » discours avec autant d'éloquence que de faci- » lité, sur-tout dans ces circonstances où l'ame » fortement émue voyait la vie en péril, l'honneur » menacé, la patrie sur les bords du précipice? » Faut-il s'étonner que ces harangues aient » été fidèlement recueillies? Voudriez-vous, » censeurs de ces harangues, que nous n'eussions » pas ces chefs-d'œuvre, source abondante et » pure de jouissances et d'instructions qu'il ne » vous est pas donné de nous procurer? Voyez-y » toutes les convenances ménagées avec déli-

» catesse, fidèlement empreints, les mœurs des
» peuples, le génie des armées, l'ame des chefs
» et le caractère de chaque orateur. *Marius*
» parle en soldat, *Catilina* en conspirateur,
» *Caton* en stoïcien, *Scipion* en héros. Or, la
» peinture des mœurs, du génie, de l'ame,
» du caractère des hommes est de l'essence de
» l'histoire. » L'autorité de M. *Lamothe-le-Vayer*, l'un des écrivains habiles du 17.e siècle, vient à l'appui de ces observations. Il s'exprime en ces termes : « *Thucydide* a cet avantage de
» s'être avisé le premier d'animer l'histoire, qui
» n'était auparavant qu'un corps languissant et
» sans ame, par le moyen des harangues directes
» dont il s'est servi. »

Mais on insiste sur l'invraisemblance des faits racontés par les historiens anciens. Après avoir exposé le système que *Jean Craig*, mathématicien écossais, publia en 1699 sur la décroissance de la probabilité et sur l'extinction future de toute certitude des faits les plus avérés, « M. Mollevaut demande : « Par quelle équation il
» serait possible de démontrer que l'histoire de
» *Jules-César* est aujourd'hui moins certaine et
» que l'on y croit moins, que l'on n'y croyait du
» temps de Clovis et de Louis XII ? Non, le
» torrent des siècles n'entraîne pas la conviction
» toujours immobile ; c'est le sentiment qu'il

» atténue. Nous ne sommes pas moins certains, » que tous les Français l'étaient en 1610, du » parricide commis sur la personne du grand » Henri; mais nous en sommes moins vivement » affectés. » Après ces réflexions et quelques autres, M. Mollevaut, passant à la doctrine de l'invraisemblance, fait cette question : Est-ce assez qu'un fait ne soit pas vraisemblable, pour qu'il soit permis d'en douter ou de le nier? Il répond que l'invraisemblance, indépendamment de toute autre considération, n'est pas un motif de nier un fait ou même d'en douter. La raison, l'expérience et les conséquences du système opposé, se réunissent en faveur de cette assertion. Aux yeux de la raison, les faits invraisemblables sont aussi possibles que les autres. Tous les jours des faits plus vrais que vraisemblables agitent la société, retentissent dans les tribunaux. L'exposé de faits intéressans, de la chute des aérolithes, des pluies de pierre, etc., d'événemens indubitables au-dessus de toute croyance, est suivi de celui des conséquences du système que combat notre Collégue. Ce système ravit à la Société l'appui qu'elle possédait dans les fastes du monde; il ébranle la Société jusque dans ses fondemens. C'est une faiblesse de tout croire sans examen, une témérité de tout nier sans réflexion. M. Mollevaut applique ici la pensée d'*Horace* :

*Est modus in rebus, sunt certi denique fines,*
*Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

Il propose pour modèle la réserve de M d'*Argenson*, académicien, ministre d'état, qui dit, en parlant d'*Hérodote :* Comme il y avait alors peu de monumens écrits, on prenait pour bon tout ce qu'il disait, et nous manquons de monumens pour le contredire. Il y a donc au moins beaucoup de légéreté dans les critiques que l'on hasarde contre les historiens anciens ; et il est bon de ne pas perdre de vue ce mot d'*Horace :*

*Ast ubi plura nitent in carmine, non ego paucis*
*Offendar maculis.*

Et celui-ci de *La Bruyère :* Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touchés de très-belles choses.

M. Justin LAMOUREUX, associé, a lu dans une séance particulière, un fragment du *Tableau littéraire de la France au* 18.e *siècle.* Il y compare l'état actuel de notre littérature avec son état dans le siècle précédent, et détermine le caractère distinctif et le mérite particulier des productions de chaque époque. Son admiration pour les grands écrivains du siècle de Louis XIV, ne l'empêche pas de payer à ceux de notre temps un juste tribut d'éloges. Puis

remontant aux causes qui ont modifié notre littérature, les progrès de la philosophie, la direction des esprits vers les sciences exactes, le changement dans les mœurs et les usages, les révolutions politiques lui en paraissent les principales. Bien différent de ces censeurs décidés à ne louer que les écrivains d'un autre âge, dont la réputation ne peut ainsi blesser leur vanité, il étale à nos yeux de véritables richesses puisées dans nos auteurs contemporains, réfute victorieusement les sophismes de la médiocrité impuissante qui déclare le champ de la littérature désormais stérile pour les meilleurs esprits, et nous montre dans les circonstances présentes une mine féconde que de nouveaux génies pourront exploiter. Voici comme notre Collégue trace la marche de la poésie en France : « Le siècle de » Louis XIV, en nous léguant les chefs-d'œuvre » de *Corneille* et de *Racine*, semblait trans- » mettre avec ce brillant héritage la certitude » désespérante de ne pouvoir jamais les égaler. » Le titre de Prince de la poésie française, titre » que *Ronsard* avait usurpé dans des siècles » d'ignorance, fut enfin mérité; et la hauteur » où il éleva ceux qui l'obtinrent, ne parut » laisser à leurs successeurs que des rangs subal- » ternes à occuper et des palmes moins glorieuses » à cueillir. La carrière même qu'ils avaient

» parcourue, fut pendant quelque temps déserte;
» soit que le bruit de leur nom la remplit encore
» toute entière; soit que la mémoire récente de
» leurs triomphes glaçât le courage des athlètes
» qui auraient pu se présenter noblement dans
» l'arène. On vit alors la poésie pencher vers
» son déclin; les *Campistron* et les *Lamothe*
» étaient peu faits pour la soutenir; cependant
» elle se releva dans les odes de *J. J. Rousseau*;
» mais elle ne reparut avec tout son éclat que
» dans les productions de ce génie universel qui
» tint pendant soixante ans le sceptre de la litté-
» rature française. Durant cet intervalle, elle
» prit le caractère de l'esprit dominant et des
» mœurs de la nation. C'est ainsi qu'elle fut
» tour-à-tour grave dans les dernières années
» de Louis XIV; licencieuse sous le Régent;
» maniérée et fade, lorsque le trône de France
» était dressé dans les boudoirs; sentencieuse,
» quand la philosophie envahit le domaine des
» arts; descriptive, à l'époque où le goût des
» sciences physiques, généralement répandu,
» devint une passion, qui, pour être satisfaite,
» eut besoin de retrouver, dans des tableaux
» embellis de tous les prestiges de l'imagination,
» ces beautés de la nature, que l'on ne peut
» pas toujours contempler dans le grand livre
» de l'univers. La poésie au 18.e siècle porte

» donc, plus qu'aucune autre partie de la litté-
» rature, les empreintes mobiles du caractère
» national. »

M. Charles-Léopold MATHIEU a lu un Discours de remercîment, intitulé : *De l'Influence des Sociétés savantes sur la perfectibilité humaine.* L'auteur prétend, avec raison, que le développement des facultés intellectuelles et l'accroissement de la masse des connaissances, est le but le plus sublime des travaux de l'homme; il veut que le genre humain tende sans cesse à la perfection par la culture de l'intelligence; il signale à la reconnaissance publique les génies qui ont renoncé aux honneurs et à la fortune, pour étudier les moyens d'éclairer et d'améliorer leurs semblables; il convient que les efforts individuels contribuent efficacement à la propagation des lumières; mais il ne trouve que dans les réunions académiques le foyer capable de leur donner toute l'activité dont elles sont susceptibles. D'un côté, il présente le tableau des philosophes persécutés et des trônes ébranlés par les abus de l'ignorance; de l'autre, il montre le danger des abus de l'instruction sur la foule imitatrice, les avantages que les souverains et les peuples ont retirés des anciennes Académies, les maux qu'ont enfantés le dédain et la persécution de la philosophie et des sciences. Il

compare la prospérité des nations les plus savantes de l'antiquité avec l'abjection où les plongèrent la stupidité et l'orgueil de leurs conquérans. Il déplore la chute fatale des Grecs et des Romains, les longues ténèbres du moyen âge, les effets désastreux de la féodalité et de l'intolérance. Il passe en revue les Académies que fondèrent *Ptolémée*, *Charlemagne*, *Alphonse de Castille*, l'Empereur *Fréderic II*, *Clémence Isaure*, et les Princes des nations modernes, pour naturaliser les arts et les sciences dans leurs états respectifs. Leur institution lui paraît si naturelle, qu'il en trouve des traces chez les peuples qui ne sont parvenus qu'à des demi-connaissances; par exemple, le collége des Brames à Bénarès et le tribunal de mathématiques à Pékin; même chez ceux qui ont eu le moins de communications: ainsi Cortez vit dans le palais de Montézuma une espèce de muséum d'histoire naturelle, un jardin botanique et un établissement analogue à une société de Médecine; ainsi le Pérou avait ses amautas et ses gardes des quipos. Il soutient que la coopération des Académies a préparé et secondé dans tous les pays les succès des Gouvernemens qui ont vécu pour régénérer l'espèce humaine; que leur zèle a provoqué de grands travaux, de grands voyages pour l'avancement des sciences, a été la cause ou l'occasion d'immenses découvertes.

Il attribue, à l'impulsion donnée par les Sociétés savantes modernes, presque tous les progrès de l'astronomie, de la navigation, de la géographie, de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, de l'agriculture, de la philosophie et du langage.

« L'Européen pénètre par-tout, dit-il, et » améliore par-tout les autres races humaines, » par ses mélanges et la dispensation de » ses connaissances. Les mœurs farouches des » peuplades isolées s'adoucissent par les com- » munications, et la perfectibilité universelle » s'avance à grands pas. Grâces vous soient » rendues, Héros généreux, qui vous dévouez » aux travaux et aux dangers de l'exécution d'une » tâche si glorieuse! Le monde est votre patrie, » les hommes sont vos concitoyens, vos noms » sont révérés d'un pôle à l'autre. Vous sur-tout, » immortel *Cook*, infortuné *Lapeyrouse*, que » toute la terre regrette ! puissent vos malheurs » ne pas repousser d'une carrière si honorable ! » Puissent un jour, à l'instigation de quelque » société savante, les orphelins inconnus qui » restent encore épars au milieu des mers, et » abandonnés de la nature, être cherchés de » nouveau et ralliés à la grande famille ! »

M. Mathieu ne borne pas l'influence des Sociétés académiques au progrès des lettres, des

arts et des sciences ; il l'étend à la régénération des gouvernemens, à l'abolition de la féodalité, à l'établissement de lois plus sages et de tribunaux plus équitables, à l'adoucissement des peines afflictives, au perfectionnement général de la civilisation. Sous cette influence salutaire, « le
» droit des nations, dit-il, a pris naissance ; les
» atrocités particulières et individuelles de la
» guerre ont diminué, lorsqu'elles sont devenues
» inutiles à la victoire ; et l'histoire a perdu de
» ses horreurs. La politique a conçu l'heureuse
» pensée de l'union réciproque et commerciale
» des peuples civilisés, et de leur ligue militaire
» contre les invasions des barbares, qui tant de
» fois ont ravagé l'Europe, ravi et partagé les
» propriétés conquises, et soumis les vaincus à
» la servitude, comme les débris du régime
» féodal, leur ouvrage, le prouvaient, il n'y a
» pas deux siècles encore. Ce plan sublime,
» commencé par *Charlemagne*, suspendu par
» les chocs des diverses factions, continué et
» négligé sous chaque règne, mais repris avec
» fermeté dans un siècle mieux éclairé sur ses
» véritables intérêts, se voit déjà consolidé par
» la conciliation des opinions religieuses. Tel
» est le tableau imposant des effets intérieurs et
» extérieurs de la propagation des connaissances
» humaines, ainsi que de la part importante et

» digne de reconnaissance qu'y ont prise les
» Sociétés savantes de tous les pays. »

M. Azaïs, dans son Discours de réception, a exposé les circonstances principales qui ont développé dans son esprit les idées sur lesquelles repose son *Système de philosophie.* « Jeté, il
» y a près de vingt ans, dans une retraite austère,
» poursuivi par des événemens auxquels je donnai
» d'abord le nom de malheureux et de funestes,
» mais qui bientôt furent pour moi la source d'une
» tranquillité parfaite et des plus douces consola-
» tions, je me livrai silencieusement aux idées
» les plus touchantes. Libre par mon imagination
» et mon cœur au sein d'une étroite captivité,
» je trouvai dans mes souvenirs et mes réflexions
» une compagnie fidèle, qui jamais ne se laissait
» attrister par la solitude. Mon infortune ne fut
» qu'apparente. Dans mon attendrissement et
» ma reconnaissance, je voulus me rendre
« compte des sentimens et des biens qui
» embellissaient mon sort. Ces biens étaient le
» généreux intérêt de quelques âmes simples et
» vertueuses : je devais leur pitié, leur affection,
» leurs soins, leur protection et leurs bienfaits
» à mes anciens malheurs; mes sentimens étaient
» sur-tout le fruit du contraste qui venait de
» s'établir entre des dangers pressans, suscités par
» mon imprudence et une douce sécurité, garantie

» par l'obscurité, le silence et la bonté. Ce
» contraste devait fortifier dans mon esprit une
» idée, qui déjà l'avait occupé d'une manière
» confuse. Cette idée était celle d'une succession
» équitable dans les vicissitudes du sort de l'hom-
» me, d'un balancement continu dans les diverses
» conditions et les divers événemens qui compo-
» sent sa destinée. J'avais vu autrefois le chagrin,
» l'ennui, l'amertume, souvent le désespoir,
» au sein de la fortune; moi-même j'avais été
» agité des plus violentes peines, lorsque rien
» ne manquait à mes premiers besoins. Au
» contraire, dans ma situation nouvelle, dans
» l'asyle du malheur et de l'indigence, j'étais
» paisible, j'étais heureux; et si quelque bruit
» pénétrait dans ma retraite, c'étaient le plus
» souvent les accens de la gaîté et de l'innocence;
» j'entendais les jeux d'intéressans orphelins
» recueillis par la charité. Où étaient en ce moment
» les enfans des Rois? Dans de sombres cachots.
» Et que devenaient les anciens dominateurs du
» monde? Ils éprouvaient les chances effroyables
» du sort, qui furent les résultats d'une prospé-
» rité longue et excessive. »

» Tels furent, Messieurs, les premiers germes
» de ce qui forme aujourd'hui mes principales
» pensées. Je fixai d'abord mes regards sur l'idée
» suivante : *Le malheur, comme la destruction*,

» *fait sans cesse le tour du monde*. La destruc-
» tion est évidemment nécessaire à la marche
» de l'univers; c'est toujours dans les débris
» d'anciens ouvrages que sont puisés les élémens
» de compositions nouvelles; et la somme géné-
» rale de destruction est nécessairement égale
» à la somme générale de recomposition, puis-
» que l'univers se maintient et que son ensemble
» est immuable. Ainsi, tous les êtres, alternati-
» vement, se forment et se décomposent. Les
» êtres sensibles sont soumis à cette loi comme
» ceux qui ne le sont point; mais ces derniers
» sont indifférens, et à la formation qui les élève,
» et à la décomposition qui les détruit. Les
» êtres sensibles, au contraire, reçoivent un
» plaisir, un bonheur, pendant toute la durée
» des opérations qui les forment et les dévelop-
» pent; ils reçoivent une peine, un malheur,
» pendant toute la durée des opérations qui
» leur enlèvent ce qu'ils ont acquis. L'être qui,
» dès le premier instant de son existence, a
» été environné du plus grand nombre de biens
» et d'avantages, est celui qui a fait les acqui-
» sitions les plus nombreuses, qui a eu le plus
» de bonheur et de plaisir; sa destruction doit
» être la plus abondante en souffrances; les
» opérations de cette puissance cruelle sont non-
» seulement plus multipliées, mais elles sont

» plus vivement senties ; ainsi, le malheur, dans
» cet être, a deux causes d'intensité plus forte;
» il en avait été de même de son bonheur. »

« Et cette loi de succession, de retour, d'équi-
» libre, embrasse nécessairement tout ce qui
» n'étant pas éternel, prend naissance, se
» développe, s'accroît, s'arrête, se dégrade et
» se détruit. Ainsi le sort des sociétés humaines
» est figuré par le sort des individus. Pour
» l'observateur attentif et impartial, le principe
» des compensations est la clé de l'histoire. »

Afin de rendre cette loi plus sensible dans le sort des individus, M. Azaïs a cité de grands exemples ; il a rappelé sur-tout la destinée du souverain illustre qui régna sur la France pendant le dix-septième siècle. Il a dit : « Cherchez
» dans l'histoire : vous ne trouverez point un
» homme qui ait été doué primitivement
» d'un plus beau caractère, qui soit venu au
» monde dans une position plus brillante, qui
» d'abord ait plus maîtrisé les événemens et les
» hommes, qui ait obtenu de ses premiers
» contemporains plus d'affection et d'hommages,
» qui, en un mot, pendant sa jeunesse, ait
» figuré plus noblement un Dieu sur la terre....
» Lisez toute son histoire, vous ne trouverez
» pas d'homme qui ait terminé sa longue carrière
» par de plus longues années d'ennui, de déchi-

» rement, d'humiliation et de tristesse. Vous
» le suivrez silencieusement dans sa retraite
» pompeuse, luttant à la fois contre l'horreur
» de la mort et le dégoût de la vie; et cette
» retraite elle-même, admirable monument de
» grandeur et de magnificence, interrogez-la
» sur le choix du sol qu'elle recouvre, elle
» vous dira : Je n'existerais pas sans les sombres
» terreurs d'un roi jadis brillant, fier et magna-
» nime; c'est ici qu'il cherche, mais vainement,
» à fuir l'image désespérante des tours de Saint-
» Denis. »

La première partie du discours de M. Azaïs a été terminée par la moralité suivante : » Fuyons, Messieurs, fuyons les plaisirs mul-
» tipliés et extrêmes; la modération peut seule
» garantir le calme et la durée. »

Dans la seconde partie de son discours, M. Azaïs s'est efforcé de prouver que l'équilibre dans les destinées humaines ne peut être que l'effet de l'équilibre de l'univers, et que ces deux grandes questions se sont liées de bonne heure dans l'esprit humain comme dépendantes l'une de l'autre. « Les peuples anciens,
» qui toujours personnifiaient leurs idées géné-
» rales, crurent à l'existence d'Arimane et
» d'Oromaze, d'un génie du bien et d'un
» génie du mal; ils les enchaînaient au destin,

» afin que leurs divisions ne parvinssent jamais » à troubler le monde. Depuis que les voiles » de l'allégorie ont été écartés par la raison, si » avide de voir et de connaître, les hommes » les plus remarquables par leur savoir et leur » génie se sont proposé, comme le problème » le plus important, de découvrir la nature et » l'origine d'Arimane et d'Oromaze, de ces deux » Puissances, mutuellement antagonistes, également actives, également nécessaires, qui » ne cessent, l'une de réparer, l'autre de » détruire. » C'est sur les bases d'une hypothèse aussi simple, que M. Azaïs a établi le système de philosophie qu'il étend à tout l'univers, et par le moyen duquel il en explique les phénomènes infiniment variés. Ces deux Puissances, antagonistes par leur opposition même, produisent l'harmonie de l'univers. L'auteur expose les efforts tentés par les philosophes anciens et modernes pour arriver à la solution de ce grand problème du mécanisme de l'univers; il trouve les causes qui les a rendus infructueux dans la pénurie des matériaux. Maintenan qu'il croit ces matériaux de la philosophie universelle, rassemblés, il montre la nécessité de les employer à la construction d'un édifice propre à représenter l'univers; il expose les efforts qu'il a faits pour le construire, et le succès qu'il croit avoir obtenu.

M. le Baron LALLEMAND, président de la Société, a répondu aux Discours de réception de Messieurs *Mathieu* et *Azaïs*, prononcés dans la Séance publique du 8 Juillet 1813. Il a célébré l'admission des nouveaux Membres, et félicité la Société de son zèle qui fortifie ses travaux et lui procure d'utiles Collaborateurs. S'adressant ensuite à chacun de ces deux Membres, il a applaudi aux vues de M. *Mathieu*, qui trouve, dans la culture des lettres et des sciences, la source principale de la perfectibilité humaine et de la félicité publique ; il a encouragé M. *Azaïs* à mûrir, par de longues méditations, des vues philosophiques ingénieuses, mais qui ne peuvent recevoir leur sanction que du temps.

M. BERR a traduit l'un des principaux ouvrages du célèbre *Maïmonide*, surnommé l'*Aigle de la Synagogue*. L'original arabe, publié à Cordoue dans le 12.e siècle, a été successivement traduit en hébreu, en latin et en allemand. La traduction que nous annonçons est la première qui paraisse en notre langue. Elle a pour titre dans l'original : *Les huit Chapitres de Maïmonide*, et dans la traduction : *Chapitres de Métaphysique et de Morale*; elle doit être publiée dans un ouvrage périodique. Ce travail est précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages du savant docteur juif. Après avoir parlé de la réputation immense

dont il jouit depuis si long-temps parmi ses co-réligionnaires, de la vénération avec laquelle les auteurs qui lui ont succédé dans la même carrière ont parlé de ses lumières et de ses vertus, M. Michel Berr entre dans des détails assez étendus sur la naissance de *Maïmonide* ou *Moyse* fils de *Maïmon*; il parle de ses premières études, de la persécution qu'il éprouva en Espagne, de sa fuite en Égypte, de son passage simulé au Mahométisme, de sa nouvelle profession de foi, des honneurs dont il fut comblé par le Sultan, et des travaux auxquels il se livra. Il donne une liste détaillée de ses nombreux ouvrages sur la Théologie et la Morale, et fait plus particulièrement connaître ceux qui jouissent d'une plus grande célébrité; enfin après quelques détails sur la vie privée de *Maïmonide* et sur les regrets que sa mort causa aux individus de sa secte, répandue alors et poursuivie dans presque toutes les parties du monde, il rappelle que c'est dans les principes de théologie et de morale épurées, qui appartiennent plus particulièrement à *Maïmonide*, que l'assemblée religieuse des Israélites qui eut lieu de nos jours, a trouvé pour ses décisions les matériaux les plus précieux et les autorités les plus irrécusables. L'auteur espère que cette traduction, qui fait naturellement suite à celle de *l'Appréciation du monde*, de *Bédérachi*,

disciple et admirateur de *Maïmonide*, traduction publiée par notre Collégue, il y a quelques années, sera favorablement accueillie par les amateurs de la littérature, de l'histoire et de l'antiquité. Cet ouvrage fait partie d'un travail plus étendu, entrepris par M. Michel BERR sur les écrivains hébreux modernes, et dont le précédent Précis analytique de nos travaux a déjà fait connaître un essai.

M. LESEURE a consacré à la mémoire de *STANISLAS*, Fondateur de la Société, un éloge historique, dans lequel il a rappelé les faits les plus intéressans de la vie de ce bon Prince, qui occuperait parmi les écrivains de notre pays un rang distingué, si ses bienfaits ne lui donnaient une place plus distinguée dans nos cœurs. Cet éloge a été lu en séance publique.

M. MAFFIOLI a célébré dans la même Séance, *la Naissance de S. M. le Roi de Rome*; il a montré le doigt de la Providence dans l'événement qui procure à l'Empire un Successeur pour en assurer la stabilité et le bonheur.

La Société a accueilli avec empressement la proposition qui lui a été faite par M. le Sénateur GRÉGOIRE, l'un de ses Membres, de compléter l'ouvrage que *Dom Calmet* a consacré

à la mémoire des hommes illustres de ce pays, en y ajoutant ceux qui ont vécu depuis la mort de ce Savant. L'offre que M. Grégoire a faite de concourir à ce travail, nous présente l'espérance la mieux fondée de lui donner la perfection dont il est susceptible.

## ANTIQUITÉS.

M. Blau a fait l'*examen d'un Poëme manuscrit que possède* M. Haldat, *et qui remonte à la fin du* 15.e *siècle ou au commencement du* 16.e, comme le prouvent le langage et la versification, aussi bien que les ornemens accessoires, sur lesquels on peut consulter le second tome du nouveau Traité de Diplomatique, pages 123 et 124. Cet ouvrage sur vélin, petit *in*-4.o, composé de 97 feuillets, dont les pages sont lavées et réglées en rouge, est enrichi de 15 peintures encadrées dans des bordures. La tranche dorée, portant l'empreinte des fers du relieur, et la couverture de velours appliquée sur les feuilles imprimées d'un livre latin du même âge, prouvent que le manuscrit a conservé sa première reliure qui était fermée par des rubans. L'encadrement à fond noir ou gris contient une devise tirée de la Vulgate, et répétée dans tout le contour. Le corps et l'ame

en sont analogues à la situation des personnages de chaque miniature. Ceux-ci se réduisent à trois principaux, remarquables par leur costume respectif. Le héros du poëme est tout vêtu de noir; il porte sur ses cheveux courts une toque de la même couleur; sa tunique qui descend jusqu'aux genoux, est couverte d'un long manteau à manches pendantes et percées de trois ouvertures transversales, dont la supérieure laisse passer les bras; une épée à poignée d'or pend à son côté; un ruban ou cordon fixe sur le haut du pied ses souliers presque entièrement ouverts. L'héroïne est parée d'une longue robe d'azur que ceint un ruban noué et flottant. La partie antérieure du corsage et les manches sont déchiquetées et garnies de pièces bouffantes d'une étoffe blanche. Un réseau d'or retient sa blonde chevelure qui déborde sur les deux côtés de la face; sa chaussure consiste en bas gris et en souliers dorés. La Fortune, être allégorique, se montre sous différentes formes et avec quelques variétés dans son vêtement. D'abord, elle paraît avec un double visage, l'un riant et serein, l'autre triste et menaçant; sa tête porte une horloge à timbre; sa main droite tient un sceptre et une voile déployée, le bras gauche s'appuie sur une potence; ses bras sont revêtus d'ailes azurées; ses pieds chaussés, le droit d'un

soulier d'or, la gauche d'un sabot et enchaîné, posent sur deux roues soutenues des pointes d'un compas auquel un globe sert d'appui; les deux tiers de sa longue robe rouge sont cachés sous une tunique d'or latéralement fendue, dont la partie antérieure brodée brille de pierreries, et la partie postérieure sanglante se termine par une bordure historiée. Ensuite elle ne paraît plus qu'avec un visage: sa coiffure est formée d'un chaperon doré qui tourne au-dessous des oreilles comme des cornes de belier. Tantôt elle a les bras couverts d'ailes d'azur. tantôt de manches rouges tailladées; elle est montée sur une roue ou se tient auprès; une seule fois on la voit se jouer du globe terrestre avec une raquette. La chemise des trois personnages est plissée sur la poitrine, et semble garnie de manchettes. La scène se passe alternativement dans un parc, dans une chambre à coucher, dans un labyrinthe, devant un château flanqué de tours. Chacune des 15 peintures est précédée d'un rondeau, excepté la dernière qui est la moins belle et n'a point de bordure. Vingt-huit lettres capitales, dessinées avec élégance sur un fond d'or mat, avec des couleurs rouges et bleues, sont enlacées de fleurs et de fruits d'une parfaite ressemblance. A intervalles inégaux, on rencontre à la tête des vers une espèce de *C* d'or perpendiculairement

barré, tracé sur un fond alternativement rouge et bleu. L'écriture est d'un beau caractère romain; chaque vers commence par une majuscule traversée d'un trait jaune. Les signes de ponctuation se bornent au point, aux deux points et à une ligne oblique; celle-ci se trouve toujours à la césure, et à la fin de tout vers qui n'a ni le point simple ni le point double; les accens et les apostrophes n'y paraissent jamais. Le poëme, sans compter les rondeaux, est composé d'environ 1800 vers de dix syllabes. Nos règles relatives à l'hiatus et à la distinction des rimes masculines et féminines y sont inconnues.

Voici le sujet du poëme. Le héros est un militaire qui a beaucoup à se plaindre des rigueurs de l'amour. La fortune le surprend au milieu des imprécations qu'il lance contre elle, lui promet une félicité qui le dédommagera de ses souffrances, et s'engage à lui rendre son amante favorable. Après quelque résistance, il se laisse persuader. La fortune va trouver l'amante, dont elle obtient par ses insinuations une entrevue avec l'amant désolé, qu'elle vient instruire du succès de son message. L'amant s'empresse d'accepter la proposition qu'elle lui fait, de se transporter avec lui à travers les airs chez l'objet de ses vœux. L'accueil qu'il reçoit de son amante est d'un si heureux présage, qu'il

en témoigne sa vive reconnaissance à la fortune. Celle-ci le ramène et dépose daus un magnifique labyrinthe, où il doit attendre le retour de sa bienfaitrice. A peine l'a-t-elle quitté, que ce lieu charmant se change en un affreux désert dont il ne peut trouver l'issue. L'amant indigné d'être ainsi le jouet de la fortune, grave sur une pierre l'histoire de ses malheurs, et meurt dans les angoisses du désespoir. Ce dénouement est si bien ménagé, qu'il ne peut être prévu. L'action du poëme est presque nulle; les personnages ne cessent de discourir longuement La copie fidèle de quelques morceaux sera propre à donner une idée de l'orthographe, du langage et de la versification du temps, et à constater ainsi avec les autres accessoires l'âge du manuscrit.

## RONDEAU SUR LA DEVISE.

*Fuerunt michi lachryme mee panes die ac nocte.*

TANT nuit que iour / pains me furent mes larmes :
Dont me suis peu / & quay prins po.r mes armes :
A demonstrer / qua cause de mon deuil /
Me fault gecter / tres griefues larmes de œuil /
En denuncant / de ma mort les allarmes.

Ennuy me faict / changer to.9 ioyeux termes :
Et font coulleurs / sur mon cue.r si tres fermes /

Que po.r soullas / en hellas ie me deuil.
Tant nuit que iour.

Soussis mortelz / sont les cruelz gendarmes /
Qui pleurs & plains / ont prins po.r leurs guisarmes /
De par lesquelz / iaproche le cercueil /
Ou ia la mort / mapreste mon recueil :
En me monstrant / les effetz de ses charmes
Tant nuit que iour.

## RONDEAU SUR LA DEVISE.

*Quod est firmum non solvitur.*

Ung noutz serre / ne se peult deslier :
Mais les cordons / damour faict allier
Si fermement / qui ny a creature
Qui puist desioindre icelle ligature :
Pour le tirer / ou po.r le tenaillier.

Facillement on peult cordeaux tailler :
Limer le fer / bois & pierre entailler :
Le deslier / est dune aultre nature.
Ung noutz serre.

A force ront / son fust le chevallier
Et samollit / le cuir au travaillier :
Deux cueurs liez par parfaite droicture /
Ne desliront / iusqua la sepulture :
Car le vouloir / nont de desaillier
Ung noutz serre.

## DESCRIPTION DU PARC

*Où se promène l'amant désolé.*

Quant en ce parc/ je fus dedans entre
Banny de ioie et de deuil penetre
Mes deux yeux tains/ dune colleur obscure
Par desconfort / que le cueur leur procure
Ont en entrant leurs doulx regars espars
Moult fort piteux/ sa & la toutes pars
Car audit parc/ y estoient arbres verdz
En plusieurs nombre/ & de fleurs bien couuers
Dessus lesquelz mains ouesillons petis
Se deioysoient par diuers apetis
Comme tarins linotes & pinsons
Et roussignolz/ disant maintes chansons :
Pareillement autour des buissonnetz
Denglentier franc/ romarins & genetz
Lerbe y estoit de si plaisant verdure
Que lhome est bien plain de tristesse dure
Quant il la peult/ si tres belle choisir
Quil ny sauroit prendre ioye ou plaisir.

*L'Amant reproche à la Fortune la manière indigne dont elle a traité plusieurs grands personnages', parmi lesquels se trouve Hercule.*

Que diras tu / dun chevallier de pris /
Le preux des preux / & sur tous renomme /

Qui en son nom / fust hercules nomme :
Tant te monstras / envers luy amiable
Que sa ieunesse / a este meruеillable :
Plus que de nulz / quon ait ouy parler :
Car sil eust eu / la puissance par laer
Comme il a eu de pouuoir sur la terre /
Facillement / eust seu les cieulx conquerre.
Il eust regy toutes les sept planetes /
A son plaisir / si tres cleres et nectes :
Tout a son gre / & par son apareil /
Eust faict mouuoir / la lune & le souleil :
Et sy eust faict / de tous les douze signes /
Du zodiaque / & des estoilles dignes /
Comme eust voullu / en les faisant virer /
A son voulloir / virer & reuirer :
Et brefuement / pour son entendement
Tout ce qui est / fiche au firmament
Eust atouche / & areste le cours /
Tant en croissant / comme en feble decours :
Car si puissant en la terre a este /
Que des hommes / na lorgueil areste /
Tant seullement : mais des bestes sauuaiges /
Es montz es plains / es bois et aux riuaiges :
Na yl dompte / les moustres & bellues /
En mer errant / fieres & dissollues :
Na il eu guerre / encontre les oueseaulx /

Et des bestes / dont a vestu les peaulx :
Na il vaincu / tous les hommes en terre /
Qui contre luy / ont voullu mener guerre :
Na il occis / les dracons & serpens /
Qui les hommes rendoient a mort suspens :
Et qui plus est / cerberus a vainou /
Portier denfer / sans lance & sans escu :
Mais en tenant / sa massue en ses mains /
Dont il occist / les geans inhumains.
Respons a moy / quest il puis deuenu :
Ne quel mechief / luy est il advenu :
Apres avoir eu acquis en ce monde /
Loz immortel / en terre & mer profunde :
Las tu mene / mourir au lict dhonneur :
Non seurement / mais sans avoir orreur /
Luy feis vestir / si mortelle poueson /
Quil en perdant / memoire & raison /
Dedans ung feu / au millieu de la flame /
Se voullut mettre / ou il rendit son ame.

*La Fortune, pour réconcilier l'Amant avec le sexe, lui cite l'exemple de plusieurs femmes vertueuses, entr'autres, de Pénélope.*

Penelope / la femme dulixes
Bien merite / a destre mise au nombre.
Et quon chemine / en vertu par son umbre :
Qui la vouldra / ensuivre en loyaulte :

Quon doit priser/ plus que mille beaulte.
Car elle estant / de son mari loingtaine /
Et du retour / de luy plus incertaine :
Voiant plusieurs la grant beaulte dicelle /
Damours ardans/ fort opresserent celle
De consentir/ a leurs faictz libideux :
Qui par vertu / voullant eschaper deux /
Leur pria tous/ par honneste cautelle /
Voulloir laisser/ parachever sa telle :
Quelle ourdissoit : & quapres cette actente /
Que voullontiers/ meteroit son entente /
Prendre a mari / aulcun diceulx amans.
Mais quant la nuit / les estimoit dormans :
Desacoustroit / ou rompoit sans seiour/
Ce quelle avoit/ tissu le long du iour :
Et par ce point / sa loyaulte garda
Quant au mestier/ sa telle retarda.

*Discours de la Fortune, pour déterminer l'Amant à l'envoyer en ambassade vers son Amante.*

Esperre donc / car embaissade en voye /
Aultre que moy/ ne veuil quon y envoye :
Et sois certain / que mieulx satisferay
Ladicte dame / en ce que ie feray /
Que ne feroyent / des autres par milliers
Tant fussent ilz / ses amys familliers.

Tant fussent ils remplis de grande audace/
Ne premunis/ de savoir et de grace:
Ne saige pas/ ou quil me plait aller/
Parfaictement/ tous langages parler:
Et si te dis/ quavant lhumain linage
Cree ie suis/ et avant tout langaige:

. . . . . . . . . . . . .

. . Ou me plaist/ me transporte et transuolle/
Plus vistement/ quune aronde ne volle:
Ne que eólus/ isnellement ne vente/
Quant en la mer les grans velles esuente:

. . . . . . . . . . . . .

Je scay parler/ tant au soir quant au matin/
A mon plaisir/ ebrieu grec et latin:
Je suis francoise espaignolle/ & romaine/
Engleque/ & brete/ escoussoise/ & germaine/
Turque/ juifue/ & de toute contree:/
Et sy ny fus/ onque mais engendree:
Et quant me plaist/ que te semblera trop/
En tous pais/ ie suis tout en ung cop.
Tu te pourrois/ aussy bien abuser/
Se tu pensois/ que ie ne seusse user
De doulx parler/ amyable & humain:
Car en effect/ tout langaige ay en main:
Jay une langue/ aussi bien affillee
Et le babil aussy doulx et delice/

Que neust iamais/ vraie parisienne
Ne lyonnese ou bonne courtisenne :
Ie scay comment / il fault prendre accointance
A une dame : aussy la contenance
Quon doibt tenir : & en quelle aparence /
On luy doit fayre honneur ou reverence :
Ie scay comment / sans tenir long proces /
On peult avoir / a une dame acces :
Et scay aussy / la cautelle et la ruse /
De quoy en court / vers une dame on use :
Quant quelque chose / on veult delle inpetrer
Ou quon desire / en grace delle entrer.

## POÉSIE.

M. Blau *a traduit de l'allemand en vers français deux hymnes de la Bataille d'Arminius*, *tragédie-lyrique de Klopstock.* Le sujet de cette pièce est la victoire remportée par Arminius, genéral des Germains, sur l'armée romaine que commandait le consul Varus.

La scène se passe sur le Weser en Westphalie. Le théâtre représente une forêt, et dans l'enfoncement une roche escarpée derrière laquelle se trouve un vallon, où les deux armées ennemies combattent avec acharnement. L'action reste encore indécise. Arminius se signale par des prodiges de valeur. Thusnelda son épouse et Bercennis sa mère sont remplies d'alarmes sur

le succès de ses généreux efforts. Le vieux Siegmar, son père, que soutient un guerrier, gravit le rocher d'où l'on découvre le champ de bataille. Là il attend les Druides qui vont sacrifier à Wodan et un chœur de Bardes dont les chants guerriers doivent encourager les Germains. Avant leur arrivée, il se fait rendre compte des exploits que la faiblesse de sa vue l'empêche de contempler. Bientôt les Druides, précédés du Grand-Prêtre, montent sur le rocher, relèvent les débris d'un autel, allument le feu sacré et immolent un aigle. Les Bardes forment avec les Druides des danses autour de la victime, et entonnent, au son des instrumens de musique, un hymne à l'honneur de Wodan. Le vieux Siegmar, transporté de joie, les invite à répéter les imprécations dont ils chargèrent les Romains, lorsque son fils Arminius, dans un sacrifice offert à Mana, fit le serment solennel de sauver la Germanie ou de périr avec elle.

L'invocation adressée à Wodan et l'anathème prononcé contre Rome ont été l'objet du travail de M. Blau. Il est à propos, pour l'intelligence de ces deux morceaux de poésie, de dire un mot de la croyance religieuse des Germains. Ils reconnaissaient un Dieu suprême, nommé Odin ou Wodan, des Dieux inférieurs, tels que Thuiscon, Mana, etc. et quelques divinités étrangères,

empruntées des Romains, à cause des fréquentes relations qu'ils eurent ensemble. Ils croyaient que les ames de leurs guerriers allaient habiter le Walhalla, espèce d'Elysée, où les Bardes ne cessaient de faire retentir sur la harpe l'éloge de ces héros immortels. Leur grande vénération pour le chêne est connue. Ils tiraient des présages du hennissement de chevaux blancs, entretenus avec soin dans un bois sombre consacré à Wodan. Klopstock nous représente ce Dieu guerrier armé d'un chêne antique qui lui sert d'égide, et monté sur un char attelé de chevaux fougueux que précède une troupe d'aigles dociles à sa voix.

## I.er Chant.

### Bardes.

Wodan, qui dans un bois d'une sombre épaisseur
Régis les blancs coursiers, ministres du présage,
Lève ton chêne antique à l'immense feuillage,
Ébranle ses rameaux, et répands la terreur.

Des accens de ta voix par l'écho prolongés
Perce de la forêt l'obscurité profonde;
Que leur éclat, semblable à la foudre qui gronde,
Appelle les combats sur ces fiers étrangers.

A ton puissant signal que tes aigles soumis
Accourent, l'œil en feu, respirant le carnage,

Et sèment au vallon, témoin de leur ravage,
Des cadavres rongés les ossemens blanchis.

Ton char guerrier s'élance avec un bruit tonnant,
Comme de nos torrens roule l'onde écumante ;
De tes fougueux coursiers la crinière est flottante ;
La terre tremble au loin sous leur pied résonnant.

Planant devant ton char, tes aigles belliqueux
Contemplent les Romains et tressaillent de joie ;
Leurs vœux impatiens sollicitent la proie :
Vois leurs ailes frémir ! entends leurs cris affreux !

Si jamais, ô Wodan, nos lâches oppresseurs
Osaient, à tes autels, de leurs haches sanglantes
Insolemment frapper nos têtes innocentes,
Et de ton peuple libre éveiller les fureurs !

Ébranle ton égide ; appelle les combats
De ta bruyante voix que les échos prolongent ;
Que tes aigles brisant les cadavres qu'ils rongent,
Sèment les os blanchis d'innombrables soldats.

## IIe Chant.

## BARDES.

---

*Deux Chœurs.*

Vous serez immolés, ainsi Wodan l'arrête,
Aux pieds de ses autels, dans les bois de Thuiscon :

Le feu sacré pétille et la hache s'apprête ;
Le sang coule au vallon.

Alors de Jupiter déplorables victimes,
Il vous engloutira de ses foudres vainqueurs
Dans le fond du Tartare, où dominent des crimes
Les sévères vengeurs.

*Trois Chœurs.*

Tisiphone, Alecton, déités implacables,
Levez-vous, secouez vos funèbres flambeaux ;
Traînez ces criminels de vos mains formidables
Aux juges infernaux.

Qu'un torrent enflammé de ton urne s'élance
A flots impétueux, Phlégéton bouillonnant ;
Mais quand retentira la fatale sentence,
Murmure sourdement.

*Tous.*

Le sang des orphelins et des mères timides,
Par vos mains répandu, s'élève contre vous ;
Il crie à haute voix : périssez tous, perfides ;
Tyrans, périssez tous.

*Deux Chœurs.*

Dans les vastes remparts de leur ville orgueilleuse
Ils rugissent en vain les frères des tyrans ;
Ainsi grondent les flots d'une mer orageuse
Qu'agitent les autans.

*Un Chœur.*

Aux autels de Mana, les Druides redoutables
Sur ces fiers ennemis consultèrent le sort :
La mort fut décidée. O Bardes vénérables,
Chantez l'arrêt de mort.

*Deux Chœurs.*

Oubliez, ô Romains, votre antique vaillance,
Au sein des doux plaisirs, des splendides repas;
De vos bras énervés laissez tomber la lance,
Et hâtez le trépas.

Enivrés, chancelans, dans vos fêtes bruyantes,
Invoquez à l'envi des Dieux dignes de vous.
Ils planent sur vos fronts ceints de fleurs odorantes,
Les destins en courroux.

Rampez aux pieds d'Auguste, adorez son image;
Consacrez à ce prince un temple, des autels ;
Maudissez vos héros illustres d'âge en âge,
Ces hommes immortels.

*Tous.*

Bardes du Walhalla, que le chêne décore,
Et qui vous reposez sur des siéges d'airain,
Vous chantez avec nous sur la harpe sonore :
Anathème au Romain !

---

M. Pariset, associé, nous a fait hommage de sa *Tragédie manuscrite d'Électre, en cinq actes et en vers français.* Cette piéce, imitée de Sophocle et dépouillée des chœurs magnifiques de l'original, se distingue tant par la belle simplicité du plan que par le développement bien ménagé de l'intrigue, par l'élégance et la pureté d'un style harmonieux et rarement négligé, par une versification de la bonne école, par une poésie franche sans la moindre trace d'enluminure moderne, sans le fracas des antithèses et des expressions ambitieuses. La citation de quelques tirades suffira pour faire apprécier les talens de l'auteur.

Chrysothémis, *sœur d'Electre.*

Cette nuit même encore, ô comble d'épouvante !
Un fantôme sanglant, pâle, l'œil irrité,
Et de ses flancs ouverts montrant la nudité....

Electre.

O mon père !

Chrysothémis.

Il s'approche, et de ses mains glacées,
De ma tremblante mère, il tient les mains pressées.
Un feu semblait sortir de ses yeux menaçans ;
Et l'attirant à lui, ses lugubres accens
Lui demandaient son fils.

ÉLECTRE.

Qu'en as-tu fait, cruelle ?
Mère impie et barbare ! épouse criminelle !
Réponds à ton époux, qu'as-tu fait de ton fils ?

CHRYSOTHÉMIS.

La reine cependant poussant d'horribles cris,
S'arrache enfin des bras de l'ombre ensanglantée,
S'échappe, et dans les miens accourt épouvantée :
« Ma fille, a-t-elle dit, sauve-moi, prends pitié
» De celle que des Dieux poursuit l'inimitié.
» Je connais maintenant tout l'excès de mon crime.
» Apaisons, s'il se peut, leur courroux légitime.
» Mais que dis-je ? à quel Dieu désormais recourir ?
» Quel sang faut-il répandre ? et quels vœux puis-je offrir ?
» Comment aux pieds des Dieux abaissèr mon audace ?
» Comment de mon époux détourner la menace ?
» Hélas ! un sacrifice est un forfait de plus.
» Je n'en puis obtenir que haine et que refus.
» Electre seule, aux Dieux doit parler pour sa mère ;
» Ils n'ont point à ses vœux prodigué leur colère.
» Si ses mains aujourd'hui leur daignaient préparer. . .

ÉLECTRE.

Ah ! j'entends ! et je vois ce qu'elle ose espérer.
Moi ! devant tous les Dieux imiter ses parjures !
Moi ! porter aux autels ses offrandes impures,
Son encens, que les Dieux d'avance ont rejeté !
Cet outrage manquait à mon adversité.

Qu'un autre ose insulter aux mânes de mon père;
Que l'imposture ailleurs protège une adultère;
Seul appui qu'elle oppose à la fureur des Dieux.
J'ai d'autres intérêts; je conçois d'autres voeux.
Le spectre a prononcé l'arrêt de son supplice;
Je n'obéis qu'aux Dieux: que l'arrêt s'accomplisse.

CHRYSOTHÉMIS.

Vous outrez la nature.

ELECTRE.

Et vous la trahissez.

CHRYSOTHÉMIS.

Songez à vos liens.

ÉLECTRE.

Elle les a brisés.

CHRYSOTHÉMIS.

Sa main religieuse.....

ÉLECTRE.

A poignardé mon père.

CHRYSOTHÉMIS.

Son repentir l'absout.

ÉLECTRE.

Elle a proscrit mon frère.

CHRYSOSTHÉMIS.

Tous nos maux finiraient.

ELECTRE.

Mes maux sont éternels.

CHRYSOTHÉMIS.

La pitié plait aux Dieux.

ÉLECTRE.

Non pour les criminels.

CHRYSOTHEMIS.

Qu'elle est à plaindre, ô ciel !

ÉLECTRE.

Suis-je plus fortunée ?

CHRYSOTHEMIS.

Elle en mourra, ma sœur.

ÉLECTRE.

Les Dieux l'ont condamnée

---

ORESTE à Pylade.

Cher ami, pardonne à ma faiblesse
Ce mélange inoui d'horreur et de tendresse.
Mais à l'aspect du coup que mon bras doit porter,
Je sens ce faible cœur prêt à se révolter.
Ne crois pas cependant que ma bouche entreprenne
D'excuser à tes yeux les fautes de la reine.
La pitié jusque-là ne me peut aveugler:

Ses crimes sont affreux, je ne le puis celer.
Je sais trop qu'elle fut inhumaine et parjure;
Je sais qu'elle étouffa la pitié, la nature;
Et qu'enfin n'écoutant que d'impures amours,
D'un héros, d'un époux, elle trancha les jours.
Aux fureurs de mon sang la Grèce accoutumée
A peine, cette fois, en crut la renommée.
On vit, avec effroi, rappellant le passé,
Le crime de sa sœur par son crime effacé.
Nous-mêmes, cher ami, quel fut notre partage?
C'était peu d'usurper mon superbe héritage:
Pour flatter jusqu'au bout un lâche ravisseur,
De mépris et d'affronts elle a chargé ma sœur.
De quel air même encor cette mère cruelle
Tantôt de mon trépas a reçu la nouvelle?
Je l'observais: mes yeux, sur ses yeux attachés,
Épiaient de son cœur les mouvemens cachés.
Pylade, aux premiers mots de ce récit funeste,
J'ai vu son front pâlir pour le fils de Thyeste.
Mais au nom de son fils, puis-je dissimuler
Qu'une secrète joie a paru la troubler?
Ma mère, à ce vain bruit toute entière livrée,
Dans ce palais fatal en triomphe est rentrée.
Je voulais fuir un lieu plein de ses attentats,
Mais j'ai vaincu mon trouble, et j'ai suivi ses pas.
Sous ces lambris sacrés j'étais conduit par elle.

Enfin, je revoyais la maison paternelle !
O nature ! ô patrie ! ô doux saisissemens !
O du cœur des humains faciles changemens !
Quel pouvoir m'attachait sur les pas de la reine ?
Près d'elle je sentais s'évanouir ma haine.
Ses regards, sa démarche, et ses moindres accens,
D'un charme impérieux pénétraient tous mes sens.
Tout portait dans mon ame un trouble involontaire;
Il me semblait qu'enfin je retrouvais ma mère.
Mille fois, dans mes bras j'ai voulu la presser,
Et mes yeux de la voir ne se pouvaient lasser.
Le dirai-je ? mes pleurs ont coulé devant elle.
J'oubliais à quel point elle fut criminelle ;
J'oubliais qu'étrangère aux plus doux sentimens,
Elle privait son fils de ses embrassemens.
Confus, désespéré de mes récits perfides,
Pylade, j'abjurais mes desseins parricides.
Enfin, tous mes projets allaient être oubliés ;
J'allais me découvrir, et tomber à ses pieds.
Mais les Dieux, sur le point de rompre le silence,
Ont sans doute, à mes yeux, dérobé sa présence.
O Dieux, dans ces combats, daignez me soutenir.
Pour moi, ce jour fatal va régler l'avenir.
Qu'exigez-vous ? parlez. Faut-il, si jeune encore,
Exécuter pour vous un forfait que j'abhorre ?
Si je vous dois son sang, si vous me l'ordonnez,

Quel effroi parle donc à mes sens étonnés?
Dieux cruels, rassurez ma vertu chancelante;
Affermissez les coups de cette main tremblante:
Et ministre forcé de vos saintes rigueurs,
Du moins, à votre haine égalez mes fureurs.

---

ORESTE.

Électre, plains ce cœur que la force abandonne,
Que la crainte poursuit, que le crime environne;
Ce cœur qui veut choisir, et ne peut faire un choix,
Sans outrager les Dieux, la nature et les lois.
Je vois de mon exil terminer la misère;
Je retrouve une sœur, je retrouve une mère.....

ÉLECTRE.

Arrête, et de ce nom cesse de m'insulter;
Sache nous mieux connaître, et te mieux consulter;
Et sans mêler ainsi la tendresse à l'injure,
Dis-moi qui de nous deux fut cruelle et parjure,
De moi, qui t'ai sauvé, d'elle, qui t'a perdu.
S'il faut qu'elle commande à ton cœur éperdu,
Laisse-moi, je te livre à l'erreur qui t'entraine.
Va toi-même implorer la pitié de la reine;
Va chercher dans ses bras un asyle assuré:
Tu verras quel secours elle t'a préparé;

Tu verras ce qu'elle ose ! insensé ! mais que dis-je ?
Quel charme te séduit ? et quel est ce prestige ?
Mon frère ! ouvre les yeux, vois le piége où tu cours :
Plains tes maux et les miens, et prends soin de tes jours ;
Ou plutôt songe, songe à ton malheureux père,
A ce héros, tombant sous un fer adultère.....
Je vois encor son sang ; j'entends ses derniers cris.
Hélas ! sa faible voix t'implorait pour son fils.
Épouse sans pitié, perfide, meurtrière,
Il te pardonne encor, si tu veux être mère.

ORESTE.

De quels traits déchirans tu pénètres mon cœur !

ÉLECTRE.

Toi, qui dois de son nom relever la splendeur,
Cher et dernier objet que plaignit sa tendresse,
Sur le point d'apaiser son ombre vengeresse,
Dans ce même palais qui le vit expirer,
Ton bras n'ose punir qui l'osa massacrer !
Une indigne faiblesse a surpris ton courage !
Le crime obtient sur toi ce barbare avantage !
Ton cœur dénaturé tremble pour ses bourreaux !
Leurs droits, ceux de ton père, à tes yeux sont égaux !
Jusqu'où t'emportera ta pitié criminelle ?
Tremble, ingrat, d'irriter la cendre paternelle.

ORESTE.

Ah ! loin qu'à le trahir je me laisse entraîner,
En vengeant ce grand roi, je voudrais pardonner ;
Je voudrais....

ÉLECTRE.

connais-tu leur implacable rage ?
Sais-tu que ton pardon leur serait un outrage ?
Et d'ailleurs, te crois-tu maître de pardonner ?
Aveugle et malheureux, ose t'examiner:
Ils sont rois et tu sers ; et cette reine impie
Tient ici dans ses mains et ton sceptre et ta vie.
Brise, brise ces nœuds dont je te vois lié ;
Arrache de ton cœur cette lâche pitié.

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Puisqu'entre deux partis un choix est nécessaire,
De tomber leur victime, ou de venger ton père ;
Songe que c'est à lui que tu dois ta pitié,
Lui, qu'à leur noir amour ils ont sacrifié.
Et, si ce n'est assez de son ombre sacrée,
Si tu n'écoutes point une sœur éplorée,
Si tu trahis enfin tant d'amis généreux,
Du moins, cruel, du moins songe à l'ordre des Dieux.
Ah ! crains de défier la suprême sagesse !
Crains d'allumer sur toi la foudre vengeresse !

ORESTE.

Eh ! bien ! ma sœur, eh ! bien ! je m'abandonne à toi.
Mes devoirs sont affreux ; mais j'en suivrai la loi.

J'embrasse en frémissant le destin qui m'entraîne.
Oui, je sens que je dois satisfaire à ta haine,
O ciel ! Mais que ne puis-je, en servant ta fureur,
Contre un vil meurtrier signaler ma valeur ;
De son sang, à loisir, abreuver les furies ;
Sur ce traître épuiser mes justes barbaries ;
Et, ne frappant que lui, que ne puis-je à la fois
Respecter la nature et venger tous ses droits !

ÉLECTRE.

Va, ne sépare point l'un et l'autre complice ;
Le crime les unit, que la mort les unisse.
Les destins l'ont prédit, et l'enfer en courroux,
Au jour marqué par eux, attend ces deux époux.
Tous deux, qu'à la lueur des torches infernales,
Ils resserrent les nœuds de leurs chaînes fatales ;
Tous deux qu'à l'avenir ils puissent enseigner,
Que la fureur des Dieux ne sait rien épargner.

---

## ÉLOGE DE GOFFIN,

OU

## LES MINES DE BEAUJONC.

( *Par C. MOLLEVAUT.* )

PRÈS de ces bords rians où les flots de la Meuse
Arrosent lentement cette ville fameuse

Qui, dans des jours heureux, riche et libre à-la-fois,
Superbe, se créait son sénat et ses lois ;
Sous d'immenses coteaux, inclinés vers la plaine,
Un peuple, prolongeant sa ville souterraine,
A ses noirs flancs arrache un bitume fumant,
De l'éternelle flamme éternel aliment.
Là, d'une longue tâche implorant le salaire,
Enseveli vivant dans le sein de la terre,
Rebelle à la fatigue, il creuse, il creuse encor,
Ravit au gouffre avare un indigent trésor :
Heureux si quelquefois, sous la voûte éthérée,
Il embrasse et secourt sa famille adorée !

Enfans du sombre abime, ah ! quittez vos travaux;
Fuyez ! . . . un fleuve, au loin roulant de vastes eaux,
Précipite sur vous ses vagues menaçantes,
Et ravage, en tonnant, vos voûtes mugissantes.
Mais en vain, à grands pas, près de l'étroit séjour
Qui promet de les rendre à la clarté du jour,
Tous s'élancent . . . . ; en vain le panier secourable
S'abaisse et les réclame : ô destin déplorable !
A peine quelques-uns à leurs fils sont rendus ;
D'autres, pâles, tremblans, sur l'antre suspendus,
Retombent . . . . Malheureux ! l'impitoyable abime,
Avide, ressaisit sa mourante victime.

Quel modeste héros les dispute au trépas ?
Goffin ! il pourrait fuir, mais il ne le veut pas ;

Son cœur est déchiré, son front paraît tranquille ;
Il s'écrie : « Accourez, Goffin est votre asile ;
» Goffin veut de ces lieux fuir le dernier de tous ;
» Il veut tous vous sauver, ou périr avec vous ».
Ses généreux accens et sa noble assurance
Dans les cœurs consternés rappellent l'espérance.
On l'écoute, on s'assemble, on s'empresse, on le suit ;
On sonde sur ses pas la formidable nuit . . . .
Il semble de ces lieux le bienfaisant génie
Qui du fond des tombeaux va les rendre à la vie ;
L'antre en a tressailli, le fleuve impétueux
Arrête devant lui ses flots respectueux.

Mais quel terrible obstacle exerce leur courage !
Une immense barrière interdit le passage ;
De tout son poids la terre a pesé sur leurs fronts ;
Privés de tout secours, entassés sous ces monts,
Leur unique aliment est la vapeur brûlante,
Leur unique boisson une onde malfaisante ;
Et leur dernier flambeau, jetant un jour douteux,
Tremble, fume, pâlit, va mourir avec eux....
Mais non, Goffin leur reste en ce péril extrême :
Un grand cœur sait combattre et vaincre la mort même.

Alors qu'à son exemple, indocile au repos,
Sa troupe veut percer le flanc de ces cachots,
Des femmes, des enfans, déplorables victimes,
Errent autour du gouffre, en sondent les abîmes.

O plaintes ! ô douleurs ! ô sanglots superflus !
Nulle voix à leur voix, hélas ! ne répond plus.
Peuple, accourez ouvrir ce champ des funérailles;
D'une terre homicide arrachez les entrailles ;
Et d'abime en abime, osez, dans vos efforts,
Conquérir des vivans sur l'empire des morts.
Tous s'empressent : ici, la pompe haletante
Péniblement au gouffre enlève une eau grondante,
Qui, dans les airs vomie, en ses bonds furieux,
S'étonne de rouler sous la voûte des cieux.
Là, dompté par le fer, le roc crie et se brise;
Le salpêtre l'attaque, en éclats le divise,
Et déjà le mineur, du fond de longs caveaux,
Croit entendre un bruit sourd appelant ses travaux.

De son côté Goffin suit sa route inconnue,
Et lentement allonge une étroite avenue;
Le pic, qui sur le roc rend un plus grave son,
S'enfonce, et l'avertit qu'il ouvre sa prison.
Comme en leurs tristes yeux la joie éclate et brille !
Chacun d'eux, en espoir, embrasse sa famille;
La fatigue a cessé : les bras creusant toujours,
Du labyrinthe obscur poursuivent les détours,
Attaquent les flancs nus d'un rocher qui succombe,
Frappent, frappent encor, et la barrière tombe....
O désespoir ! l'œil plonge en d'affreux soupiraux:
Malheureux ! ils n'ont fait qu'agrandir leurs tombeaux !

Un vent contagieux sort de cet antre humide,
Les abat, les poursuit de son souffle homicide,
D'un choc épouvantable ébranle tous les airs :
Tel qu'un foudre brisant la porte des enfers.
L'intrépide Goffin, debout, ferme, immobile,
Seul l'attend, lui résiste, et, de son bras docile
Repoussant la barrière avec un long effort,
Dans l'éternelle nuit a replongé la mort.

Mais aux pieds de Goffin, le front contre la terre,
Implorant du trépas l'asile salutaire,
Les mineurs consternés, sourds au commandement,
Rejettent du travail l'inutile instrument.
Leur chef épuise en vain sa stoïque éloquence;
Tous ils ont répondu par un morne silence.
Cependant rien n'abat la vertu de Goffin ;
Seul, défiant l'abîme, il leur cherche un chemin ;
Son fils, qu'il veut sauver, rend sa force invincible.
O prodige ! ce fils leur montre un front paisible :
« Hommes moins forts, dit-il, que de faibles enfans,
» Mon père l'a promis, nous serons triomphans ;
» Obéissez, ouvrons un glorieux passage,
» Et dans un grand danger montrons un grand courage ».
A la voix d'un enfant, à ses accens vainqueurs,
Une force héroïque a pénétré les cœurs ;
On se relève : tous au travail s'enhardissent,
Et de nouveaux chemins sous leurs bras s'agrandissent.

Inutiles efforts ! dernier espoir trompé !
De leurs sanglantes mains le fer s'est échappé.
Tout combat leur courage en cet horrible empire :
Même, en respirant l'air, c'est la mort qu'on respire ;
Même, en se prosternant sur le roc assassin,
Le roc brûlant embrâse et dévore leur sein ;
Et la seule clarté, dont les lueurs funèbres
Entr'ouvraient en tremblant le voile des ténèbres,
Meurt.... Ciel ! pour tant de maux est-il assez de pleurs !
L'épaisse nuit accroît leurs sinistres terreurs.
L'un, dans son désespoir, de ses mains frénétiques
Frappe encore au hasard ces ténébreux portiques ;
L'autre, sans mouvement, couvert d'affreux lambeaux,
Semble un pâle fantôme assis sur des tombeaux ;
Plusieurs brûlent de soif, et leurs lèvres arides
Boivent le sang impur de cadavres livides....
Dans son délire, hélas ! l'un appelle à grands cris
Le jour et ses foyers, et sa femme et ses fils ;
L'autre accuse Goffin, l'outrage, l'abandonne :
Goffin lui tend les bras, le plaint et lui pardonne.
En ce suprême instant, pontife, père, époux,
Il bénit des enfans tombés à ses genoux ;
Écoute les erreurs que la foi lui confesse ;
Presse contre son cœur le fils de sa tendresse ;
Ce cœur désespéré revolant vers le jour :
« Mes six enfans, dit-il, objet sacré d'amour,

» Vous irez donc, ô vous ! ma plus chère espérance,
» L'œil en pleurs, mendier le pain de l'indigence ! »
Il appelle la mort : et l'écho de ce bord
De caverne en caverne a répété, *la mort*.

Non, tu ne mourras pas ! un bruit lointain s'avance :
Entends-le traverser l'abime du silence ;
Vois à pas lents creuser et s'enfoncer toujours
La sonde voyageuse apportant ses secours.
L'impatient mineur la suit avec audace,
Brave du dernier roc la dernière menace,
Le rompt . . . l'air, s'agitant avec un bruit joyeux,
De leur triomphe étonne et l'Enfer et les Cieux.
Savans ingénieurs, magistrats magnanimes,
Comptez ces malheureux dérobés aux abîmes;
Que de vos cœurs émus chaque doux battement
Vous donne un noble prix d'un noble dévoûment.
Mais ne prodiguez pas les secours qu'on envoie :
L'homme, hélas ! périt moins de douleur que de joie !
Que leur œil, par degrés, essaie un nouveau jour;
S'abaisse lentement sur tant d'objets d'amour :
C'est un fidèle ami, c'est une tendre mère,
C'est un fils tout baigné des larmes de son père.
Plusieurs, pâles, tremblans, égarés, éperdus,
Sur le gouffre, les yeux et le cœur suspendus,
Cherchent en vain . . . , et seuls à l'écart ils demeurent,
Et, sur la pierre assis, baissent le front et pleurent.

Goffin, toujours plongé dans ce vivant tombeau,
Comme un tendre pasteur compte son cher troupeau,
Rassemble ses amis, les soutient, les ranime,
Et, le dernier de tous, calme, il sort de l'abime.
A travers sa fatigue et sa noble sueur,
Dans tous ses traits éclate une mâle grandeur.
Il emporte son fils, ô touchante victoire!
Son fils, premier laurier de sa paisible gloire.
Tandis que tout un peuple, exaltant son bonheur,
Voit déjà sur son sein l'étoile de l'honneur,
Du Pinde voit déjà l'auguste Aréopage
Offrir à ses vertus un immortel hommage;
Modeste, il se dérobe aux regards curieux,
Et, trois fois prosternant son front religieux,
S'humilie, et rend grâce à ce Dieu de clémence,
Qui daigna le choisir pour sauver l'innocence.

---

## FABLES IMITÉES DE LESSING,

*Par M. DE CAUMONT.*

---

### LE RENARD ET LE CORBEAU.

Pour mettre à mort un chat grand maraudeur,
Qui la nuit dans ses jeux venait briser sa treille,

Un jardinier, sous de la chair vermeille,
Déguisant un poison vengeur,
Fit tomber cet appât près de l'étroit passage
Par lequel chaque soir se glissait le voleur.
Un Corbeau que la faim avait mis en voyage,
Fond comme un trait sur le morceau fatal,
Et triomphant, l'emporte au haut d'un chêne
Où le galant compte en faire un régal.
Pendant qu'il s'établit pour écarter la gêne
De son repas,
Un vieux Renard qui le lorgnait d'en bas,
Lui dit ces mots d'une voix doucereuse :
Eh quoi ! c'est vous, oiseau de Jupiter?
Que votre arrivée est heureuse !
Sans vous j'allais mourir.... Déjà, la patte en l'air,
Le Corbeau vers son bec portait le mets perfide.
Il s'arrête, et gonflé d'orgueil,
Jetant vers cette voix un dédaigneux coup d'œil,
Il aperçoit le courtisan timide,
D'un air plein de respect, à ses pieds étendu.
De Jupiter, dit-il ! pour qui donc me prends-tu ?
Es-tu bien sûr — Qui, moi, vous méconnaître ?
Répond le fourbe. Ah ! cela ne peut être.
N'êtes-vous pas cet aigle généreux,
Qui, chaque jour, d'un Renard malheureux
Daigne exaucer la fervente prière ?

Ne vois-je pas dans cette noble serre
Le présent que votre bonté
Destine encore à ma pauvre famille ?
Ah ! si de votre majesté,
Parmi les animaux le nom s'étend et brille,
Cet hommage est bien mérité.
L'oiseau noir, à ces mots, ivre de vanité,
Caint de voir dissiper une erreur si flatteuse;
Et frappant l'air avec fierté
De son aile majestueuse,
Abandonne sa proie au Renard enchanté.
Le fripon d'un seul bond sur le morceau s'élance,
Le dévore . . . et périt dans d'affreuses douleurs.
Puissent vos noirs discours, détestables flatteurs,
Obtenir parmi nous semblable récompense !

## LE CHÊNE ET LE SANGLIER.

Sous l'abri de l'épais feuillage
Dont un Chêne rameux couvrait le voisinage,
Un Sanglier pénétra certain jour.
Je vous laisse à penser la chère,
Qui près de-là semblait sortir de terre,
Tout à l'entour.
Les autans, de la cime altière
Agitant les nombreux rameaux,
De leur enveloppe légère,
Venaient de détacher des glands frais et nouveaux,

Que d'un regard glouton dévorait le compère.
S'il eût pu d'un seul coup assouvir le besoin
Qu'il sent d'engloutir tout... mais nature bisarre,
Envers lui sottement avare,
Ne lui donna qu'un seul groin.
S'employer sans relâche avec force et vitesse,
Restait du moins en son pouvoir,
Et son défaut n'était pas la paresse.
C'était un plaisir de le voir,
L'œil en feu, la hure étendue,
Trotter, saisir, croquer, le tout presqu'à la fois.
Mais voilà que du haut de sa tête chenue,
L'arbre irrité laisse tomber sa voix :
Quoi, lui dit-il, vil glouton, être immonde,
Lorsqu'à tes goûts, moi l'ornement du monde,
Je prodigue en ces lieux mes généreux bienfaits,
Loin de me témoigner quelque reconnaissance,
Tu croirais perdre trop, si tu me regardais ?
Le Sanglier, dans sa lourde éloquence,
Lui répond en grognant : gratitude, regard,
Des dons que tu me fais seraient la récompense,
Si je devais plutôt cette heureuse abondance
A ta volonté qu'au hasard.
Mais quand ces fruits qui surchargent ta tête,
Grâce au souffle des vents, se trouvent sous mes pas,
Je doute que pour moi ta bonté les apprête.
Il dit, et sans tarder il reprend son repas.

Dom Grognon n'eut pas tort ; et comme lui je pense
Que ce présent ne l'obligeait à rien :
Pour mériter de la reconnaissance,
Ce n'est pas tout de faire, il faut vouloir le bien.

## LE LOUP ET LE RENARD.

Un vieux Loup dont la Parque allait trancher la vie,
Sur le bord de la tombe exhalait ses regrets,
Et dans sa tête appesantie,
Repassait ses nombreux forfaits.
Oh oui ! je dois verser des larmes bien amères,
Disait-il ; car je suis un malheureux pécheur.
Tout compté cependant, je crois être meilleur
Qu'un très-grand nombre de mes frères.
J'ai quelquefois mangé des animaux ;
Mais jamais que le nécessaire.
Et même en leur fesant la guerre,
Je me suis signalé par les traits les plus beaux.
Un jour, il m'en souvient, le plus gras des agneaux
Près de moi vint passer, il était sans défense.
Eh bien, je respectai sa touchante innocence ;
Et dans mes regards attendris,
Il put lire pour lui toute ma bienveillance.
Las ! je n'y gagnai rien ; une vieille brebis,
Par un rire insultant, paya cette clémence,
Et vint me prodiguer les noms les plus piquans.

De la punir j'avais le temps;
Car près de-là, pour veiller à sa garde,
Elle n'avait pas même un chien;
Mais vieillesse souvent est injuste, bavarde,
Et je ne fis semblant de rien.
Voilà des faits.... Sans doute, il faut les croire,
Dit un Renard qui, fort dévotement,
Assistait sire Loup à son dernier moment.
J'en fus témoin, et même à ma mémoire,
Tous les détails de cette noble histoire,
Sont encor demeurés présens.
C'était précisément dans ces fâcheux instans,
Où de son bec pour toi, fesant si bon usage,
Dame Cigogne eut le courage
D'extraire, au milieu de tes dents,
Cet os qui de ta gorge obstruait le passage.
Connaissez-vous ce Loup? Vous pourrez le revoir
Dans des gens, qui souillés de crimes exécrables,
Voudraient qu'on leur sût gré de n'être point coupables
De ceux qui, par bonheur, surpassent leur pouvoir.

## L'HOMME ET LE HIBOU.

Le naturel, l'esprit et la gaîté
Sont de grands points pour qu'une fable plaise.
Mais il faut encore à côté,

Que sa morale ait de la vérité;
Celle-ci, par exemple, est à mon gré mauvaise.
Un chercheur de trésors qui s'était introduit
Sous les murs écroulés d'une antique masure,
Dans ce réduit trouva par aventure
Certain hibou, fils de la nuit,
Qui gravement y fesait sa pâture
D'une souris.
Oh! oh! lui dit notre homme, en vérité, confrère,
Jusqu'ici je ne pensais guère,
Que des oiseaux de Minerve chéris
Daignassent s'occuper de semblable misère.
Fi donc! chasser, manger, comme des étourdis!
Et pourquoi non, reprit le solitaire,
Par l'apostrophe un peu surpris?
Parce que nous pensons, et qu'enfin nous ne sommes
Pas tout-à-fait des ignorans;
A votre avis, faut-il vivre de l'air du temps?
Je sais bien que, vous autres hommes,
Vous l'exigez de vos savans.

## *Pertes et acquisitions de la Société.*

Si la Société regrette la perte d'un Membre résidant, M. *Coster*, ancien premier commis des finances, et de quatre Membres associés, MM. *Sigorgne*, ancien professeur de physique,

*Regnault*, ancien magistrat, *Lecreulx*, inspecteur-général des ponts-et-chaussées, *Heyne*, professeur d'éloquence et de poésie à Gœttingue, elle a fait en revanche plusieurs acquisitions. Trois Membres résidans : MM. *Valentin*, docteur en médecine, *Vautrin*, chanoine honoraire, *Mengin*, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, ont repris leur ancienne place ; MM. *Mathieu*, ancien professeur de chimie, et *Azaïs*, inspecteur de la librairie, viennent aussi d'être nommés Membres résidans. Elle compte parmi les associés, dix nouveaux Membres : MM. *Hallé* et *Messier*, de l'Institut, *Girard*, *Pariset* et *Caillau*, docteurs en médecine, *Jaquiné*, ingénieur des ponts-et-chaussées, *Girault*, ancien magistrat, *Arsenne - Thiébaut*, homme de lettres, *Bertier* de Roville, agriculteur, *Letemple*, chef de bureau à la Préfecture du Haut-Rhin.

---

## *OUVRAGES publiés par les Membres résidans de la Société.*

UNE maladie funeste à l'enfance, et dangereuse à tous les âges, multipliait depuis long-temps ses ravages dans les villes et dans les campagnes, et frappait de nombreuses victimes sous les yeux mêmes des praticiens les plus habiles. Surpris

par sa marche insidieuse et rapide, le Médecin ne s'opposait à sa puissance destructive, que lorsqu'elle avait porté à l'organisation des atteintes irréparables. Quelques observateurs cependant avaient signalé cet ennemi redoutable et avaient su le combattre avec quelque succès; plusieurs avaient publié sur l'esquinancie laryngée, autrement le croup, des observations où ils avaient consigné l'histoire de leurs malheurs dans le traitement de cette maladie; on avait même tenté de rassembler dans des essais monographiques les matériaux propres à la faire reconnaître. Mais de l'aveu des gens de l'art, la Médecine manquait encore d'un ouvrage, où le tableau du croup fût tracé avec une exactitude suffisante pour le signaler à tous les praticiens, où son traitement basé sur des expériences nombreuses, exactes et variées pût guider sûrement tous les hommes voués à la conservation de l'espèce humaine. L'art attendait ce complément à son code, lorsque le Gouvernement appela l'attention de tous les observateurs sur un sujet encore neuf et digne de leurs méditations. S. M. promit un prix magnifique à ceux qui répandraient le plus de lumières sur une maladie qui venait de frapper un enfant de la famille impériale. M. VALENTIN, notre collègue, est entré dans cette carrière glorieuse et difficile;

l'ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Recherches historiques et pratiques sur le Croup*, est le résultat de son travail important.

M. Valentin, après avoir pratiqué la Médecine en différentes contrées, tant de l'ancien que du nouveau continent, du nord que du midi de l'Europe, et atteint l'âge où l'expérience donne aux connaissances théoriques la maturité nécessaire à une semblable entreprise, pouvait payer à l'art un utile tribut en publiant le résultat de ses observations. Cependant les questions proposées étaient si nombreuses, si variées, leur solution demandait des preuves si multipliées, que la pratique d'un seul médecin ne pouvait les fournir. C'est pour suppléer à sa propre expérience, que notre Collégue a appelé à son secours celle de tous les médecins qui ont observé le croup. Non content de consulter tous les ouvrages, où se trouvent quelques fragmens relatifs à la doctrine de cette maladie, il a voulu connaître les opinions des praticiens les plus distingués. C'est pour parvenir à ce but, qu'il a ouvert une correspondance qui a embrassé, non-seulement la France et l'Europe, mais qui s'est même étendue jusqu'en Amérique. Cette correspondance immense, ses nombreuses lectures, et ses observations particulières sont donc les sources où il a

puisé les matériaux qui composent l'ouvrage dont M. HALDAT a présenté l'analyse à la Société.

Convaincu de la futilité des hypothèses et de l'inutilité des théories générales, lorsqu'il s'agit de la connaissance pratique et du traitement des maladies, c'est sur des faits seulement, que l'auteur a voulu fonder la doctrine du croup; c'est par des faits qu'il répond à toutes les questions proposées sur cette maladie; et ces faits méthodiquement rassemblés forment un corps de doctrine, dont la solidité offre trop peu d'exemples dans l'histoire de l'art. Jamais une seule observation ne sert à établir un principe; plusieurs se réunissent pour se fortifier mutuellement. Lorsqu'elles sont univoques, l'auteur épargne à la mémoire une surcharge inutile, en conservant seulement les plus remarquables; mais si elles sont contradictoires, c'est alors qu'il les oppose les unes aux autres, qu'il les compare, qu'il les discute pour en faire sortir la vérité. Les faits recueillis par des observateurs différens d'opinions, ou placés dans des circonstances différentes, sont opposés les uns aux autres et soigneusement comparés, afin de ne laisser aucune voie à l'erreur.

Tel est le plan adopté par M. VALENTIN, pour répondre aux questions proposées dans le pro-

gramme sur le croup, dont il a suivi l'ordre. La nomenclature et la synonymie de cette maladie, son histoire, le tableau méthodique et très-détaillé des symptômes qui la caractérisent, des causes prochaines ou éloignées qui peuvent la produire, l'exposé des altérations morbides qu'elle cause à l'organisation, composent vingt chapitres, divisés en autant d'articles, que ces questions principales contiennent de questions secondaires et accessoires. Les cinq derniers chapitres sont consacrés à l'exposition du traitement, tant radical que prophylactique. M. Valentin discute toutes les méthodes, apprécie tous les procédés, examine tous les moyens, rejette la trachéotomie comme inutile et dangereuse, et rassemble ainsi dans un cadre suffisamment étendu toutes les connaissances propres à guider les praticiens dans le traitement d'une maladie peu connue avant ce traité, auquel ont de concert applaudi les Sociétés savantes et les ouvrages périodiques, et que l'on regarde comme une des plus utiles monographies publiées en ces derniers temps.

M. Serrieres, secrétaire du comité de vaccine du département de la Meurthe et conservateur du dépôt de vaccin, a retracé l'*histoire des progrès de l'inoculation de dans notre Département.* Il suit cette utile invention depuis

l'époque, où transportée en France par des soins généreux et philantropiques, elle fut introduite parmi nous par le docteur Louis VALENTIN, l'un de ses premiers et de ses plus zélés propagateurs. Il parle des travaux de plusieurs médecins de notre ville, de ceux de la Société de santé qui y existait alors, et de l'instruction publiée par elle, pour rendre la méthode de la vaccination familiere à tous les médecins, et lui concilier l'opinion publique. Cependant l'administration ne trouvant pas ces moyens de propagation assez efficaces intervint pour les étendre. M. *Marquis*, alors Préfet du Département, établit, en l'an 14, un comité qui, dans les années 1806 et 1807, offrit un résultat de plus de vingt-deux mille vaccinations opérées sous son influence. Mais le zèle s'étant depuis refroidi, et le nombre des vaccinations ayant considérablement diminué dans les années suivantes, M. le Baron *Riouffe*, Préfet actuel, pénétré de l'importance de cette pratique, et animé du désir de faire jouir ses administrés des bienfaits qu'elle procure à l'humanité, a employé à-la-fois et les moyens de la persuasion et ceux que lui donne l'autorité administrative, pour augmenter le nombre des vaccinations. Faisant concourir à cette œuvre de bienfaisance le clergé, les autorités civiles et militaires, ayant placé, sur tous les points de

son Département, des vaccinateurs dont il soutient et encourage le zèle, il est parvenu à obtenir un résultat, qui place ce Département à la tête de ceux où la vaccination a eu le plus de succès, et que Son Exc. le Ministre de l'Intérieur a distingué. Ces détails historiques sur la vaccination sont rassemblés dans une dissertation de M. Serrieres, imprimée à Nancy en 1812.

M. Vautrin a publié, sous le nom de *Cadran à la portée de tout le monde* *, un petit ouvrage où il expose l'art de trouver l'heure au soleil, au moyen d'une canne que l'on place verticalement, et dont on mesure l'ombre avec la même canne divisée en centièmes. Des tables calculées de demi-heure en demi-heure, de cinq en cinq jours, donnent l'heure avec la plus grande facilité et une exactitude suffisante pour les usages ordinaires, et pour suppléer aux montres et aux méridiens communs. Ces tables calculées pour la latitude de 49°, peuvent servir pour tous les pays qui sont à l'est et à l'ouest des départemens de la Moselle et de la Meurthe, et sont également propres à donner la hauteur d'un objet dont on connaît l'ombre, et à donner l'heure lorsqu'on connaît cette hauteur.

---

* Chez Collignon, à Metz. 1812.

M. Braconnot a publié dans les annales de chimie *ses Recherches sur les champignons.* L'analyse que nous avons donné de ce travail, a été réimprimé dans le bulletin de pharmacie. Il a publié dans les annales des arts et manufactures, *son procédé pour extraire en grand le sucre de miel;* dans le bulletin de pharmacie, *l'analyse de la noix vomique*, et *une notice sur* l'uva ursi, 1811.

M. de Dombasle a inséré dans la bibliothèque Britannique *quelques réflexions sur la comète de* 1811, et *une notice sur un nouveau mode de fermentation végétale observé dans le suc de betterave.*

M. Haldat a consigné dans le journal de physique *un Essai sur la composition chimique de la Lymphe muqueuse des ventricules du cerveau*, 1812.

*OUVRAGES adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages.*

Rapport de M. *Ginguené* sur les travaux de la classe d'Histoire et de Littérature ancienne.

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pendant l'année 1810.

Prospectus sur la Ruche pyramidale, par M. DUCOUÉDIC.

La Ruche pyramidale, ou la Ruche écossaise à deux paniers, de MM. *De-la-Bourdonnaye*, *De Montluc* et *De-la-Chalotais*, enrichie d'un troisième panier, par MM. DUCOUÉDIC et DE COLIGNY.

Notice sur le Messier, constellation nouvelle dans le ciel, créée par M. *De-la-Lande*, par M. MESSIER.

Ode sur les vicissitudes des Empires, nouvelle édition corrigée, par M. PELLET, associé.

Coup-d'œil sur l'influence que la Société d'agriculture du département de la Seine a exercée sur l'amélioration de l'agriculture, par M. FRANÇOIS-DE-NEUFCHATEAU.

Notice sur la vie de M. *Petit*, par M. le Baron DESGENETTES.

Conférence de *Laône* entre l'empereur *Fréderic Barberousse* et *Louis* le jeune, par M. GIRAULT, associé.

Mémoire sur l'opération Césarienne, par M. FLAMANT. — Rapporteur, M. *Serrières*.

Réservoirs artificiels, par M. CARÉNA. — Rapporteur, M. *Plonguer*.

Notice biographique sur *Claude Gillot* et *Paul-Poncè-Antoine Robert*, peintres, par feu le chevalier *De-la-Touche*, avec des notes de MM. *Millin* et *Amanton*.

Discours prononcé pour l'anniversaire du Couronnement, par M. AMANTON, maire d'Auxonne.

Discours prononcé à l'occasion de la naissance du Roi de Rome, par M. AMANTON.

Recherches biographiques sur le professeur d'artillerie *Lombard*, par M. AMANTON.

Séance publique en 1811 de la Société d'agriculture du département de la Seine.

Séance publique de la classe des Beaux-Arts de l'Institut.

Annales de Mathématiques pures et appliquées, par MM. GERGONNE et LAVERNEDE. *T.* 1er, *in*-4°.

Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, en 1811.

Programmes des Séances publiques de 1810 et 1811 de la Société de Médecine de Bordeaux.

Rapport fait à la Société d'agriculture du département de la Seine sur les prix proposés pour des observations pratiques de Médecine vétérinaire.

Mémoires lus à la séance publique de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise.

Extrait de l'Instruction de M. *Teissier* sur les bêtes à laine et particulièrement sur la race des mérinos, par M. Hurtrel d'Arboval.

Compte rendu des travaux de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de la ville de Lyon, par M. Martin.

*Stirpes cryptogamæ vogeso-rhenanæ, quas collegerunt* Mougeot et Nestler. *Fasciculus* 1, 2, 3, *in*-4°. — Rapporteur, M. *Braconnot*.

Description du jardin des semis du Muséum d'Histoire naturelle, et plusieurs Mémoires d'agriculture, par M. Thouin.

Journal des observations météorologiques faites à Metz pendant l'année 1811, par M. Vautrin, associé.

Vers adressés à M.me la Princesse *De Radzivil*, née princesse de la Tour-Taxis, par M. Vautrin, associé.

Séance publique de la Société libre d'émulation de Rouen, en 1811.

Séance publique, en 1811, de l'Académie du Gard.

Notice des travaux de l'Académie du Gard, pendant l'année 1810. — Rapporteur, M. *Caumont*.

Compte rendu de la Société d'agriculture de Lyon, de 1810 à 1811.

Notice sur la troisième exposition publique des productions des Arts du département du Calvados, en 1811.

Analyse des Eaux thermales de Borcette, par M. Monheim. — Rapporteur, M. *Braconnot*.

Instruction sur la culture et la préparation du Pastel, publiée par ordre de M. le comte *De Sussy*.

Éclaircissemens géographiques et critiques sur la voie Romaine de Châlons-sur-Saône à Besançon, par M. Girault. — Rapporteur, M. *Berr*.

Séance publique de la Société de Marseille en 1811.

État de la Bibliothèque de Lyon, en 1810 et 1811.

Travaux de l'Académie des Jeux floraux en 1811. — Rapporteur, M. *Henry*, proviseur.

Choix des moyens propres à soulever les navires submergés dans les lieux sujets au flux et au

reflux, par la Société de Bordeaux. — Rapporteur, M. HALDAT.

Compte rendu des opérations du Comité d'administration de la Société maternelle de Bordeaux.

Essai sur les Phénomènes de la végétation, expliqués par les mouvemens des sèves ascendantes et descendantes, par M. FÉBURIER. — Rapporteur, M. *Lamoureux*.

Aperçu des résultats obtenus de la Fabrication des sirops et conserves de raisin, en 1810 et 1811. — Rapporteur, M. *Mandel*.

Observations météorologiques et médicinales, publiées par la Société médicale de Tours.

Éloge historique de M. *Sonnini* de Manoncourt, par M. ARSENNE-THIÉBAUT, associé.

Du Genêt, considéré sous le rapport de ses différentes espèces, de ses propriétés et de ses avantages, par le même.

Instruction sur la culture, les propriétés et les usages du Tournesol annuel, par le même.

Mémoire sur le Cirier ou Arbre à cire, par le même.

Dissertation sur le prétendu siége d'Auxonne, par M. GIRAULT.

Traité élémentaire d'Ornithologie et Art d'empailler les oiseaux, par M. MOUTON-FONTENILLE. — Rapporteur, M. *Braconnot*.

Essai sur le Tétanos, par M. GIRARD. — Rapporteur, M. *Serrières.*

Observation sur la ligature du cordon ombilical, par le même. — Rapporteur, M. *Serrières.*

Rapport sur les travaux de la classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut.

Électre, tragédie manuscrite, imitée de Sophocle, en vers français, par M. PARISET, associé. — Rapporteur, M. *Blau.*

Aphorismes d'Hippocrate, traduits en français par M. PARISET, associé.

Annales des Mathématiques pures et appliquées, par MM. GERGONNE et LAVERNEDE. — Rapporteur, M. *Caumont.*

Séance publique de la Société d'agriculture du département de la Marne, en 1812.

Séance publique de la Société d'agriculture du département de la Seine, en 1812.

Notice des travaux de la classe des Beaux-Arts de l'Institut, en 1812, par M. LE BRETON.

Inoculation du claveau à Roville et à Neuviller, par M. BERTIER de Roville. — Rapporteur, M. *Valentin.*

Opération relative aux Parcellaires, par le même. — Rapporteur, M. *Plonguer.*

Séance publique de la Société de Médecine de Bordeaux.

Mémoire sur le Croup, par M. CAILLAU. — Rapporteur, M. *Valentin.*

Éloge historique de *Marc-Antoine Petit*, docteur en Médecine, par M. Pérat.

Le Maïs ou Blé de Turquie, apprécié sous tous ses rapports, par M. Parmentier. — Rapporteur, M. *Vautrin*.

Correspondance sur le pain de Maïs, par M. François-de-Neufchateau, associé.

Séance publique de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille.

Réflexions sur le courage et ses différens caractères, par M. Arsenne-Thiébaut. — Rapporteur, M. *Berr*.

Mémoire sur le *Cactus opuntia*, par le même.

Mémoire sur la culture des Dahlies, par le même.

Essai critique sur les préjugés et les erreurs populaires en agriculture, par le même.

Exposition des faits recueillis sur la vaccine, et examen des objections faites contre cette pratique, par M. Hallé, associé.

Mémoire sur les noms et la source du Rhône, par M. Girault.

Voyage du roi *Dagobert* en Bourgogne, par M. Girault.

Compte rendu par la Société d'agrculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne.

Mémoires de la Société des sciences, arts et agriculture de Strasbourg.

Analyse des travaux de la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut.

Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, en 1811.

Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise, publiés la troisième année de son établissement.

Annuaire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen pour 1812.

De l'utilité de la culture des fèves et des pommes de terre dans le département du Calvados.

Observations météorologiques et médicinales, publiées par la Société médicale de Tours.

Rapport fait à la Société d'agriculture du département de la Seine, sur le concours pour des mémoires historiques sur les progrès de l'agriculture en France depuis 50 ans, et pour des renseignemens détaillés sur la tenue des Fermes.

Annuaire de la Société d'agriculture du département de la Seine pour 1812.

Rapports faits à la Société d'agriculture du département de la Seine, sur la manière de diriger les arbres en espalier et sur la méthode de diriger les pêchers.

Quatrième cahier des séances publiques de la Société d'amateurs des sciences et arts de Lille.

Bulletin des Sciences médicales, nos 27, 28, 29 et 30.

Discours de M. *Challan* sur la traduction des Commentaires de César, par M. Toulongeon.

Démonstration de l'identité du virus et de la gonorrhée, par M. Jacobs. — Rapporteur, M. *Serrières*.

*Dissertatio de Febribus perniciosa remittente et catarrhali gravi, à D. JACOBS.*

*De certitudine in Medicina methodoque eam in hac acquirendi, à D. JACOBS.*

Éloge de *Michel Montaigne*, par M. Victorin Fabre.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, pour 1813.

Séance publique de l'Académie des Jeux Floraux pour 1813.

Jugement du concours de 1813, et Programme des prix pour 1814, par l'*Académie du Gard.*

Système universel, par M. Azaïs.

Un mois de séjour dans les Pyrénées, par M. Azaïs. — Rapporteur, M. *Berr*.

Catéchisme religieux, à l'usage de la jeunesse Israélite, par M. Heineman, membre du Consistoire Israélite de Westphalie.

Mémoire de M. *Mollet*, sur l'inflammation produite par la compression de l'air et sur

l'invention du Briquet pneumatique. — Rapporteur, M. *Haldat*.

Dissertation sur les Améliorations introduites dans l'économie rurale de l'Arrondissement de la Flèche.

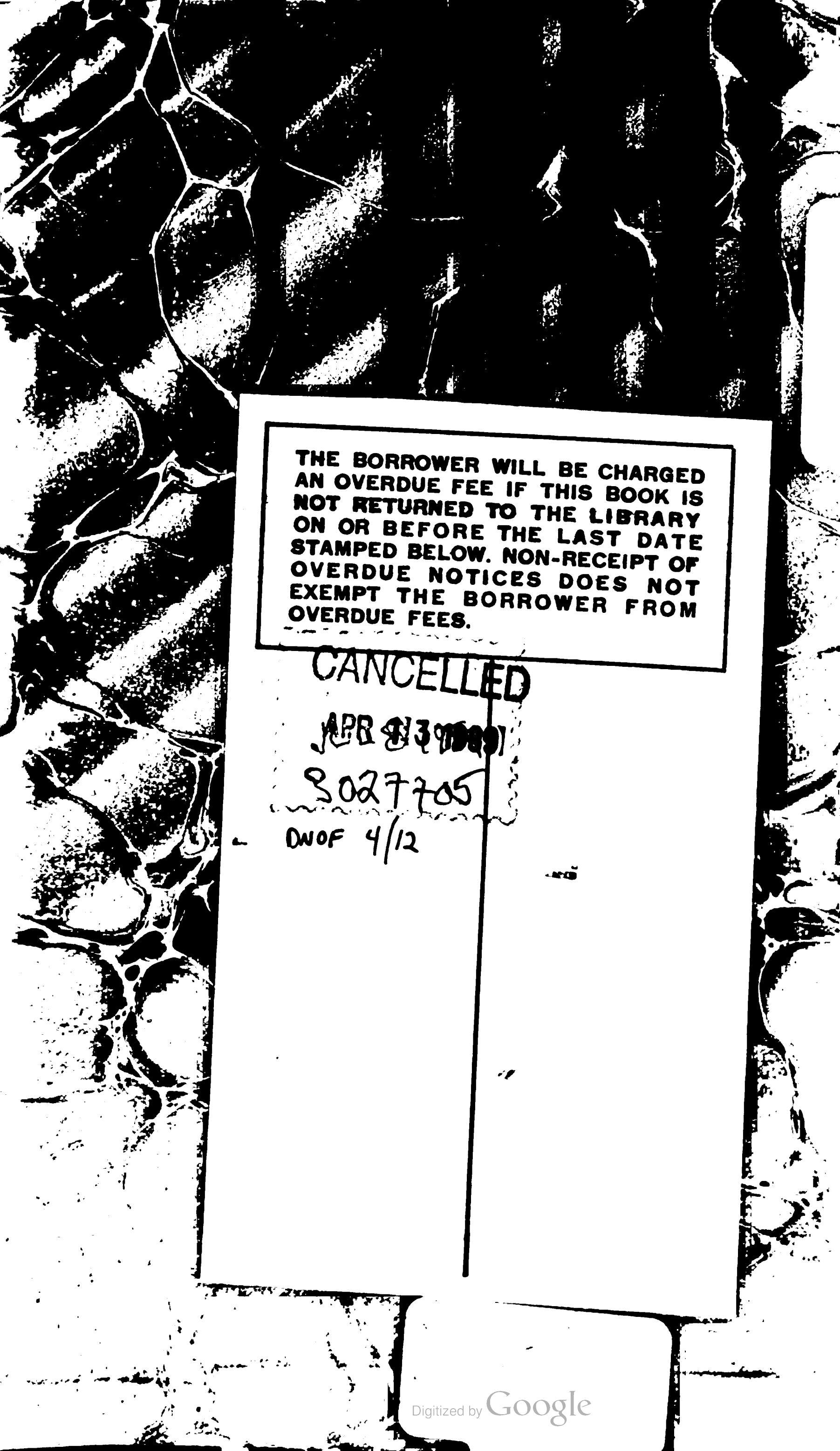
Mémoire sur les Pruneaux, par M. François-de-Neufchateau.

Réponse à M. *Louis-Aimé Martin*, sur sa Critique du Traité élémentaire d'ornithologie, de M. *Mouton-Fontenille*.




Digitized by Google




THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.
CANCELLED
3027705
DWOF 4/12
Digitized by Google

